

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg

RECUEIL DE LEGISLATION

A — N° 140

16 août 2010

Sommaire

**GRILLES HORAIRES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
ET SECONDAIRE TECHNIQUE**

Règlement grand-ducal du 3 août 2010 fixant les grilles des horaires et les coefficients des branches des classes de l'enseignement secondaire page **2238**

Règlement grand-ducal du 3 août 2010 fixant les grilles horaires, les coefficients des branches et des branches combinées, ainsi que les branches fondamentales de l'enseignement secondaire technique **2267**

Règlement grand-ducal du 3 août 2010 fixant les grilles horaires du cycle moyen de la division artistique du régime technique de l'enseignement secondaire technique et modifiant le règlement grand-ducal modifié du 14 juillet 2005 déterminant l'évaluation et la promotion des élèves de l'enseignement secondaire technique et de l'enseignement secondaire **2416**

Règlement grand-ducal du 3 août 2010 fixant les grilles horaires de la formation de l'infirmier du régime technique de l'enseignement secondaire technique **2418**

Règlement grand-ducal du 3 août 2010

1. déterminant les métiers et professions sujets à être organisés par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle;
2. fixant les grilles horaires des classes de 10^e des métiers et professions pour lesquels les dispositions ayant trait à l'organisation de la formation professionnelle de base et de la formation professionnelle initiale entrent en vigueur au début de l'année scolaire 2010/2011;
3. déterminant les conditions d'admission des élèves du régime préparatoire aux classes du régime professionnel et du cycle inférieur en modifiant le règlement grand-ducal modifié du 14 juillet 2005 déterminant l'évaluation et la promotion des élèves de l'enseignement secondaire technique et de l'enseignement secondaire **2420**

Règlement grand-ducal du 3 août 2010 fixant les grilles des horaires et les coefficients des branches des classes de l'enseignement secondaire.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi modifiée du 10 mai 1968 portant réforme de l'enseignement secondaire, titre VI: de l'enseignement secondaire;

Vu la loi du 21 juillet 2006 autorisant le Gouvernement à offrir des classes internationales préparant au diplôme du Baccalauréat international;

Notre Conseil d'État entendu et vu l'article 2 (1) de la loi modifiée du 12 juillet 1996 portant réforme du Conseil d'Etat et considérant qu'il y a urgence pour la grille de la classe de 2^e du bac international anglophone, à la page 24 du relevé des grilles horaires;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, et après délibération du Gouvernement en conseil;

Arrêtons:

Art. 1^{er}. L'enseignement est dispensé dans les classes de l'enseignement secondaire suivant les grilles horaires en annexe du présent règlement.

Art. 2. La promotion dans les classes de l'enseignement secondaire tient compte des coefficients des différentes branches ainsi que, le cas échéant, des branches fondamentales indiquées dans les grilles horaires en annexe du présent règlement.

Art. 3. Le règlement grand-ducal du 7 mai 2009 fixant les grilles des horaires et les coefficients des branches des classes de la division inférieure et de la division supérieure de l'enseignement secondaire est abrogé avec effet au 15 septembre 2010. Le présent règlement est applicable à partir de l'année scolaire 2010/2011.

Art. 4. Notre Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle est chargée de l'exécution du présent règlement qui sera publié au Mémorial.

*La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,*
Mady Delvaux-Stehres

Cabasson, le 3 août 2010.
Henri

Enseignement secondaire

Grilles d'horaires 2010 - 2011

Table des matières

Division inférieure

Classe de 7e	
7e	1
Enseignement classique / moderne	
6C - 5C - 6M - 5M	2

Division supérieure

Cycle polyvalent

Enseignement classique / moderne	
4C - 4M	3

Cycle de spécialisation

Enseignement classique	
3CA - 3CB - 3CC - 3CD	4
3CE - 3CF - 3CG	5
2CA - 2CAL	8
2CB - 2CC - 2CD	9
2CE - 2CF - 2CG	10
1CA - 1CAL	13
1CB - 1CC	14
1CD	15
1CE - 1CF	16
1CG	17
Enseignement moderne	
3MA - 3MB - 3MC - 3MD	6
3ME - 3MF - 3MG	7
2MA - 2MB - 2MC - 2MD	11
2ME - 2MF - 2MG	12
1MA	18
1MB - 1MC	19
1MD	20
1ME - 1MF	21
1MG	22

Classes internationales

Classes préparatoires anglophones	
5IA - 4IA - 3IA	23
Bac International anglophones	
2BIA	24
Classes préparatoires francophones	
4IF - 3IF	25
Bac International francophone	
2BIF - 1BI	26

Note explicative :

Chaque année d'étude est subdivisée en 3 colonnes.

- Colonne bf. : Les branches fondamentales sont signalées par un crochet.
- Colonne hrs. : Le nombre de leçons hebdomadaires.
- Colonne coeff. : Le coefficient applicable à la branche.

La deuxième ligne de l'en-tête du tableau indique le nombre de branches à prendre en compte pour la promotion.

Enseignement secondaire
Division inférieure
Classe de 7e

Branches	Code	Rem.	7e	
			10	
			hrs.	coeff.
Français	FRANC	1	5,5	4
Allemand	ALLEM		4	4
Luxembourgeois	LUXEM		1	1
Mathématiques	MATHE		4	4
Sciences naturelles	SCINA	1	2,5	3
Histoire	HISTO		2	2
Géographie	GEOGR		2	2
Éducation artistique	EDUAR		2	1
Éducation musicale	EDUMU		2	1
Éducation physique et sportive	EDUPH		3	1
Groupe à options Morch / Fomos	OPMOR	2		
<i>Instruction religieuse et morale</i>	MORCH		2	1
<i>Formation morale et sociale</i>	FOMOS		2	1
Total			30	24

Remarques:

1. FRANC, SCINA 0,5 = 1 leçon d'enseignement pour la moitié de l'effectif de la classe.
2. OPMOR Au choix de l'élève : instruction religieuse et morale ou formation morale et sociale.

Enseignement secondaire
Cycle polyvalent
Division supérieure
Enseignement classique / moderne

Branches	Code	Rem.	4C		4M	
			11		10	
			hrs.	coeff.	hrs.	coeff.
Français	FRANC		4	4	5	4
Allemand	ALLEM		3	4	4	4
Anglais	ANGLA		5	4	4	4
Latin	LATIN		3	3		
Mathématiques	MATHE		4	4	4	4
Histoire	HISTO		2	2	2	2
Géographie	GEOGR		2	2	2	2
Biologie	BIOLO		2	2	2	2
Cours d'initiation	COUIN					
<i>Chimie</i>	CHIMI	1	2	2	2	2
<i>Économie</i>	ECONO	1	2	2	2	2
<i>Physique</i>	PHYSI	1	2	2	2	2
Éducation artistique	EDART		1	2	2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1	2	1
Groupe à options Morch / Fomos	OPMOR					
<i>Instruction religieuse et morale</i>	MORCH		1	1	1	1
<i>Formation morale et sociale</i>	FOMOS		1	1	1	1
Total			31	31	30	28

Remarques:

2 hrs de chimie/physique, coeff. 2, à partir de l'année scolaire 2011/2012.

1. CHIMI, ECONO, 4C, 4M Ce cours a lieu durant un trimestre.
PHYSI

Enseignement secondaire
Cycle de spécialisation
Division supérieure
Enseignement classique

Branches	Code	Rem.	3CA			3CB			3CC			3CD		
			12			11			11			12		
			bf	hrs.	coeff.									
Français	FRANC		✓	4	4		3	3		3	3		3	3
Allemand	ALLEM			4	4		3	3		3	3		3	3
Anglais	ANGLA			4	4		4	3		4	3		4	3
Latin	LATIN			3	3		3	3		3	3		3	3
Groupe à options 4e langue vivante / grec ancien	OPIEG													
<i>4e langue vivante</i>	4LAVI			3	3									
<i>Grec ancien</i>	GRECA			3	3									
Mathématiques	MATHE			3	2	✓	6	4		5	3		5	3
Histoire	HISTO			2	2		2	2		2	2		2	2
Sciences économiques et sociales	SCIES											✓	3	4
Biologie	BIOLO			2	2		2	2	✓	3	4		2	2
Physique	PHYSI			1,5	2		2,5	3		2,5	3		1,5	2
Chimie	CHIMI			1,5	2		2,5	3		2,5	3		1,5	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			1	1		1	1		1	1		1	1
Éducation artistique	EDART			1	2		1	2		1	2		1	2
Groupe à options Morch / Fomos	OPMOR	1												
<i>Instruction religieuse et morale</i>	MORCH			1	1		1	1		1	1		1	1
<i>Formation morale et sociale</i>	FOMOS			1	1		1	1		1	1		1	1
Total				31	32		31	30		31	31		31	31

Remarque:

1. OPMOR Au choix de l'élève : instruction religieuse et morale ou formation morale et sociale.

Enseignement secondaire
Cycle de spécialisation
Division supérieure
Enseignement classique

Branches	Code	Rem.	3CE			3CF			3CG		
			11			12			13		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Français	FRANC			3	3		3	3		3	3
Allemand	ALLEM			3	3		3	3		3	3
Anglais	ANGLA			4	3		4	3		4	3
Latin	LATIN			3	3		3	3		3	3
Mathématiques	MATHE			3	3		3	3		3	3
Histoire	HISTO			2	2		2	2		2	2
Géographie	GEOGR									2	2
Sciences économiques et sociales	SCIES								✓	3	4
Biologie	BIOLO			2	2		2	2		2	2
Physique	PHYSI			1,5	2		2,5	2		1,5	2
Chimie	CHIMI			2,5	2		1,5	2		1,5	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			1	1		1	1		1	1
Éducation artistique	EDART		✓		4		1	2		1	2
<i>Dessin</i>	DESSI	1		2							
<i>Graphisme</i>	GRAPH	1		2							
<i>Histoire de l'art</i>	ARTCO	1		1							
Éducation musicale	EDMUS					✓	4	4			
Groupe à options Morch / Fomos	OPMOR	2									
<i>Instruction religieuse et morale</i>	MORCH			1	1		1	1		1	1
<i>Formation morale et sociale</i>	FOMOS			1	1		1	1		1	1
Total				31	29		31	31		31	33

Remarques:

1. DESSI, GRAPH, ARTCO Pondération 1/3.
2. OPMOR Au choix de l'élève : instruction religieuse et morale ou formation morale et sociale.

Enseignement secondaire
Cycle de spécialisation
Division supérieure
Enseignement moderne

Branches	Code	Rem.	3MA			3MB			3MC			3MD		
			12			11			11			12		
			bf	hrs.	coeff.									
Français	FRANC		✓	4	4		3	3		3	3		3	3
Allemand	ALLEM			4	4		3	3		3	3		3	3
Anglais	ANGLA			4	4		4	3		4	3		4	3
4e langue vivante	4LAVI			3	3									
Mathématiques	MATHE			3	2	✓	6	4		5	3		5	3
Histoire	HISTO			2	2		2	2		2	2		2	2
Sciences économiques et sociales	SCIES											✓	3	4
Biologie	BIOLO			2	2		2	2	✓	3	4		2	2
Physique	PHYSI			1,5	2		2,5	3		2,5	3		1,5	2
Chimie	CHIMI			1,5	2		2,5	3		2,5	3		1,5	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			1	1		1	1		1	1		1	1
Éducation artistique	EDART			1	2		1	2		1	2		1	2
Cours à option	COUAO			2	2		2	2		2	2		2	2
Groupe à options Morch / Fomos	OPMOR	1												
<i>Instruction religieuse et morale</i>	MORCH			1	1		1	1		1	1		1	1
<i>Formation morale et sociale</i>	FOMOS			1	1		1	1		1	1		1	1
Total				30	31		30	29		30	30		30	30

Remarque:

1. OPMOR Au choix de l'élève : instruction religieuse et morale ou formation morale et sociale.

Enseignement secondaire
Cycle de spécialisation
Division supérieure
Enseignement moderne

Branches	Code	Rem.	3ME			3MF			3MG		
			11			12			13		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Français	FRANC			3	3		3	3		3	3
Allemand	ALLEM			3	3		3	3		3	3
Anglais	ANGLA			4	3		4	3		4	3
Mathématiques	MATHE			3	3		3	3		3	3
Histoire	HISTO			2	2		2	2		2	2
Géographie	GEOGR									2	2
Sciences économiques et sociales	SCIES								✓	3	4
Biologie	BIOLO			2	2		2	2		2	2
Physique	PHYSI			1,5	2		2,5	2		1,5	2
Chimie	CHIMI			2,5	2		1,5	2		1,5	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			1	1		1	1		1	1
Éducation artistique	EDART		✓		4		1	2		1	2
<i>Dessin</i>	DESSI	1		2							
<i>Graphisme</i>	GRAPH	1		2							
<i>Histoire de l'art</i>	ARTCO	1		1							
Éducation musicale	EDMUS					✓	4	4			
Cours à option	COUAO			2	2		2	2		2	2
Groupe à options Morch / Fomos	OPMOR	2									
<i>Instruction religieuse et morale</i>	MORCH			1	1		1	1		1	1
<i>Formation morale et sociale</i>	FOMOS			1	1		1	1		1	1
Total				30	28		30	30		30	32

Remarques:

1. DESSI, GRAPH, ARTCO Pondération: 1/3.
2. OPMOR Au choix de l'élève : instruction religieuse et morale ou formation morale et sociale.

Enseignement secondaire
Cycle de spécialisation
Division supérieure
Enseignement classique

Branches	Code	Rem.	2CA			2CAL		
			10			10		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Français	FRANC			5	4		5	4
Allemand	ALLEM		✓	5	4	✓	5	4
Anglais	ANGLA		✓	5	4	✓	5	4
Latin	LATIN						3	3
Groupe à options 4e langue vivante / grec ancien	OPIEG							
<i>4e langue vivante</i>	4LAVI			5	3		5	3
<i>Grec ancien</i>	GRECA			5	3		5	3
Branche combinée	BRCO1				3			3
<i>Histoire</i>	HISTO	1		2			2	
<i>Instruction civique</i>	INCIV	2		1			1	
Philosophie	PHILO			2	2		2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			1	1		1	1
Éducation artistique	EDART			1	2		1	2
Éducation musicale	EDMUS			1	2		1	2
Cours à option	COUAO			2	2			
Total				30	27		31	28

Remarques:

1. HISTO Pondération: 2/3
2. INCIV Pondération: 1/3.

Enseignement secondaire
Cycle de spécialisation
Division supérieure
Enseignement classique

Branches	Code	Rem.	2CB			2CC			2CD		
			10			10			11		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Groupe à options 3 langues parmi 4	OAAFL										
<i>Français</i>	FRANC			3	3		3	3		3	3
<i>Allemand</i>	ALLEM			3	3		3	3		3	3
<i>Anglais</i>	ANGLA			3	3		3	3		3	3
<i>Latin</i>	LATIN			3	3		3	3		3	3
Mathématiques I	MATH1			4	3						
Branche combinée	BRCO2		✓		4						
<i>Mathématiques II</i>	MATH2	1		3							
<i>Informatique</i>	INFOR	2		1							
Mathématiques	MATHE						5	3		5	3
Branche combinée	BRCO1				3			3			3
<i>Histoire</i>	HISTO	3		2			2			2	
<i>Instruction civique</i>	INCIV	4		1			1			1	
Biologie	BIOLO					✓	3	4			
Physique	PHYSI		✓	4	3		4	3			
Chimie	CHIMI			4	3	✓	4	3			
Philosophie	PHILO									2	2
Géographie	GEOGR									2	2
Économie politique	ECOPO								✓	2	3
Économie de gestion et application informatique	ECOAI								✓	4	4
Éducation physique et sportive	EDUPH			1	1		1	1		1	1
Cours à option	COUAO			2	2		2	2		2	2
Total				31	28		31	28		30	29

Remarques:

1. MATH2 Pondération: 3/4.
2. INFOR Pondération: 1/4.
3. HISTO Pondération: 2/3.
4. INCIV Pondération: 1/3.

Enseignement secondaire
Cycle de spécialisation
Division supérieure
Enseignement classique

Branches	Code	Rem.	2CE			2CF			2CG		
			12			12			13		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Groupe à options 3 langues parmi 4	OAAFL										
<i>Français</i>	FRANC		3	3	3	3		3	3		
<i>Allemand</i>	ALLEM		3	3	3	3		3	3		
<i>Anglais</i>	ANGLA		3	3	3	3		3	3		
<i>Latin</i>	LATIN		3	3	3	3		3	3		
Mathématiques	MATHE		3	2	3	2		3	2		
Branche combinée	BRCO1			3		3	✓		3		
<i>Histoire</i>	HISTO	1		2		2			2		
<i>Instruction civique</i>	INCIV	2		1		1			1		
Économie générale	ECOGN			2	2	2	2				
Chimie	CHIMI			2	2						
Physique	PHYSI					2	2				
Philosophie	PHILO							2	2		
Géographie	GEOGR							2	2		
Économie politique	ECOPO							2	2		
Économie de gestion et application informatique	ECOAI							✓	4		
Éducation physique et sportive	EDUPH			1	1	1	1		1		
Éducation artistique I	EDAR1		✓		4						
<i>Dessin</i>	DESSI	3		2							
<i>Graphisme</i>	GRAPH	3		2							
Éducation artistique II	EDAR2		✓		3						
<i>Conception tridimensionnelle</i>	ARC3D	4		2							
<i>Histoire de l'art</i>	ARTCO	4		1							
Éducation artistique	EDART					1	2		1		
Éducation musicale I	EDMU1					✓	4	4			
Éducation musicale II	EDMU2					✓	3	3			
Éducation musicale	EDMUS			1	2				1		
Cours à option	COUAO			2	2	2	2		2		
Total				30	30	30	30		30	31	

Remarques:

- | | |
|-----------------|-------------------|
| 1. HISTO | Pondération: 2/3. |
| 2. INCIV | Pondération: 1/3. |
| 3. DESSI, GRAPH | Pondération: 1/2. |
| 4. ARC3D, ARTCO | Pondération: 1/2. |

Enseignement secondaire
Cycle de spécialisation
Division supérieure
Enseignement moderne

Branches	Code	Rem.	2MA			2MB			2MC			2MD		
			10			10			10			11		
			bf	hrs.	coeff.									
Français	FRANC			5	4		3	3		3	3		3	3
Allemand	ALLEM		✓	5	4		3	3		3	3		3	3
Anglais	ANGLA		✓	5	4		3	3		3	3		3	3
4e langue vivante	4LAVI			5	3									
Mathématiques I	MATH1						4	3						
Branche combinée	BRCO2					✓		4						
<i>Mathématiques II</i>	MATH2	1					3							
<i>Informatique</i>	INFOR	2					1							
Mathématiques	MATHE									5	3		5	3
Branche combinée	BRCO1				3			3			3			3
<i>Histoire</i>	HISTO	3		2			2			2			2	
<i>Instruction civique</i>	INCIV	4		1			1			1			1	
Biologie	BIOLO								✓	3	4			
Physique	PHYSI					✓	4	3		4	3			
Chimie	CHIMI						4	3	✓	4	3			
Philosophie	PHILO			2	2								2	2
Géographie	GEOGR												2	2
Économie politique	ECOPO											✓	2	3
Économie de gestion et application informatique	ECOAI											✓	4	4
Éducation physique et sportive	EDUPH			1	1		1	1		1	1		1	1
Éducation artistique	EDART			1	2									
Éducation musicale	EDMUS			1	2									
Cours à option	COUAO			2	2		2	2		2	2		2	2
Total				30	27		31	28		31	28		30	29

Remarques:

1. MATH2 Pondération: 3/4.
2. INFOR Pondération: 1/4.
3. HISTO Pondération: 2/3.
4. INCIV Pondération: 1/3.

Enseignement secondaire
Cycle de spécialisation
Division supérieure
Enseignement moderne

Branches	Code	Rem.	2ME			2MF			2MG		
			12			12			13		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Français	FRANC			3	3		3	3		3	3
Allemand	ALLEM			3	3		3	3		3	3
Anglais	ANGLA			3	3		3	3		3	3
Mathématiques	MATHE			3	2		3	2		3	2
Branche combinée	BRCO1				3			3	✓		3
<i>Histoire</i>	HISTO	1		2			2			2	
<i>Instruction civique</i>	INCIV	2		1			1			1	
Économie générale	ECOGN			2	2		2	2			
Chimie	CHIMI			2	2						
Physique	PHYSI						2	2			
Philosophie	PHILO									2	2
Géographie	GEOGR									2	2
Économie politique	ECOPO									2	2
Économie de gestion et application informatique	ECOAI								✓	4	4
Éducation physique et sportive	EDUPH			1	1		1	1		1	1
Éducation artistique I	EDAR1		✓		4						
<i>Dessin</i>	DESSI	3		2							
<i>Graphisme</i>	GRAPH	3		2							
Éducation artistique II	EDAR2		✓		3						
<i>Conception tridimensionnelle</i>	ARC3D	4		2							
<i>Histoire de l'art</i>	ARTCO	4		1							
Éducation artistique	EDART						1	2		1	2
Éducation musicale I	EDMU1					✓	4	4			
Éducation musicale II	EDMU2					✓	3	3			
Éducation musicale	EDMUS			1	2					1	2
Cours à option	COUAO			2	2		2	2		2	2
Total				30	30		30	30		30	31

Remarques:

- | | |
|-----------------|-------------------|
| 1. HISTO | Pondération: 2/3. |
| 2. INCIV | Pondération: 1/3. |
| 3. DESSI, GRAPH | Pondération: 1/2. |
| 4. ARC3D, ARTCO | Pondération: 1/2. |

Enseignement secondaire
Cycle de spécialisation
Division supérieure
Enseignement classique

Branches	Code	Rem.	1CA			1CAL		
			9			9		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Français	FRANC		✓	5	4	✓	5	4
Allemand	ALLEM		✓	5	4	✓	5	4
Anglais	ANGLA			5	4		5	4
Latin	LATIN						3	3
Groupe à options 4e langue vivante / grec ancien	OPIEG							
<i>4e langue vivante</i>	4LAVI			5	4		5	4
<i>Grec ancien</i>	GRECA			5	4		5	4
Philosophie	PHILO			3	3		3	3
Histoire	HISTO			2	2		2	2
Économie générale	ECOGN			2	2		2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			1	1		1	1
Cours à option	COUAO			2	2			
Total				30	26		31	27

Remarque:

Les notes des branches à coefficient 1 sont uniquement mises en compte pour le calcul de la moyenne annuelle pondérée qui détermine l'admissibilité à la deuxième session de l'examen.

Enseignement secondaire
Cycle de spécialisation
Division supérieure
Enseignement classique

Branches	Code	Rem.	1CB			1CC		
			10			10		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Groupe à options 2 langues parmi 4	OPL24							
<i>Français</i>	FRANC			3	3		3	3
<i>Allemand</i>	ALLEM			3	3		3	3
<i>Anglais</i>	ANGLA			3	3		3	3
<i>Latin</i>	LATIN			3	3		3	3
Mathématiques I	MATH1			4	3			
Branche combinée	BRCO2		✓		4			
<i>Mathématiques II</i>	MATH2	1		4				
<i>Informatique</i>	INFOR	2		2				
Mathématiques	MATHE						6	3
Philosophie	PHILO			2	2		2	2
Groupe à options Histoire / Economie	HIECO	3						
<i>Histoire</i>	HISTO			2	2		2	2
<i>Économie générale</i>	ECOGN			2	2		2	2
Biologie	BIOLO					✓	4	4
Physique	PHYSI		✓	4	3		4	3
Chimie	CHIMI			4	3	✓	4	3
Éducation physique et sportive	EDUPH			1	1		1	1
Cours à option	COUAO			2	2		2	2
Total				31	26		31	26

Remarques:

Les notes des branches à coefficient 1 sont uniquement mises en compte pour le calcul de la moyenne annuelle pondérée qui détermine l'admissibilité à la deuxième session de l'examen.

1. MATH2 1CB Pondération: 2/3.
2. INFOR 1CB Pondération: 1/3.
3. HIECO Au choix de l'élève: Histoire ou Economie générale.

Enseignement secondaire
Cycle de spécialisation
Division supérieure
Enseignement classique

Branches	Code	Rem.	1CD		
			10		
			bf	hrs.	coeff.
Groupe à options 3 langues parmi 4	OAAFL				
<i>Français</i>	FRANC			3	3
<i>Allemand</i>	ALLEM			3	3
<i>Anglais</i>	ANGLA			3	3
<i>Latin</i>	LATIN			3	3
Mathématiques	MATHE			5	3
Philosophie	PHILO			3	2
Histoire	HISTO			2	2
Économie politique	ECOPO		✓	4	4
Économie de gestion	ECOGÉ		✓	4	3
Éducation physique et sportive	EDUPH			1	1
Cours à option	COUAO			2	2
Total				30	26

Remarque:

Les notes des branches à coefficient 1 sont uniquement mises en compte pour le calcul de la moyenne annuelle pondérée qui détermine l'admissibilité à la deuxième session de l'examen.

Enseignement secondaire
Cycle de spécialisation
Division supérieure
Enseignement classique

Branches	Code	Rem.	1CE			1CF		
			10			10		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Groupe à options 2 langues parmi 4	OPL24							
<i>Français</i>	FRANC			3	3		3	
<i>Allemand</i>	ALLEM			3	3		3	
<i>Anglais</i>	ANGLA			3	3		3	
<i>Latin</i>	LATIN			3	3		3	
Mathématiques	MATHE			3	2		3	
Philosophie	PHILO			3	2		3	
Éducation physique et sportive	EDUPH			1	1		1	
Éducation artistique I	EDAR1		✓		4			
<i>Dessin</i>	DESSI	1		3				
<i>Projets</i>	PROAR	2		3				
Éducation artistique II	EDAR2		✓		3			
<i>Dessin géométrique</i>	DESEE	3		2				
<i>Conception tridimensionnelle</i>	ARC3D	4		2				
Éducation artistique III	EDAR3			3	3			
Éducation musicale	EDMUS			2	2			
Éducation artistique	EDART					2	2	
Éducation musicale I	EDMU1					✓	6	
Éducation musicale II	EDMU2					✓	4	
Éducation musicale III	EDMU3						3	
Cours à option	COUAO			2	2		2	
Total				30	25		30	
							25	

Remarques:

Les notes des branches à coefficient 1 sont uniquement mises en compte pour le calcul de la moyenne annuelle pondérée qui détermine l'admissibilité à la deuxième session de l'examen.

1. DESSI Pondération: 2/3.
2. PROAR Pondération: 1/3.
3. DESEE Pondération: 1/3.
4. ARC3D Pondération: 2/3.

Enseignement secondaire
Cycle de spécialisation
Division supérieure
Enseignement classique

Branches	Code	Rem.	1CG		
			11		
			bf	hrs.	coeff.
Groupe à options 3 langues parmi 4	OAAFL				
<i>Français</i>	FRANC			3	3
<i>Allemand</i>	ALLEM			3	3
<i>Anglais</i>	ANGLA			3	3
<i>Latin</i>	LATIN			3	3
Mathématiques	MATHE			3	2
Philosophie	PHILO			3	2
Branche combinée	BRCO6		✓		3
<i>Histoire</i>	HISTO	1		2	
<i>Géographie</i>	GEOGR	1		2	
Économie politique	ECOPO			2	2
Sciences sociales	SCSOC		✓	4	4
Éducation physique et sportive	EDUPH			1	1
Éducation artistique	EDART			2	2
Cours à option	COUAO			2	2
Total				30	27

Remarques:

Les notes des branches à coefficient 1 sont uniquement mises en compte pour le calcul de la moyenne annuelle pondérée qui détermine l'admissibilité à la deuxième session de l'examen.

1. HISTO, GEOGR Pondération: 1/2.

Enseignement secondaire
Cycle de spécialisation
Division supérieure
Enseignement moderne

Branches	Code	Rem.	1MA		
			9		
			bf	hrs.	coeff.
Français	FRANC		✓	5	4
Allemand	ALLEM		✓	5	4
Anglais	ANGLA			5	4
Groupe à options 4e langue vivante / grec ancien	OPIEG				
<i>4e langue vivante</i>	4LAVI			5	4
<i>Grec ancien</i>	GRECA			5	4
Philosophie	PHILO			3	3
Histoire	HISTO			2	2
Économie générale	ECOGN			2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			1	1
Cours à option	COUAO			2	2
Total				30	26

Remarque:

Les notes des branches à coefficient 1 sont uniquement mises en compte pour le calcul de la moyenne annuelle pondérée qui détermine l'admissibilité à la deuxième session de l'examen.

Enseignement secondaire
Cycle de spécialisation
Division supérieure
Enseignement moderne

Branches	Code	Rem.	1MB			1MC		
			10			10		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Groupe à options 2 langues parmi 3	OPL23							
<i>Français</i>	FRANC			3	3		3	
<i>Allemand</i>	ALLEM			3	3		3	
<i>Anglais</i>	ANGLA			3	3		3	
Mathématiques I	MATH1			4	3			
Branche combinée	BRCO2		✓		4			
<i>Mathématiques II</i>	MATH2	1		4				
<i>Informatique</i>	INFOR	2		2				
Mathématiques	MATHE					6	3	
Philosophie	PHILO			2	2		2	
Groupe à options Histoire / Economie	HIECO	3						
<i>Histoire</i>	HISTO			2	2		2	
<i>Économie générale</i>	ECOGN			2	2		2	
Biologie	BIOLO					✓	4	
Physique	PHYSI		✓	4	3		4	
Chimie	CHIMI			4	3	✓	4	
Éducation physique et sportive	EDUPH			1	1		1	
Cours à option	COUAO			2	2		2	
Total				31	26		31	

Remarques:

Les notes des branches à coefficient 1 sont uniquement mises en compte pour le calcul de la moyenne annuelle pondérée qui détermine l'admissibilité à la deuxième session de l'examen.

1. MATH2 1MB Pondération: 2/3.
2. INFOR 1MB Pondération: 1/3.
3. HIECO Au choix de l'élève: Histoire ou Economie générale.

Enseignement secondaire
Cycle de spécialisation
Division supérieure
Enseignement moderne

Branches	Code	Rem.	1MD		
			10		
			bf	hrs.	coeff.
Français	FRANC			3	3
Allemand	ALLEM			3	3
Anglais	ANGLA			3	3
Mathématiques	MATHE			5	3
Philosophie	PHILO			3	2
Histoire	HISTO			2	2
Économie politique	ECOPO		✓	4	4
Économie de gestion	ECOGE		✓	4	3
Éducation physique et sportive	EDUPH			1	1
Cours à option	COUAO			2	2
Total				30	26

Remarque:

Les notes des branches à coefficient 1 sont uniquement mises en compte pour le calcul de la moyenne annuelle pondérée qui détermine l'admissibilité à la deuxième session de l'examen.

Enseignement secondaire
Cycle de spécialisation
Division supérieure
Enseignement moderne

Branches	Code	Rem.	1ME			1MF		
			10			10		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Groupe à options 2 langues parmi 3	OPL23							
<i>Français</i>	FRANC			3	3		3	3
<i>Allemand</i>	ALLEM			3	3		3	3
<i>Anglais</i>	ANGLA			3	3		3	3
Mathématiques	MATHE			3	2		3	2
Philosophie	PHILO			3	2		3	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			1	1		1	1
Éducation artistique I	EDAR1		✓		4			
<i>Dessin</i>	DESSI	1		3				
<i>Projets</i>	PROAR	2		3				
Éducation artistique II	EDAR2		✓		3			
<i>Dessin géométrique</i>	DESEE	3		2				
<i>Conception tridimensionnelle</i>	ARC3D	4		2				
Éducation artistique III	EDAR3			3	3			
Éducation musicale	EDMUS			2	2			
Éducation artistique	EDART						2	2
Éducation musicale I	EDMU1					✓	6	4
Éducation musicale II	EDMU2					✓	4	3
Éducation musicale III	EDMU3						3	3
Cours à option	COUAO			2	2		2	2
Total				30	25		30	25

Remarques:

Les notes des branches à coefficient 1 sont uniquement mises en compte pour le calcul de la moyenne annuelle pondérée qui détermine l'admissibilité à la deuxième session de l'examen.

1. DESSI Pondération: 2/3.
2. PROAR Pondération: 1/3.
3. DESEE Pondération: 1/3.
4. ARC3D Pondération: 2/3.

Enseignement secondaire
Cycle de spécialisation
Division supérieure
Enseignement moderne

Branches	Code	Rem.	1MG		
			11		
			bf	hrs.	coeff.
Français	FRANC			3	3
Allemand	ALLEM			3	3
Anglais	ANGLA			3	3
Mathématiques	MATHE			3	2
Philosophie	PHILO			3	2
Branche combinée	BRCO6		✓		3
<i>Histoire</i>	HISTO	1		2	
<i>Géographie</i>	GEOGR	1		2	
Économie politique	ECOPO			2	2
Sciences sociales	SCSOC		✓	4	4
Éducation physique et sportive	EDUPH			1	1
Éducation artistique	EDART			2	2
Cours à option	COUAO			2	2
Total				30	27

Remarques:

Les notes des branches à coefficient 1 sont uniquement mises en compte pour le calcul de la moyenne annuelle pondérée qui détermine l'admissibilité à la deuxième session de l'examen.

1. HISTO, GEOGR Pondération: 1/2.

Enseignement secondaire
Classes internationales
Classes préparatoires anglophones

Branches	Code	Rem.	5IA			4IA			3IA		
			6			9			9		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Anglais	ANGLA		✓	5	4	✓	5	4	✓	5	4
Français	FRANC		✓	14	4	✓	5	4	✓	5	4
Histoire	HISTO						2	2		2	2
Géographie	GEOGR						2	2			
Économie	ECONO									3	3
Sciences expérimentales	SCIEX						5	4		5	4
Allemand	ALLEM			4	3		4	3		4	3
Mathématiques	MATHE			4	4		4	4		4	4
Arts pluriels	ARTPL						2	2		1	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	2		2	2		1	1
Connaissance du Luxembourg	LUXCO			1	2						
Total				30	19		31	27		30	27

Remarque:

Excepté dans les cours de français et d'allemand, la langue d'enseignement est la langue anglaise.

Enseignement secondaire
Classes internationales
Bac International anglophones

Branches	Code	Rem.	2BIA	
			7	
			hrs.	coeff.
Groupe à options <première langue>	GRO1L			
<i>Anglais (A1) niveau moyen</i>	ANGM1		3	3
<i>Anglais (A1) niveau supérieur</i>	ANGS1		5	4
Groupe à options <deuxième langue>	GRO2L			
<i>Français (B) niveau moyen</i>	FRBNM		3	3
<i>Français (B) niveau supérieur</i>	FRBNS		5	4
Groupe à options <individus et sociétés>	GROIS	1		
<i>Economie niveau moyen</i>	ECONM		3	3
<i>Economie niveau supérieur</i>	ECONS		5	4
<i>histoire niveau moyen</i>	HISNM		3	3
Groupe à options <sciences expérimentales>	GROSE	1		
<i>Biologie niveau moyen</i>	BIONM		3	3
<i>Biologie niveau supérieur</i>	BIONS		5	4
<i>Physique niveau moyen</i>	PHYNM		3	3
<i>Physique niveau supérieur</i>	PHYNS		5	4
Groupe à options <Mathématiques / informatique>	GROMI			
<i>Mathématiques niveau moyen</i>	MATNM		3	3
<i>Mathématiques niveau supérieur</i>	MATNF		5	4
Groupe à options <arts>	GROAR	2		
Théorie de la connaissance	THECO		2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH		1	1
Total			28	24

Remarques:

L'élève choisit 3 ou 4 branches au niveau supérieur. Par conséquent le total des leçons et des coefficients peut varier. Le total indiqué est le total minimum.

A l'exception des mathématiques, un seul cours est organisé pour les disciplines offertes au niveau moyen et au niveau supérieur. Pour ces dernières disciplines, le cours au niveau moyen est inclus dans le cours au niveau supérieur.

1. GROIS, GROSE L'élève choisit une branche de chaque option.
2. GROAR La branche du groupe à options <arts> est remplacée par une branche d'un autre groupe à options.

Enseignement secondaire
Classes internationales
Classes préparatoires francophones

Branches	Code	Rem.	4IF			3IF		
			8			8		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Français	FRANC		✓	5	4	✓	5	4
Anglais	ANGLA		✓	5	4	✓	5	4
Mathématiques	MATHE			5	3		5	3
Sciences expérimentales	SCIEX			5	3		4	3
Sciences sociales (Histoire / Géographie)	SCIHG			4	3			
Arts	EARTS			1	2			
Sciences sociales (Histoire / Economie)	SCIHE						4	3
Informatique / Projet	INFPR						2	3
Groupe à options complémentaires	GRCOM	1						
<i>Allemand</i>	ALLEM			4	3		4	3
<i>Arts visuels</i>	ARTSV			3	3		3	3
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1
Total				31	23		31	24

Remarques:

Le total des leçons peut varier en fonction du nombre et de la branche des options choisies.

1. GRCOM En 4e et 3e il suit au moins une option.

Enseignement secondaire
Classes internationales
Bac International francophone

Branches	Code	Rem.	2BIF		1BI
			8		8
			hrs.	coeff.	hrs.
Groupe à options <première langue>	GRO1L				
<i>Français niveau moyen</i>	FRANM		5	4	5
Groupe à options <deuxième langue>	GRO2L				
<i>Anglais (A2) niveau supérieur</i>	ANGNS		5	4	5
<i>Allemand (B) niveau moyen</i>	ALLNM	1	3	3	3
Groupe à options <individus et sociétés>	GROIS	2			
<i>Economie niveau moyen</i>	ECONM		3	3	3
<i>Economie niveau supérieur</i>	ECONS		5	4	5
Groupe à options <sciences expérimentales>	GROSE	2			
<i>Biologie niveau moyen</i>	BIONM		3	3	3
<i>Biologie niveau supérieur</i>	BIONS		5	4	5
Groupe à options <Mathématiques / informatique>	GROMI				
<i>Mathématiques niveau moyen</i>	MATNM		3	3	3
<i>Mathématiques niveau supérieur</i>	MATNF				5
Groupe à options <arts>	GROAR	2, 3			
<i>Arts visuels niveau moyen</i>	ARTNM		3	3	3
<i>Arts visuels niveau supérieur</i>	ARTNS		5	4	5
Théorie de la connaissance	THECO		2	2	2
Education physique et sportive / CAS	EPSCA		2	2	2
Total			28	26	28

Remarques:

L'élève choisit 3 ou 4 branches au niveau supérieur. Par conséquent le total des leçons et des coefficients peut varier. Le total indiqué est le total minimum.

Pour les disciplines offertes au niveau moyen et au niveau supérieur, un seul cours est organisé. Le cours au niveau moyen est inclus dans le cours au niveau supérieur.

1. ALLNM En vue de la reconnaissance du diplôme du B.I. au Grand-Duché de Luxembourg, l'allemand peut être choisi uniquement en remplacement d'une branche du groupe à options <arts>.
2. GROAR, GROIS, GROSE L'élève choisit un cours de chaque option.
3. GROAR La branche du groupe à options <arts> peut être remplacée par une branche d'un autre groupe à options.

Règlement grand-ducal du 3 août 2010 fixant les grilles horaires, les coefficients des branches et des branches combinées, ainsi que les branches fondamentales de l'enseignement secondaire technique.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue;

Vu la loi du 11 janvier 1995 portant réorganisation des écoles publiques et privées d'infirmiers et d'infirmières et réglementant la collaboration entre le Ministère de l'Éducation nationale et le Ministère de la Santé;

Vu la loi modifiée du 25 juin 2004 portant organisation des lycées et lycées techniques;

Vu la loi du 16 mars 2007 portant

1. organisation des cours de formation professionnelle au Centre national de formation professionnelle continue
2. création d'une aide à la formation, d'une prime de formation et d'une indemnité de formation;

Vu la loi modifiée du 19 décembre 2008 portant réforme de la formation professionnelle;

Vu la loi du 19/06/2009 ayant pour objet la transposition de la directive 2005/36/CE pour ce qui est

- a. du régime général de reconnaissance des titres de formation et des qualifications professionnelles;
- b. de la prestation temporaire des services.

Vu les avis de la Chambre de Commerce, de la Chambre des Métiers, de la Chambre des Salariés et du Conseil supérieur de certaines professions de santé;

Vu la demande d'avis adressée à la Chambre d'Agriculture;

Notre Conseil d'État entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, et après délibération du Gouvernement en conseil;

Arrêtons:

Art. 1^{er}. Dans les différentes classes de l'enseignement secondaire technique, l'enseignement est dispensé suivant les horaires en annexe du présent règlement.

Art. 2. Le règlement grand-ducal du 7 mai 2009 fixant les grilles des horaires et les coefficients des branches des classes de la division inférieure et de la division supérieure de l'enseignement secondaire est abrogé avec effet au 15 septembre 2010. Le présent règlement est applicable à partir de l'année scolaire 2010/2011.

Art. 3. Notre Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle est chargée de l'exécution du présent règlement qui sera publié au Mémorial.

*La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,*
Mady Delvaux-Stehres

Cabasson, le 3 août 2010.
Henri

Enseignement secondaire technique Grilles d'horaires 2010 - 2011

Table des matières

Cycle inférieur	I
Régime technique	I
Régime de la formation de technicien	II
Régime professionnel	
CATP - Filière de plein exercice Certificat d'Aptitude Technique et Professionnelle	III
CATP - Filière mixte Certificat d'Aptitude Technique et Professionnelle	III
CATP - Filière concomitante Certificat d'Aptitude Technique et Professionnelle	IV
CCM Certificat de Capacité Manuelle	VI
CITP Certificat d'Initiation Technique et Professionnel	VI
Apprentissage pour Adultes	VI
Tableau des professions	VII

Cycle inférieur

Cycle inférieur

Classes de 7e	1
Classes de 8e	2
Classes de 9e théorique et de 9e polyvalente	3
Classes de 9e pratique	4
Classes modulaires	5
Classe d'accueil	6
Classes d'insertion pour élèves venant d'arriver au pays	
Apprentissage accéléré de la langue allemande	7
Apprentissage accéléré de la langue française	8
Classes d'insertion	10
Classe d'accueil pour jeunes adultes	11
Cours d'orientation et d'initiation professionnelle	12

Note explicative :

Chaque année d'étude est subdivisée en 2 colonnes.

- Colonne bf. : Les branches fondamentales sont signalées par un crochet.

- Colonne hrs. : Le nombre de leçons hebdomadaires.

La deuxième ligne de l'en-tête du tableau indique le nombre de branches à prendre en compte pour la promotion.

Régime technique

Division de la formation administrative et commerciale

Section gestion	13
Section communication et organisation	14

Division des professions de santé et des professions sociales

Cycle moyen	16
Cycle supérieur	
Section de la formation de l'éducateur	17
Section de l'assistant(e) technique médical de laboratoire	18
Section de l'assistant(e) technique médical de radiologie	19
Section de la formation de l'infirmier / infirmière	20
Division technique générale	
Section technique générale	23
Section informatique	24
Division artistique	25

Régime de la formation de technicien

Division administrative et commerciale	26
Division agricole	
Section agricole	27
Section environnement naturel	28
Section horticole	29
Division artistique	31
Division chimique	33
Division électrotechnique	
Section communication	34
Section énergie	35
Division génie civil	36
Division hôtelière et touristique	
Section hôtelière	38
Section touristique	39
Division informatique	40
Division mécanique	
Section mécanique d'automobiles	41
Section mécanique générale	42

Note explicative :

Chaque année d'étude est subdivisée en 3 colonnes.

- Colonne bf. : Les branches fondamentales sont signalées par un crochet.

- Colonne hrs. : Le nombre de leçons hebdomadaires.

- Colonne coeff. : Le coefficient applicable à la branche.

La deuxième ligne de l'en-tête du tableau indique le nombre de branches à prendre en compte pour la promotion.

Régime professionnel

CATP - Filière de plein exercice (Certificat d'Aptitude Technique et Professionnelle)

Division de l'apprentissage agricole

Métiers de l'agriculture et de l'horticulture	
Section des agriculteurs	43
Section des opérateurs de l'environnement	44
Division de l'apprentissage hôtelier et touristique	
Professions de l'hôtellerie et de la restauration	
Section des restaurateurs - service	103
Section des restaurateurs - cuisine	104
Section des hôteliers - restaurateurs	105
Section des cuisiniers	107
Division de l'apprentissage industriel	
Professions de la construction et de l'habitat	
Section des menuisiers - ébénistes	110
Section des serruriers de construction	117
Professions de la mécanique	
Section des mécaniciens industriels et de maintenance	114
Professions de l'électricité	
Section des électroniciens en énergie	118
Division de l'apprentissage artisanal et industriel	
Professions de la mécanique	
Section des mécaniciens d'usinage	112
Professions de l'électricité	
Section des électroniciens en communication	120
Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales	
Section des aides-soignants	123

CATP - Filière mixte
(Certificat d'Aptitude Technique et Professionnelle)

Division de l'apprentissage agricole	
Métiers de l'agriculture et de l'horticulture	
Section des horticulteurs	
Sous-section des fleuristes	45
Sous-section des maraîchers	46
Sous-section des pépiniéristes-paysagistes	47
Sous-section des floriculteurs	48
Division de l'apprentissage artisanal	
Métiers de l'alimentation	
Section des boulangers-pâtisseries	50
Section des bouchers-charcutiers	51
Section des traiteurs	52
Métiers de la mécanique	
Section des mécaniciens d'autos et de motos	64
Section des carrossiers et débosselleurs de véhicules automoteurs	65
Section des peintres de véhicules automoteurs	66
Section des électroniciens de véhicules automoteurs	67
Section des mécaniciens de machines et de matériel agricoles et viticoles	68
Section des magasiniers du secteur automobile	69
Métiers de la construction et de l'habitat	
Section des électriciens	73
Section des bobineurs	74

Section des menuisiers	75
Section des serruriers	78
Section des métiers du bâtiment	
Sous-section des fumistes - ramoneurs	82
Sous-section des marbriers	83
Sous-section des carreleurs	85
Sous-section des plafonneurs - façadiers	86
Section des peintres - décorateurs	87
Division de l'apprentissage artisanal et industriel	
Professions de la construction et de l'habitat	
Section des professions du bâtiment	
Sous-section des maçons	70
Sous-section des tailleurs - sculpteurs de pierres	84
Division de l'apprentissage commercial	
Professions du commerce	
Section des employés administratifs et commerciaux	98
Section des assistants en pharmacie	100
Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales	
Section des auxiliaires de vie	124

CATP - Filière concomitante (Certificat d'Aptitude Technique et Professionnelle)

Division de l'apprentissage agricole	
Métiers de l'agriculture et de l'horticulture	
Section des horticulteurs	49
Division de l'apprentissage artisanal	
Métiers de la mode, de la santé, de l'hygiène	
Section des couturiers et modistes	53
Section des bottiers - cordonniers	54
Section des horlogers	55
Section des bijoutiers - orfèvres	56
Section des opticiens	57
Section des mécaniciens dentaires	58
Section des mécaniciens orthopédistes - bandagistes	59
Section des coiffeurs	60
Section des esthéticiens	61
Métiers de la mécanique	
Section des mécaniciens ajusteurs	62
Section des armuriers	63
Métiers de la construction et de l'habitat	
Section des installateurs de chauffage, de ventilation et de climatisation	71
Section des installateurs sanitaires	72
Section des parqueteurs	76
Section des fabricants poseurs de volets, jalousies, marquises et stores	77
Section des métiers de la toiture	
Sous-section des couvreurs	79
Sous-section des ferblantiers - zingueurs	80
Sous-section des charpentiers	81
Section des vitriers - miroitiers	88

Section des tapissiers - décorateurs	89
Métiers divers	
Section des métiers du livre	
Sous-section des imprimeurs	90
Sous-section des relieurs	91
Section des photographes	92
Section des instructeurs de natation	93
Section des instructeurs de conducteurs de véhicules automoteurs	94
Métiers de l'alimentation	
Section des vendeurs en boulangerie - pâtisserie - confiserie	97
Division de l'apprentissage commercial	
Professions du commerce	
Section des agents de voyages	95
Section des vendeurs, vendeurs - magasiniers et magasiniers	96
Section des employés administratifs et commerciaux	99
Division de l'apprentissage artisanal et commercial	
Section des décorateurs - étalagistes et décorateurs - publicitaires	102
Division de l'apprentissage hôtelier et touristique	
Professions de l'hôtellerie et de la restauration	
Section des cuisiniers	106
Section des serveurs de restaurant	108
Division de l'apprentissage industriel	
Professions de la construction et de l'habitat	
Section des dessinateurs en bâtiment	109
Professions de la mécanique	
Section des mécaniciens d'usinage	111
Section des mécaniciens industriels et de maintenance	113
Section des mécatroniciens	115
Section des mécaniciens d'avions	116
Section des informaticiens qualifiés	121
Professions de l'électricité	
Section des électroniciens en énergie	119
Division de l'apprentissage artisanal et industriel	
Section des gestionnaires qualifiés en logistique	122

CCM

(Certificat de Capacité Manuelle)

Métiers de l'artisanat : bottiers - cordonniers, bouchers - charcutiers, boulangers - pâtisseries, carreleurs, coiffeurs, couturiers, couvreurs, débosseleurs de véhicules automoteurs, fourreurs, fumistes - ramoneurs, garnisseurs d'autos, maçons, marbriers, maroquiniers, mécaniciens de cycles et de motocycles, meuniers, modistes - chapeliers, nettoyeurs de bâtiments, parqueteurs, pâtisseries - confiseurs - glaciers, peintres - décorateurs, peintres de véhicules automoteurs, plafonneurs - façadiers, poseurs de volets et de jalousies, selliers - tapissiers, tailleurs, tailleurs - sculpteurs de pierres, tapissiers - décorateurs, viticulteurs, vitriers - miroitiers	125
Métiers de l'agriculture : fleuristes, floriculteurs, horticulteurs - maraîchers, pépiniéristes - paysagistes	126

CITP (Certificat d'Initiation Technique et Professionnel)

Métiers de la mécanique

Section des mécaniciens d'autos et de motos	127
---	-----

Métiers de la construction et de l'habitat

Section des installateurs de chauffage, de ventilation et de climatisation	128
Section des installateurs sanitaires	129
Section des électriciens	130

Professions de l'hôtellerie et de la restauration

Section des restaurateurs - service	131
Section des restaurateurs - cuisine	132

Professions du commerce

Section de la vente	133
---------------------------	-----

Apprentissage pour Adultes

Les formations de l'apprentissage pour adultes qui ne sont pas repris au présent chapitre sont organisées selon les grilles d'horaires des classes des lycées définies aux chapitres précédents.

Division de l'apprentissage artisanal et industriel

Professions de la construction et de l'habitat

Section des professions du bâtiment	
Sous-section des maçons	134

Division de l'apprentissage artisanal

Métiers de l'alimentation

Section des boulangers-pâtisseries	135
Section des bouchers-charcutiers	136

Métiers de la mécanique

Section des magasiniers du secteur automobile	137
---	-----

Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales

Section des aides-soignants en cours d'emploi	138
Section des auxiliaires de vie	139

Tableau des professions

Abréviations des formations :

CATP - fc = Certificat d'Aptitude Technique et Professionnelle - Filière concomitante

CATP - fp = Certificat d'Aptitude Technique et Professionnelle - Filière de plein exercice

CATP - fm = Certificat d'Aptitude Technique et Professionnelle - Filière mixte

CCM = Certificat de Capacité Manuelle

CITP = Certificat d'Initiation Technique et Professionnelle

Les dénominations des professions sont données sous leur forme masculine, mais elles visent les personnes du sexe féminin comme celles du sexe masculin.

Profession	Formation	Page
Agents de voyages	CATP - fc	95
Agriculteurs	CATP - fp	43

Aides-soignants	CATP - fp	123
Armuriers	CATP - fc	63
Assistants en pharmacie	CATP - fm	100
Auxiliaires de vie	CATP - fm	124
Bijoutiers - orfèvres	CATP - fc	56
Bobineurs	CATP - fm	74
Bottiers - cordonniers	CATP - fc	54
Bottiers - cordonniers	CCM	125
Bouchers - charcutiers	CCM	125
Bouchers-charcutiers	CATP - fm	51
Boulangers - pâtisseries	CCM	125
Boulangers-pâtisseries	CATP - fm	50
Carreleurs	CATP - fm	85
Carreleurs	CCM	125
Carrossiers et débosseleurs de véhicules automoteurs	CATP - fm	65
Charpentiers	CATP - fc	81
Coiffeurs	CATP - fc	60
Coiffeurs	CCM	125
Couturiers	CCM	125
Couturiers et modistes	CATP - fc	53
Couvreurs	CATP - fc	79
Couvreurs	CCM	125
Cuisiniers	CATP - fc	106
Cuisiniers	CATP - fp	107
Débosseleurs de véhicules automoteurs	CCM	125
Décorateurs - étalagistes et décorateurs - publicitaires	CATP - fc	102
Dessinateurs en bâtiment	CATP - fc	109
Electriciens	CATP - fm	73
Electriciens	CITP	130
Electronicien de véhicules automoteurs	CATP - fm	67
Electronicien en communication	CATP - fp	120
Electronicien en énergie	CATP - fc	119
Electronicien en énergie	CATP - fp	118
Employés administratifs et commerciaux	CATP - fc	99
Employés administratifs et commerciaux	CATP - fm	98
Esthéticiens	CATP - fc	61
Fabricants poseurs de volets, jalousies, marquises et stores	CATP - fc	77
Ferblantiers - zingueurs	CATP - fc	80
Fleuristes	CATP - fm	45
Fleuristes	CCM	126
Floriculteurs	CATP - fm	48
Floriculteurs	CCM	126
Fourreurs	CCM	125
Fumistes - ramoneurs	CATP - fm	82
Fumistes - ramoneurs	CCM	125
Garnisseurs d'autos	CCM	125
Gestionnaires qualifiés en logistique	CATP - fc	122
Horlogers	CATP - fc	55
Horticulteurs	CATP - fc	49
Horticulteurs - maraîchers	CCM	126
Hôteliers - restaurateurs	CATP - fp	105
Imprimeurs	CATP - fc	90
Informaticiens qualifiés	CATP - fc	121
Installateurs de chauffage, de ventilation et de climatisation	CATP - fc	71
Installateurs de chauffage, de ventilation et de climatisation	CITP	128

Installateurs sanitaires	CATP - fc	72
Installateurs sanitaires	CITP	129
Instructeurs de conducteurs de véhicules automoteurs	CATP - fc	94
Instructeurs de natation	CATP - fc	93
Maçons	CATP - fm	70
Maçons	CCM	125
Magasiniers du secteur automobile	CATP - fm	69
Maraîchers	CATP - fm	46
Marbriers	CATP - fm	83
Marbriers	CCM	125
Maroquiniers	CCM	125
Mécaniciens ajusteurs	CATP - fc	62
Mécaniciens d'autos et de motos	CATP - fm	64
Mécaniciens d'autos et de motos	CITP	127
Mécaniciens d'avions	CATP - fc	116
Mécaniciens de cycles et de motocycles	CCM	125
Mécaniciens de machines et de matériel agricoles et viticoles	CATP - fm	68
Mécaniciens dentaires	CATP - fc	58
Mécaniciens d'usinage	CATP - fc	111
Mécaniciens d'usinage	CATP - fp	112
Mécaniciens industriels et de maintenance	CATP - fc	113
Mécaniciens industriels et de maintenance	CATP - fp	114
Mécaniciens orthopédistes - bandagistes	CATP - fc	59
Mécatroniciens	CATP - fc	115
Menuisiers	CATP - fm	75
Menuisiers - ébénistes	CATP - fp	110
Meuniers	CCM	125
Modistes - chapeliers	CCM	125
Nettoyeurs de bâtiments	CCM	125
Opérateurs de l'environnement	CATP - fp	44
Opticiens	CATP - fc	57
Parqueteurs	CATP - fc	76
Parqueteurs	CCM	125
Pâtisseries - confiseurs - glaciers	CCM	125
Peintres - décorateurs	CATP - fm	87
Peintres - décorateurs	CCM	125
Peintres de véhicules automoteurs	CATP - fm	66
Peintres de véhicules automoteurs	CCM	125
Pépiniéristes - paysagistes	CCM	126
Pépiniéristes-paysagistes	CATP - fm	47
Photographes	CATP - fc	92
Plafonneurs - façadiers	CATP - fm	86
Plafonneurs - façadiers	CCM	125
Poseurs de volets et de jalousies	CCM	125
Relieurs	CATP - fc	91
Restaurateurs - cuisine	CATP - fp	104
Restaurateurs - cuisine	CITP	132
Restaurateurs - service	CATP - fp	103
Restaurateurs - service	CITP	131
Selliers - tapissiers	CCM	125
Serruriers	CATP - fm	78
Serruriers de construction	CATP - fp	117
Serveurs de restaurant	CATP - fc	108
Tailleurs	CCM	125
Tailleurs - sculpteurs de pierres	CATP - fm	84

Tailleurs - sculpteurs de pierres	CCM	125
Tapissiers - décorateurs	CATP - fc	89
Tapissiers - décorateurs	CCM	125
Traiteurs	CATP - fm	52
Vendeurs en boulangerie - pâtisserie - confiserie	CATP - fc	97
Vendeurs, vendeurs - magasiniers et magasiniers	CATP - fc	96
Vente	CITP	133
Viticulteurs	CCM	125
Vitriers - miroitiers	CATP - fc	88
Vitriers - miroitiers	CCM	125

Enseignement secondaire technique
Cycle inférieur
Classes de 7e

Branches	Code	Rem.	7ST	
			6	
			hrs.	coeff.
Allemand / Luxembourgeois	ALLUX		4	4
Français	FRANC		6	4
Mathématiques	MATHE		5	4
Sciences naturelles	SCINA		3	4
Sciences sociales	SCSOC			4
<i>Géographie</i>	GEOGR		2	
<i>Histoire</i>	HISTO		2	
Éducation technologique et branches d'expression	ESTEC			4
<i>Éducation artistique</i>	EDUAR		2	
<i>Éducation musicale</i>	EDUMU		1	
<i>Éducation physique et sportive</i>	EDUPH		3	
<i>Groupe d'options et d'ateliers</i>	GROPA			
<i>Options</i>	OPxxx		1	1
<i>Ateliers</i>	ATxxx		1	1
Groupe à options Morch / Fomos	OPMOR			
<i>Instruction religieuse et morale</i>	MORCH		1	1
<i>Formation morale et sociale</i>	FOMOS		1	1
Total			30	26

Remarque:

1. 7ST La classe de 7e d'adaptation 7AD est organisée avec une grille d'horaires identique à celle de la 7ST.

Enseignement secondaire technique
Cycle inférieur
Classes de 8e

Branches	Code	Rem.	8TE		8PO	
			6		5	
			hrs.	coeff.	hrs.	coeff.
Allemand / Luxembourgeois	ALLUX	1	4	4	4	4
Français	FRANC	2	4	4	4	4
Anglais	ANGLA	3	4	4	4	
Mathématiques	MATHE		4	4	4	4
Sciences naturelles	SCINA		3	4	3	4
Sciences sociales	SCSOC			4		4
<i>Géographie</i>	GEOGR		1		1	
<i>Histoire</i>	HISTO		2		2	
Éducation technologique et branches d'expression	ESTEC			4		4
<i>Éducation artistique</i>	EDUAR		2		2	
<i>Éducation physique et sportive</i>	EDUPH		2		2	
<i>Groupe d'options et d'ateliers</i>	GROPA					
<i>Options</i>	OPxxx		3	3	3	3
<i>Ateliers</i>	ATxxx		3	3	3	3
Groupe à options Morch / Fomos	OPMOR					
<i>Instruction religieuse et morale</i>	MORCH		1	1	1	1
<i>Formation morale et sociale</i>	FOMOS		1	1	1	1
Total			30	32	30	28

Remarques:

1. ALLUX 8PO En 8PO, l'élève choisit une langue, l'allemand ou le français, comme 1ère langue qui est une branche de promotion.
L'autre langue forme avec l'anglais la branche de promotion "2e et 3e langues" avec un coefficient 4.
2. FRANC 8PO En 8PO, l'élève choisit une langue, l'allemand ou le français, comme 1ère langue qui est une branche de promotion.
L'autre langue forme avec l'anglais la branche de promotion "2e et 3e langues" avec un coefficient 4.
3. ANGLA 8PO En 8PO, l'anglais forme avec l'allemand ou le français la branche de promotion appelée : "2e et 3e langues" avec un coefficient 4.

Enseignement secondaire technique
Cycle inférieur
Classes de 9e théorique et de 9e polyvalente

Branches	Code	Rem.	9TE		9PO	
			7		6	
			hrs.	coeff.	hrs.	coeff.
Allemand / Luxembourgeois	ALLUX	1	3	4	3	4
Français	FRANC	2	5	4	3	4
Anglais	ANGLA	3	4	4	2	
Mathématiques	MATHE		4	4	4	4
Sciences	SCIEN			4		4
<i>Sciences naturelles</i>	SCINA		3		2,5	
<i>Informatique</i>	INFOR		2		2	
Sciences sociales	SCSOC			4		4
<i>Géographie</i>	GEOGR		1		1	
<i>Histoire</i>	HISTO		2		1,5	
Éducation technologique et branches d'expression	ESTEC			4		4
<i>Éducation artistique</i>	EDUAR		1		1	
<i>Éducation physique et sportive</i>	EDUPH		2		2	
<i>Groupe d'options et d'ateliers</i>	GROPA					
<i>Options</i>	OPxxx		2		7	
<i>Ateliers</i>	ATxxx		2		7	
Groupe à options Morch / Fomos	OPMOR					
<i>Instruction religieuse et morale</i>	MORCH		1	1	1	1
<i>Formation morale et sociale</i>	FOMOS		1	1	1	1
Total			30	29	30	25

Remarques:

1. ALLUX 9PO En 9PO, l'élève choisit une langue, l'allemand ou le français, comme 1ère langue qui est une branche de promotion.
L'autre langue forme avec l'anglais la branche de promotion "2e et 3e langues" avec un coefficient 4.
2. FRANC 9PO En 9PO, l'élève choisit une langue, l'allemand ou le français, comme 1ère langue qui est une branche de promotion.
L'autre langue forme avec l'anglais la branche de promotion "2e et 3e langues" avec un coefficient 4.
3. ANGLA 9PO En 9PO, l'anglais forme avec l'allemand ou le français la branche de promotion appelée : "2e et 3e langues" avec un coefficient 4.

Enseignement secondaire technique
Cycle inférieur
Classes de 9e pratique

Branches	Code	Rem.	9PR	
			7	
			hrs.	coeff.
Langues	LANLU		7	4
<i>Allemand / Luxembourgeois</i>	ALLUX		4	
<i>Français</i>	FRANC		3	
Mathématiques	MATHE		4	4
Sciences naturelles	SCNAT		3	3
Sciences sociales	SCSOC		2	3
Éducation technologique	EDTEC			2
<i>Informatique</i>	INFOR		1	
<i>Dessin technique</i>	DESTE		1	
Groupe d'options et d'ateliers	GROPA			
<i>Options</i>	OPxxx		8	4
<i>Ateliers</i>	ATxxx		8	4
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	2
Groupe à options Morch / Fomos	OPMOR			
<i>Instruction religieuse et morale</i>	MORCH		1	1
<i>Formation morale et sociale</i>	FOMOS		1	1
Tutorat	TUPRE		1	
Total			30	23

Enseignement secondaire technique
Régime préparatoire
Cycle inférieur
Classes modulaires

Branches	Code	Rem.	7MO		8MO		9MO	
			6		6		6	
			hrs.	coeff.	hrs.	coeff.	hrs.	coeff.
Allemand / Luxembourgeois	ALLUX		4	4	4	4	4	4
Français	FRANC		4	4	4	4	4	4
Mathématiques	MATHE		6	4	6	4	6	4
Culture générale	CULGE		5	4	5	4	5	4
Groupe à options Morch / Fomos	OPMOR							
<i>Instruction religieuse et morale</i>	MORCH		1	1	1	1	1	1
<i>Formation morale et sociale</i>	FOMOS		1	1	1	1	1	1
Groupe d'options et d'ateliers	GROPA							
<i>Options</i>	OPxxx		6	4	6	4	6	4
<i>Ateliers</i>	ATxxx		6	4	6	4	6	4
Éducation physique et sportive	EDUPH		3	1	3	1	3	1
Tutorat	TUPRE		1		1		1	
Total			30	22	30	22	30	22

Enseignement secondaire technique

Cycle inférieur

Classe d'accueil

Branches	Code	Rem.	ACCU	
			4	
			hrs.	coeff.
Français	FRANC	1	15	4
Luxembourgeois	LUXEM		3	3
Mathématiques	MATHE	2	5	4
Éducation technologique et branches d'expression	ESTEC			4
<i>Éducation physique et sportive</i>	EDUPH		2	
<i>Groupe d'options et d'ateliers</i>	GROPA			
<i>Options</i>	OPxxx	3	3	
<i>Ateliers</i>	ATxxx		3	
Groupe à options Morch / Fomos	OPMOR			
<i>Instruction religieuse et morale</i>	MORCH		1	1
<i>Formation morale et sociale</i>	FOMOS		1	1
Tutorat	TUPRE		1	
Total			30	16

Remarques:

- FRANC 7ACCU Les sciences humaines (histoire/géo.) et les sciences naturelles sont enseignées dans le cadre des leçons de français.
- MATHE 7ACCU Il convient de prévoir une heure par semaine en salle informatique.
- OPXXX 7ACCU Il convient de prévoir une heure par semaine en salle informatique.
La direction de chaque école décide des matières qu'il convient d'inscrire au programme, en fonction des besoins des élèves et des ressources de l'établissement: ateliers, études dirigées, travaux pratiques.

Enseignement secondaire technique
Cycle inférieur
Classes d'insertion pour élèves venant d'arriver au pays
Apprentissage accéléré de la langue allemande

Branches	Code	Rem.	7STA		8TEA		8POA		9TEA		9POA	
			5		6		5		7		6	
			hrs.	coeff.								
Allemand	ALLEM		15	4	10	4	10	4	8	4	8	4
Français	FRANC		4	4	3	4			4	4		
Anglais	ANGLA				4	4			4	4		
2e et 3e langues	2LANG							4				4
<i>Français</i>	FRANC						3					4
<i>Anglais</i>	ANGLA						4					4
Mathématiques	MATHE		4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Sciences	SCIEN			4		4		4		4		4
<i>Sciences naturelles</i>	SCINA		2		3		3		2		2	
<i>Informatique</i>	INFOR								2		2	
Sciences sociales	SCSOC			4		4		4		4		4
<i>Histoire / Géographie</i>	HIGEO		2									
<i>Éducation civique et sociale</i>	EDUCS				1		1		2		2	
Éducation technologique et branches d'expression	ESTEC			4		4		4		4		4
<i>Éducation artistique</i>	EDUAR		1		1		1					
<i>Éducation physique et sportive</i>	EDUPH		2		2		2		2		2	
<i>Éducation technologique</i>	EDTEC											
<i>Nouvelles technologies de l'information</i>	NTIC											
<i>Groupe d'options et d'ateliers</i>	GROPA											
<i>Groupe d'options et d'ateliers</i>	GROPA											
<i>Options</i>	OPxxx				2		2		2		2	
<i>Ateliers</i>	ATxxx				2		2		2		2	
Total			30	24	30	28	30	24	30	28	30	24

Enseignement secondaire technique
Cycle inférieur
Classes d'insertion pour élèves venant d'arriver au pays
Apprentissage accéléré de la langue française

Branches	Code	Rem.	7STF		8TEF		8POF	
			5		6		5	
			hrs.	coeff.	hrs.	coeff.	hrs.	coeff.
Luxembourgeois	LUXEM		2	2	2	2		
Français	FRANC		16	4	11	4	11	4
Anglais	ANGLA				4	4		
2e et 3e langues	2LANG							4
<i>Luxembourgeois</i>	LUXEM						2	
<i>Anglais</i>	ANGLA						4	
Mathématiques	MATHE		5	4	4	4	4	4
Sciences naturelles	SCNAT		2	4	3	4	3	4
Sciences sociales	SCSOC			4		4		4
<i>Histoire / Géographie</i>	HIGEO		2					
<i>Éducation civique et sociale</i>	EDUCS				1		1	
Éducation technologique et branches d'expression	ESTEC			4		4		4
<i>Éducation artistique</i>	EDUAR		1		1		1	
<i>Éducation physique et sportive</i>	EDUPH		2		2		2	
<i>Groupe d'options et d'ateliers</i>	GROPA							
<i>Options</i>	OPxxx				2		2	
<i>Ateliers</i>	ATxxx				2		2	
Total			30	22	30	26	30	24

Enseignement secondaire technique
Cycle inférieur
Classes d'insertion pour élèves venant d'arriver au pays
Apprentissage accéléré de la langue française

Branches	Code	Rem.	9TEF		9POF		9PRF	
			7		6		6	
			hrs.	coeff.	hrs.	coeff.	hrs.	coeff.
Luxembourgeois	LUXEM		2					
Français	FRANC		10	4	10	4		
Anglais	ANGLA		4	4				
2e et 3e langues	2LANG					4		
<i>Luxembourgeois</i>	LUXEM				2			
<i>Anglais</i>	ANGLA				4			
Langues	LANLU							4
<i>Luxembourgeois</i>	LUXEM						3	
<i>Français</i>	FRANC						5	
Mathématiques	MATHE		4	4	4	4	4	4
Sciences	SCIEN			4		4		
<i>Sciences naturelles</i>	SCINA		2		2			
<i>Informatique</i>	INFOR		2		2			
Sciences naturelles	SCNAT						3	3
Sciences sociales	SCSOC			4		4	2	3
<i>Éducation civique et sociale</i>	EDUCS		2		2			
Éducation technologique et branches d'expression	ESTEC			4		4		
<i>Éducation physique et sportive</i>	EDUPH		2		2			
<i>Groupe d'options et d'ateliers</i>	GROPA							
<i>Options</i>	OPxxx		2		2			
<i>Ateliers</i>	ATxxx		2		2			
Éducation technologique	EDTEC							2
<i>Informatique</i>	INFOR						1	
<i>Dessin technique</i>	DESTE						1	
Options (FE)	BRCOP							
<i>Options</i>	OPxxx						8	4
<i>Ateliers</i>	ATxxx						8	4
Éducation physique et sportive	EDUPH						2	2
Cours facultatifs	COUFA							
Tutorat	TUPRE						1	
Total			30	24	30	24	30	22

Enseignement secondaire technique
Régime préparatoire
Cycle inférieur
Classes d'insertion

Branches	Code	Rem.	7MOF		8MOF		9MOF	
			6		6		6	
			hrs.	coeff.	hrs.	coeff.	hrs.	coeff.
Luxembourgeois	LUXEM		2	1	2	1	2	1
Français	FRANC		6	4	6	4	6	4
Mathématiques	MATHE		6	4	6	4	6	4
Culture générale	CULGE		5	4	5	4	5	4
Groupe à options Morch / Fomos	OPMOR							
<i>Instruction religieuse et morale</i>	MORCH		1	1	1	1	1	1
<i>Formation morale et sociale</i>	FOMOS		1	1	1	1	1	1
Groupe d'options et d'ateliers	GROPA							
<i>Options</i>	OPxxx		6	4	6	4	6	4
<i>Ateliers</i>	ATxxx		6	4	6	4	6	4
Éducation physique et sportive	EDUPH		3	1	3	1	3	1
Tutorat	TUPRE		1		1		1	
Total			30	19	30	19	30	19

Enseignement secondaire technique
Cycle inférieur
Classe d'accueil pour jeunes adultes

Branches	Code	Rem.	CLIJA	
			0	
			bf	hrs.
Français	FRANC	1, 2	✓	15
Luxembourgeois	LUXEM			2
Anglais	ANGLA			2
Mathématiques	MATHE	3	✓	4
Éducation technologique et branches d'expression	ESTEC			
Éducation artistique	EDUAR	4	✓	2
Éducation physique et sportive	EDUPH		✓	2
Nouvelles technologies de l'information	INITE		✓	2
Tutorat	TUTOR	1, 2		1
Total				30

Remarques:

1. FRANC, TUTOR
Les sciences humaines (histoire/géo), les sciences naturelles et l'éducation civique sont enseignées dans le cadre des leçons de français. Les cours d'éducation civique comprennent également des visites d'institutions politiques et culturelles luxembourgeoises afin de familiariser le jeune avec son nouveau lieu de vie.
2. FRANC, TUTOR
Le tutorat sera assuré par le régent, c'est-à-dire l'enseignant de français et portera sur l'orientation scolaire et/ou professionnelle du jeune (préparation à la vie professionnelle, informations sur le contexte socio-politique luxembourgeois). Les interventions des collaborateurs de l'Action locale pour jeune et de l'Orientation professionnelle du ministère du Travail et de l'Emploi auront lieu dans le cadre du tutorat.
3. MATHE
Les connaissances en mathématiques étant généralement très différentes, l'enseignant devra différencier son cours.
4. EDUAR
L'éducation artistique, à entendre comme un éveil à l'art, sera alternée avec des stages ou visites en entreprise, respectivement des stages dans des ateliers de travail pratique, si l'élève montre des compétences professionnelles.

Enseignement secondaire technique
Cycle inférieur
Cours d'orientation et d'initiation professionnelle

Branches	Code	Rem.	IPDM	
			5	
			hrs.	coeff.
Enseignement général	ENGEN			
Communication	COMIP	2, 3, 4	4	
Calcul	CALIP	4	4	
Education civique et sociale	ECSIP	4	2	
Formation pratique et professionnelle	FOPPR			
Travaux pratiques en atelier	TPIXX		10	
Stage pratique en entreprises	STAIP	5		
Education technologique et branche d'expression	ESTIP		10	
<i>Education physique et sportive</i>	EDUIP			
<i>Education artistique et culturelle</i>	EACIP			
<i>Technologie de l'information et de la communication</i>	TICIP			
<i>Projets pédagogiques</i>	PRPIP			
<i>Ateliers</i>	ATIXX			
Total			30	

Remarques:

1. OPTIO La direction de chaque lycée ou de chaque centre décide des matières qu'il convient d'inscrire au programme des options, en fonction des besoins des élèves et des ressources de l'établissement : options, ateliers, travaux pratiques, culture générale, éducation physique et sportive, initiation à la vie culturelle et artistique...
2. COMIP Choix de langue: En début de l'année scolaire l'élève opte pour une langue dans laquelle il sera évalué.
3. COMIP Les élèves ne maîtrisant pas la langue luxembourgeoise suivront un cours de base de luxembourgeois.
4. COMIP, CALIP, ECSIP Il est vivement recommandé que les technologies de l'information et de la communication soient intégrées dans le volet général et social, afin que les élèves puissent s'y familiariser, acquérir des notions de base dans un contexte naturel et réel et adopter une attitude responsable dans l'utilisation de l'Internet et des logiciels.
5. STAIP L'année scolaire est complétée par des stages longs et/ou hebdomadaires en entreprises d'une durée minimale de 30 jours.

Enseignement secondaire technique
Régime technique
Division de la formation administrative et commerciale
Section gestion

Branches	Code	Rem.	10CM			11CM			12CG			13CG		
			9			11			11			10		
			bf	hrs.	coeff.									
Enseignement professionnel	ENPRO													
Économie d'entreprise	ECOEN		✓	3	4	✓	3	4						
Économie de gestion	ECOGE								✓	4	4	✓	4	4
Économie politique	ECOPO								✓	3	4	✓	4	4
Comptabilité	COMPT		✓	3	4	✓	3	4	✓	3	4	✓	3	4
Communication professionnelle	COMPR			4	3		2	3						
Informatique	INFOR						2	3		4	3		3	3
Éléments de droit	DROCO						3	3						
Gestion de projet	GESPJ	1									2			
Enseignement général	ENGEN													
Français	FRANC		✓	4	4	✓	3	4	✓	3	4	✓	3	4
Allemand	ALLEM			3	3		3	3		3	3		3	3
Anglais	ANGLA			4	3		4	3		3	3		3	3
Mathématiques	MATHE			3	3		3	3		3	3		3	3
Technologie, environnement et santé	TECES			2	3									
Connaissance du monde contemporain	CONMO						2	3		2	3		2	3
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1		2	1		2	1
Groupe à options Morch / Fomos	OPMOR													
<i>Instruction religieuse et morale</i>	MORCH			2	1									
<i>Formation morale et sociale</i>	FOMOS			2	1									
Cours facultatifs	COUFA													
<i>Français appliqué</i>	OLFRA	2		2			2							
<i>Allemand appliqué</i>	OLALL	3		2			2							
<i>Cours spécifique</i>	OSPEC	4		2			2			2			2	
Total				30	29		30	34		30	34		30	32

Remarques:

Les classes du cycle moyen sont organisées en commun avec la section communication et organisation.

1. GESPJ 12CG La durée globale du projet est de deux semaines. Durant les périodes définies pour les travaux de projets, les autres cours n'auront pas lieu.
2. OLFRA 10CM, 11CM Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue française appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.
3. OLALL 10CM, 11CM Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue allemande appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.
4. OSPEC 10CM, 11CM, 12CG, 13CG Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours spécifiques pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.

Enseignement secondaire technique
Régime technique
Division de la formation administrative et commerciale
Section communication et organisation

Branches	Code	Rem.	10CM			11CM			12CC			13CC		
			9			11			12			11		
			bf	hrs.	coeff.									
Enseignement professionnel	ENPRO													
Économie d'entreprise	ECOEN		✓	3	4	✓	3	4						
Économie de gestion	ECOGE								✓	4	4	✓	4	4
Économie politique	ECOPO								✓	3	4	✓	4	4
Communication professionnelle et relations humaines	COPRH								✓	3	4	✓	3	4
Organisation et gestion d'activités	ORGES									3	3		3	3
Comptabilité	COMPT		✓	3	4	✓	3	4		2	3		2	3
Communication professionnelle	COMPR			4	3		2	3						
Informatique	INFOR						2	3						
Éléments de droit	DROCO						3	3						
Technologies de l'information et de la communication	TINCO									2	3		2	3
Gestion de projet	GESPJ	1									2			
Enseignement général	ENGEN													
Français	FRANC		✓	4	4	✓	3	4	✓	3	4	✓	3	4
Allemand	ALLEM			3	3		3	3		3	3		3	3
Anglais	ANGLA			4	3		4	3		3	3		3	3
Mathématiques	MATHE			3	3		3	3						
Technologie, environnement et santé	TECES			2	3									
Connaissance du monde contemporain	CONMO						2	3		2	3		2	3
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1		2	1		2	1
Groupe à options Morch / Fomos	OPMOR													
<i>Instruction religieuse et morale</i>	MORCH			2	1									
<i>Formation morale et sociale</i>	FOMOS			2	1									
Cours facultatifs	COUFA													
<i>Français appliqué</i>	OLFRA	2		2			2							
<i>Allemand appliqué</i>	OLALL	4		2			2							
<i>Anglais appliqué</i>	OLANG	3								2				
<i>Cours spécifique</i>	OSPEC	5		2			2						2	
Total				30	29		30	34		30	37		31	35

Remarques:

- | | | | |
|----|-------|------------------------|---|
| 1. | GESPJ | 12CC | La durée globale du projet est de deux semaines. Durant les périodes définies pour les travaux de projets, les autres cours n'auront pas lieu. |
| 2. | OLFRA | 10CM, 11CM | Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue française appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins. |
| 3. | OLANG | 12CC | Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue anglaise appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins. (Le cours peut également être fréquenté par les élèves de la 12CG) |
| 4. | OLALL | 10CM, 11CM | Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue allemande appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins. |
| 5. | OSPEC | 10CM, 11CM, 12CC, 13CC | Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours spécifiques pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins. |

Enseignement secondaire technique

Régime technique

Cycle moyen

Division des professions de santé et des professions sociales

Branches	Code	Rem.	10PS			11PS		
			11			10		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Biologie générale	BIOGE	1	✓	3	3	✓	3	3
Biologie humaine et sciences sociales	BIO SO		✓	4	4	✓	4	4
Chimie	CHIMI	2		3	3		4	4
Physique	PHYSI	3		3	3		4	3
Informatique appliquée	INFAP			1	2		1	2
Allemand	ALLEM			3	3		3	3
Anglais	ANGLA			3	3		3	3
Français	FRANC			3	3		3	3
Mathématiques	MATHE			2	3			
Connaissance du monde contemporain	CONMO			2	3		2	3
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1
Groupe à options Morch / Fomos	OPMOR							
<i>Instruction religieuse et morale</i>	MORCH			1	1		1	1
<i>Formation morale et sociale</i>	FOMOS			1	1		1	1
Total				30	32		30	30

Remarques:

- | | | | |
|----|-------|------------|--|
| 1. | BIOGE | 10PS, 11PS | Dont une leçon de travaux pratiques (code TPBIO) |
| 2. | CHIMI | 10PS, 11PS | Dont une leçon de travaux pratiques (code TPCHI) |
| 3. | PHYSI | 10PS, 11PS | Dont une leçon de travaux pratiques (code TPPHY) |

Enseignement secondaire technique
Régime technique
Cycle supérieur
Division des professions de santé et des professions sociales
Section de la formation de l'éducateur

Branches	Code	Rem.	12ED			13ED			14ED		
			11			12			9		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Pédagogie	PEDAG		✓		4	✓		4	✓		4
<i>Pédagogie sociale</i>	PEDSO			2	2		1	1		3	2
<i>Pédagogie spéciale</i>	PEDSP			1	1		2	2		3	2
<i>Pédagogie des médias</i>	PEDME									2	1
Psychopédagogie	PSYPE			2	3		2	3		3	3
Méthodologie psychopédagogique	MPSYP			3	3		3	3			
Psychologie	PSYCH		✓	3	4	✓	3	4	✓	4	4
Techniques d'expression et d'animation	TEXAN				4			4			
<i>Éducation artistique</i>	EDART			1	1		1	1			
<i>Éducation musicale</i>	EDMUS			1	1		1	1			
<i>Techniques de communication</i>	TECCO			1	1		1	1			
Gérontologie	GERON									3	3
Législation et déontologie	LEDEO						1	2		2	2
Pratique professionnelle	PRAPR		✓	8	4	✓	8	4	✓	6	4
Groupe à options 2 langues parmi 3	OPL23										
<i>Allemand</i>	ALLEM			3	3		3	3			
<i>Anglais</i>	ANGLA			3	3		3	3			
<i>Français</i>	FRANC			3	3		3	3			
Biologie humaine	BIOHU			2	2						
Connaissance du monde contemporain	CONMO						1	2		2	2
Éducation à la santé	EDSAE									3	3
Éducation physique et sportive	EDUPH			1	1		1	1		1	1
Mathématiques appliquées	MATHA	1		1	2		1	2			
Total				32	33		32	35		32	26

Remarques:

Indication du nombre de leçons annuelles.

1. MATHA 12ED, 13ED Cette branche comprend la comptabilité et les statistiques.

Enseignement secondaire technique
Régime technique
Cycle supérieur
Division des professions de santé et des professions sociales
Section de l'assistant(e) technique médical de laboratoire

Branches	Code	Rem.	12SL			13SL			14SL		
			13			10			8		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Chimie médicale	CHIME		✓	2	4	✓	6	4	✓	4,5	4
Enseignement clinique	ENSCL	1, 2, 3	✓	8	4	✓	8	4	✓	23	4
Notions de base	BASES			1,5	3						
Enseignement théorique professionnel	ENTHP			1	3						
Hématologie	HEMAT		✓	1	3	✓	4	4	✓		4
<i>Hématologie et coagulation</i>	HEMCO									1	
Microbiologie	MICBI		✓	0,5	2	✓	4	4	✓		4
<i>Bactériologie</i>	BACTE									0,5	1
<i>Immunologie</i>	IMMUN									1	1
Anatomie - Pathologie	ANAPA						0,5	3		0,5	3
Connaissance du monde	COMBC				2			2			2
<i>Connaissance du monde professionnel</i>	CONPR			0,5	1		1	1		0,5	
<i>Connaissance du monde contemporain</i>	CONMO			1	1		1	1			
Sciences humaines et sociales	SCHUS			1	2		0,5	2		0,5	2
Chimie	CHIMI		✓	3	3						
Groupe à options 2 langues parmi 3	OPL23										
<i>Allemand</i>	ALLEM			3	3		3	3			
<i>Anglais</i>	ANGLA			3	3		3	3			
<i>Français</i>	FRANC			3	3		3	3			
Biologie humaine	BIOHU			3	2						
Physique	PHYSI			2,5	2						
Éducation physique et sportive	EDUPH			1	1		1	1		0,5	1
Total				32	37		32	30		32	24

Remarques:

- ENSCL 12SL, 13SL Formation en situation simulée (LABPS): 8 leçons.
- ENSCL 14SL Formation en situation simulée (LABPS): 2 leçons.
Formation en situation réelle: 21 leçons.
- ENSCL 8 leçons hebdomadaires sont à comptabiliser pour la préparation de l'ENSCL, la rédaction de rapports de travaux personnels et présentation de situations cliniques.

Enseignement secondaire technique
Régime technique
Cycle supérieur
Division des professions de santé et des professions sociales
Section de l'assistant(e) technique médical de radiologie

Branches	Code	Rem.	12SR			13SR			14SR		
			12			10			6		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Connaissances professionnelles	COSPR		✓	2,5	4	✓		4	✓	3,5	4
<i>Radiophysique</i>	RAPHY	1					1	2			
<i>Radioprotection</i>	RAPRO						0,5	1			
Radiothérapie	RATHE					✓	1	4			
Imagerie médicale	IMMED		✓		4	✓		4	✓	1,5	4
<i>Sciences médicales</i>	SCMED				0,5		1	2	1		
<i>Techniques d'exploration</i>	TEEXP				5,5		2	3	2		
Techniques de soins	TECSO		✓		1,5		4				
Enseignement clinique	ENSCL	2, 3, 4	✓		7	✓		4	✓	15	4
Connaissance du monde	COMBC				2			2			2
<i>Connaissance du monde professionnel</i>	CONPR				0,5		1	0,5	1		0,5
<i>Connaissance du monde contemporain</i>	CONMO				1		1	1	1		
Notions de base	BASES				1		2				
<i>Hygiène professionnelle</i>	HYPRO				2						
<i>Pharmacologie</i>	PHARM				1						
Sciences humaines et sociales	SCHUS				1		2	0,5	2		0,5
Physique	PHYSI		✓		2,5		3				
Groupe à options 2 langues parmi 3	OPL23										
<i>Allemand</i>	ALLEM				3		3	3	3		
<i>Anglais</i>	ANGLA				3		3	3	3		
<i>Français</i>	FRANC				3		3	3	3		
Biologie humaine	BIOHU				2		2	1	2		
Éducation physique et sportive	EDUPH				1		1	0,5	1		0,5
Total					32		34	32	29		32
											17

Remarques:

1. RAPHY 13SR Formation en situation simulée: 0,5 leçons
2. ENSCL 12SR Formation en situation simulée (LABPS): 1,5 leçons
Formation en situation réelle: service d'imagerie médicale: 5,5 leçons.
3. ENSCL 14SR Formation en situation simulée (LABPS): 0,5 leçon.
Formation en situation réelle: 25 leçons.
4. ENSCL 8 leçons hebdomadaires sont à comptabiliser pour la préparation de l'ENSCL, la rédaction de rapports de travaux personnels et présentation de situations cliniques.

Enseignement secondaire technique
Régime technique
Cycle supérieur
Division des professions de santé et des professions sociales
Section de la formation de l'infirmier / infirmière

Branches	Code	Rem.	12SI		
			7		
			bf	hrs.	coeff.
Connaissances de langues	CONLA		✓		4
<i>Groupe à options allemand / anglais</i>	OPLAA				
<i>Allemand</i>	ALLEM			3	1
<i>Anglais</i>	ANGLA			3	1
<i>Français</i>	FRANC			4	1
Connaissances de culture générale	CONCG		✓		4
<i>Mathématiques appliquées</i>	MATHA			1	2
<i>Sciences humaines et sociales</i>	SCHUS	1		2	2
<i>Éducation physique et sportive</i>	EDUPH			2	1
Connaissances scientifiques 1	COSC1		✓		4
<i>Biophysique / Biochimie</i>	BIOPC			2	2
<i>Nutrition et diététique</i>	NUTDI			1	1
<i>Pharmacologie</i>	PHARM			1	1
Connaissances scientifiques 2	COSC2		✓		4
<i>Biologie humaine</i>	BIOHU	2		3	2
<i>Hygiène professionnelle / Microbiologie</i>	HYGMI	3		1	1
<i>Étapes de la vie</i>	ETAPE	4		1	1
Sciences médicales	SCMED	5	✓	2	4
Concepts de soins et problèmes infirmiers	COSPI	6	✓	4	4
Connaissances professionnelles relationnelles et déontologiques	COPRD		✓		4
<i>Communication professionnelle</i>	COMPR	7		2	
<i>Connaissance du monde professionnel</i>	CONPR	8		1	
Connaissances professionnelles appliquées / pratiques	COPAP	9			
<i>Laboratoire d'enseignement clinique</i>	LABPS			2	
<i>Enseignement clinique</i>	ENSCL	10			
Total				32	28

Remarques:

Les cours définis par la grille horaire sont organisées pendant 30 semaines.

1. SCHUS La matière porte sur: sociologie, psychologie.
2. BIOHU La matière porte sur: anatomie, physiologie.
3. HYGMI La matière porte entre autres sur: bactériologie, virologie et parasitologie.
4. ETAPE La matière porte sur: enfant sain, adolescent, personne agée.
5. SCMED La branche porte sur: pathologie, pharmacologie
6. COSPI La matière porte sur: jugement professionnel, investigations et imagerie médicale, principes des soins infirmiers en matière de médecine, chirurgie, obstétrique, pédiatrie, psychiatrie et santé mentale, gériatrie.
7. COMPR La matière porte sur: communication fonctionnelle et aidante, théorie + laboratoire (1+1).
8. CONPR La matière porte sur: éthique de la profession, législation, principes d'administration, méthodologie à la recherche, aspects juridiques de la profession.
9. COPAP L'évaluation est formative en classe de 12e SI. Pour pouvoir être admis en classe de 13e SI, l'élève doit avoir suivi tous les stages et présenter à la fin de l'année scolaire un portfolio complet et bien soigné.
10. ENSCL L'enseignement clinique est organisé pendant 6 semaines avec 38 heures par semaine donc avec un total de 228 heures, ce qui correspond à 6,33 leçons hebdomadaires pendant 36 semaines.

Enseignement secondaire technique
Régime technique
Cycle supérieur
Division des professions de santé et des professions sociales
Section de la formation de l'infirmier / infirmière

Branches	Code	Rem.	13SI			14SI		
			9			7		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Concepts de soins et problèmes infirmiers	COSPI		✓	6	4	✓	5,5	4
Sciences médicales	SCMED		✓	2	3	✓	2	3
Communication professionnelle	COMPR		✓	1	3		1	2
Connaissance du monde	COMBC				2			
<i>Connaissance du monde contemporain</i>	CONMO			1	1			
<i>Connaissance du monde professionnel</i>	CONPR			0,5	1			
Connaissance du monde professionnel	CONPR						1,5	2
Sciences humaines et sociales	SCHUS			1	2		0,5	2
Enseignement clinique	ENSCL	1, 2, 3	✓	13,5		✓	23	
Groupe à options 2 langues parmi 3	OPL23							
<i>Allemand</i>	ALLEM			3	3			
<i>Anglais</i>	ANGLA			3	3			
<i>Français</i>	FRANC			3	3			
Biologie humaine	BIOHU			0,5	2			
Éducation physique et sportive	EDUPH			0,5	1		0,5	1
Total				32	23		34	14

Remarques:

La nouvelle grille d'horaire pour la classe 12SI sera définie par règlement grand ducale spécifique pour la rentrée 2010-2011.

1. ENSCL L'enseignement clinique comporte quatre domaines de compétence, poser un jugement professionnel, établir une communication professionnelle, réaliser les prestations de soins, s'engager dans la profession, dont l'évaluation est documentée par un portfolio.
2. ENSCL L'enseignement clinique comporte un stage de trois semaines d'ouverture à la vie professionnelle (OVIP), dont une semaine de stage à l'Éducation à la Santé, en 13e et six semaines en 14e.
Formation en situation simulée (LABPS): en 12e trois leçons, en 13e deux leçons, en 14e une leçon.
3. ENSCL Huit leçons hebdomadaires sont à comptabiliser pour la préparation de l'enseignement clinique, la rédaction de rapports de travaux personnels et la présentation de situations cliniques.

Enseignement secondaire technique
Régime technique
Division technique générale
Section technique générale

Branches	Code	Rem.	10TG			11TG			12GE			13GE		
			11			10			11			11		
			bf	hrs.	coeff.									
Enseignement professionnel	ENPRO													
Mathématiques	MATHE		✓	5	4	✓	5	4	✓	5	4	✓	6	4
Chimie	CHIMI	1		3	4		3	4		3	4		3	4
Physique	PHYSI	2	✓	3	4	✓	3	4	✓	3	4		3	4
Électrotechnique	ELETE	3								3	3		3	3
Informatique	INFOR			2	3		2	3		2	3		2	3
Mécanique	MECAN									2	3		3	3
Technologie	TECNO			2	3		3	3		4	3		2	3
Enseignement général	ENGEN													
Allemand	ALLEM			3	3		3	3						
Anglais	ANGLA			3	3		3	3		3	3		3	3
Français	FRANC			3	3		3	3						
Groupe à options allemand / français	OPLAF													
<i>Allemand</i>	ALLEM									3	3		3	3
<i>Français</i>	FRANC									3	3		3	3
Connaissance du monde contemporain	CONMO	4		2	3		2	3		2	2		2	2
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1	2									
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1		2	1		2	1
Groupe à options Morch / Fomos	OPMOR	5												
<i>Instruction religieuse et morale</i>	MORCH			1	1		1	1		1	1		1	1
<i>Formation morale et sociale</i>	FOMOS			1	1		1	1		1	1		1	1
Total				30	34		30	32		33	34		33	34

Remarques:

1. CHIMI 10TG, 11TG, 12GE, 13GE Dont une leçon de travaux pratiques (code TPCHI)
2. PHYSI 10TG, 11TG, 12GE, 13GE Dont une leçon de travaux pratiques (code TPPHY)
3. ELETE 12GE, 13GE Dont une leçon de travaux pratiques (code TPELE)
4. CONMO 12GE Cette branche comprend une partie d'enseignement économique (Economie de l'entreprise et Économie politique) à raison de 1 des 2 leçons, elle est à confier à un titulaire unique.
5. OPMOR 12GE, 13GE L'élève peut choisir l'un des cours facultatifs: Instruction religieuse et morale ou Formation morale et sociale.

Enseignement secondaire technique
Régime technique
Division technique générale
Section informatique

Branches	Code	Rem.	10TG			11TG			12GI			13GI		
			11			10			9			9		
			bf	hrs.	coeff.									
Enseignement professionnel	ENPRO													
Mathématiques	MATHE		✓	5	4	✓	5	4	✓	6	4	✓	6	4
Chimie	CHIMI	1		3	4		3	4						
Physique	PHYSI	2	✓	3	4	✓	3	4						
Informatique	INFOR			2	3		2	3						
Technologie	TECNO			2	3		3	3						
Programmation	PROGR								✓	4	4	✓	4	4
Téléinformatique et réseaux	TEINF									4	4		2	3
Architecture des ordinateurs	ARCOR									2	3			
Bases de données	BASDO												4	3
Sciences naturelles et technologie	SNTEC	3								4	3		4	3
Enseignement général	ENGEN													
Allemand	ALLEM			3	3		3	3						
Anglais	ANGLA			3	3		3	3		3	4		3	4
Français	FRANC			3	3		3	3						
Groupe à options allemand / français	OPLAF													
<i>Allemand</i>	ALLEM									3	3		3	3
<i>Français</i>	FRANC									3	3		3	3
Connaissance du monde contemporain	CONMO	4		2	3		2	3		2	2		2	2
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1	2									
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1		2	1		2	1
Groupe à options Morch / Fomos	OPMOR	5												
<i>Instruction religieuse et morale</i>	MORCH			1	1		1	1		1	1		1	1
<i>Formation morale et sociale</i>	FOMOS			1	1		1	1		1	1		1	1
Total				30	34		30	32		31	29		31	28

Remarques:

- CHIMI 10TG, 11TG Dont une leçon de travaux pratiques (code TPCHI)
- PHYSI 10TG, 11TG Dont une leçon de travaux pratiques (code TPPHY)
- SNTEC 12GI, 13GI Dont 1 leçon de travaux pratiques (code TPSNT)
- CONMO 12GI Cette branche comprend une partie d'enseignement économique (Economie de l'entreprise et Economie politique) à raison de 1 des 2 leçons, elle est à confier à un titulaire unique.
- OPMOR 12GI, 13GI L'élève peut choisir l'un des cours facultatifs: Instruction religieuse et morale ou Formation morale et sociale.

Enseignement secondaire technique
Régime technique
Division artistique

Branches	Code	Rem.	10AR			11AR		
			12			11		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Enseignement professionnel	ENPRO							
Histoire de l'art	HISAR		✓	2	3	✓	2	3
Dessin / Couleur	DESCO		✓	5	4			
Dessin / Techniques	DETEC					✓	5	4
Infographie	INFOG			2	2		2	2
Langage des médias	LAMED			2	2		2	2
Modelage - Moulage	MODMO			2	3			
Volumes / Visualisation 3D	VOLVI						4	4
Enseignement général	ENGEN							
Anglais	ANGLA			3	3		3	3
Allemand	ALLEM	1	✓	3	3	✓	3	3
Français	FRANC	1	✓	3	3	✓	3	3
Mathématiques	MATHE			2	3		2	3
Connaissance du monde contemporain	CONMO			2	3		2	3
Sciences naturelles	SCINA			1	3		1	3
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1
Groupe à options Morch / Fomos	OPMOR							
<i>Instruction religieuse et morale</i>	MORCH			1	1			
<i>Formation morale et sociale</i>	FOMOS			1	1			
Total				30	34		31	34

Remarque:

1. ALLEM, FRANC 10AR, 11AR

L'élève choisit une langue, l'allemand ou le français, comme branche fondamentale.

Enseignement secondaire technique
Régime de la formation de technicien
Division administrative et commerciale

Branches	Code	Rem.	T0CM			T1CM			T2CM			T3CM		
			11			11			10			9		
			bf	hrs.	coeff.									
Enseignement professionnel	ENPRO													
Communication professionnelle et organisation	COPOR		✓	4	4	✓	4	4	✓	4	4	✓	5	4
Comptabilité	COMPT		✓	4	4	✓	4	4	✓	3	4			
Comptabilité et gestion	COMGE											✓	5	4
Gestion d'entreprise	GESEN		✓	3	4	✓	3	4	✓	2	4	✓	4	4
Outils de gestion sur poste informatique	GESPI			2	3		2	3						
Initiation économique et juridique	INIEC			2	3		2	3						
Économie politique	ECOPO									2	3		3	3
Entreprise d'apprentissage et projets	ENAPP						2	3		6	3			
Enseignement général	ENGEN													
Allemand	ALLEM			3	3		3	3		3	3		3	3
Anglais	ANGLA			4	3		4	3		4	3		4	3
Français	FRANC			4	3		4	3		4	3		4	3
Mathématiques	MATHE			2	3		2	3						
Technologie, environnement et santé	TECES			2	2									
Éducation civique et sociale	EDUCS									2	3		2	3
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1		2	1		2	1
Total				32	33		32	34		32	31		32	28

Remarques:

1. STAGES T2CM fin de 2e trimestre
2. STAGES T3CM début du 2e trimestre

Enseignement secondaire technique
Régime de la formation de technicien
Division agricole
Section agricole

Branches	Code	Rem.	T0AG			T1AG			T2AG			T3AG		
			13			13			12			12		
			bf	hrs.	coeff.									
Enseignement professionnel	ENPRO	1, 3												
Agronomie	AGRON		✓	5	4	✓	4	4	✓	6	4	✓	4	4
Zootéchnie	ZOOTE		✓	7	4	✓	5	4	✓	6	4	✓	5	4
Économie rurale	ECORU			2	3		3	4		5	4	✓	6	4
Entreprise d'apprentissage et projets	ENAPP						2	3						
Atelier mécanique	ATMEC	2		2	3		3	3						
Techniques agricoles	TECAG			3	3		3	3		2	3			
Informatique	INFOR			1	2									
Projet	PROJE												1	3
Actualités agricoles	ACTAG												3	3
Enseignement général	ENGEN													
Anglais	ANGLA			2	2		2	2		2	2		2	2
Groupe à options allemand / français	OPLAF													
<i>Allemand</i>	ALLEM			2	2		2	2		2	2		2	2
<i>Français</i>	FRANC			2	2		2	2		2	2		2	2
Chimie	CHIMI			1	2		1	2		2	2		2	2
Physique	PHYSI			1	2		1	2		1	2		1	2
Mathématiques	MATHE			3	3		3	3		2	3		2	2
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN									1	2			
Éducation civique et sociale	EDUCS			1	2		1	2		1	2		2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1		2	1		2	1
Total				32	33		32	35		32	31		32	31

Remarques:

1. STAGES, ENPRO T1AG 8 semaines de stage dont 6 à l'étranger.
2. ATMEC T1AG Machines agricoles / Soudure - pondération : 1 : 1.
3. STAGES, ENPRO T2AG 2 semaines de stage.

Enseignement secondaire technique
Régime de la formation de technicien
Division agricole
Section environnement naturel

Branches	Code	Rem.	T0EN			T1EN			T2EN			T3EN		
			14			12			14			13		
			bf	hrs.	coeff.									
Enseignement professionnel	ENPRO													
Étude du milieu forestier	ETFOR		✓	5	4	✓	5	4	✓	4	4	✓	5	4
Étude de l'environnement naturel	ETENV		✓	4	4	✓	5	4	✓	5	4	✓	5	4
Économie et législation forestière	ECOLF			2	3		2	3		2	3		2	3
Entreprise d'apprentissage et projets	ENAPP						2	3						
Organisation du travail	ORGTR			2	3					2	3			
Informatique	INFOR			1	2									
Mécanique	MECAN			2	2		2	2		2	2		2	2
Projet	PROJE												1	3
Travaux pratiques forêt et environnement	TPFOE	1	✓	4	4	✓	4	4	✓	4	4	✓	4	4
Enseignement général	ENGEN													
Anglais	ANGLA			2	2		2	2		2	2		2	2
Groupe à options allemand / français	OPLAF													
<i>Allemand</i>	ALLEM			2	2		2	2		2	2		2	2
<i>Français</i>	FRANC			2	2		2	2		2	2		2	2
Chimie	CHIMI			1	2		1	2		2	2		2	2
Physique	PHYSI			1	2		1	2		1	2		1	2
Mathématiques	MATHE			3	3		3	3		2	3		2	2
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN									1	2			
Éducation civique et sociale	EDUCS			1	2		1	2		1	2		2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1		2	1		2	1
Total				32	36		32	34		32	36		32	33

Remarque:

1. TPFOE T0EN :2 semaines de stage.
 T1EN: 4 semaines de stage.
 T2EN: 7 semaines de stage dont 5 à l'étranger.
 T3EN: 2 semaines de stage.

Enseignement secondaire technique
Régime de la formation de technicien
Division agricole
Section horticole

Branches	Code	Rem.	T0HR			T1HR			T2HR			T3HR		
			10			10			23			12		
			bf	hrs.	coeff.									
Enseignement professionnel	ENPRO													
Alternance 1 année sur 2	GALT1													
<i>Culture des plantes</i>	CULPL	2	✓	4	4	✓	4	4						
<i>Art floral</i>	ARFLO	2	✓	2	2	✓	2	2						
<i>Aménagements d'espaces verts</i>	AMESV	2	✓	2	2	✓	2	2						
Connaissance des plantes	COPLA	3	✓	3	4	✓	3	4	✓	2	4			
Alternance 1 année sur 2	GALT2													
<i>Nutrition des plantes</i>	NUPLA	4		2	2		2	2						
<i>Phytopathologie</i>	PHYTO	4		2	2		2	2						
Alternance 1 année sur 2	GALT3													
<i>Technique horticole</i>	TECHO	5		2	2		2	2						
<i>Économie horticole</i>	ECOHO	5		2	2		2	2						
Informatique	INFOR			1	2		1	2						
Atelier horticulture	ATHBC	6	✓	8	4	✓	8	4						
<i>Atelier floral</i>	ATFLO				1			1						
<i>Atelier floriculture / Maraîchage</i>	ATHFM				1			1						
<i>Atelier pépiniériste-paysagiste</i>	ATEPP				1			1						
Groupe à option spécialisation (Théorie)	OSPTH	3												
<i>Art floral</i>	ARFLO	7							✓	2	2			
<i>Technique de la vente</i>	TECVE	7							✓	2	2			
<i>Productions maraîchères</i>	PROMA	8							✓	4	4			
<i>Productions ornementales</i>	PRODO	9							✓	4	4			
<i>Productions en pépinière</i>	PROPP	10							✓	2	2			
<i>Aménagements d'espaces verts</i>	AMESV	10							✓	2	2			
Groupe à option spécialisation (Pratique)	OSPPR	3												
<i>Atelier floral</i>	ATFLO	11							✓	6	4			
<i>Atelier aménagement d'espaces verts</i>	ATAME	11, 12							✓	2	2			
<i>Atelier floriculture</i>	ATFLC	12							✓	6	4			
<i>Atelier maraîchage</i>	ATMAR	13							✓	8	6			
<i>Atelier pépinière</i>	ATPEP	14							✓	4	3			
<i>Atelier aménagement d'espaces verts</i>	ATAEV	14							✓	4	3			
Technologie spéciale	TESPE									3	2			
Entreprise d'apprentissage et projets	ENAPP								✓	2	4			
Sciences et techniques horticoles	STHOR											✓	4	4
Projet	PROJE											✓	3	4
Économie de gestion	ECOGE											✓	4	4
Atelier de productions horticoles	ATPRH											✓	4	4

Branches	Code	Rem.	T0HR			T1HR			T2HR			T3HR		
			10			10			23			12		
			bf	hrs.	coeff.									
Atelier prestation de services	ATPSE											✓	4	4
Enseignement général	ENGEN													
Anglais	ANGLA		2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Groupe à options allemand / français	OPLAF													
<i>Allemand</i>	ALLEM		2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
<i>Français</i>	FRANC		2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Chimie	CHIMI		1	2	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Physique	PHYSI		1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
Mathématiques	MATHE		3	3	3	3	2	3	2	3	2	2	2	2
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN						1	2						
Éducation civique et sociale	EDUCS		1	2	1	2	1	2	1	2	2	2	2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1	2	1	2	1	2	1	2	2	1	1
Total			32	32	31	32	32	36	32	36	32	33		

Remarques:

1. STAGES T0HR 2 semaines de stage obligatoire.
2. CULPL, ARFLO, AMESV T0HR, T1HR Pendant 1 année 4 h CULPL et pendant une année 2h ARFLO et 2h AMESV. Les coefficients prévus valent pour l'année d'études concernée.
3. COPLA, OSPTH, OSPPR T2HR Les élèves choisissent une spécialisation en T2HR. Pour les cours spécifiques (théorie et pratique) de cette spécialisation, ils suivent le programme de la classe 02Hx correspondante, afin de les préparer à l'examen du CATP, à la partie pratique duquel ils participeront à la fin de l'année scolaire.
4. NUPLA, PHYTO T0HR, T1HR Pendant une année 2h PHYTO et pendant une année 2h NUPLA. Les coefficients prévus valent pour l'année d'études concernée.
5. TECHO, ECOHO T0HR, T1HR Pendant une année 2h ECOHO et pendant une année 2h TECHO. Les coefficients prévus valent pour l'année d'études concernée.
6. ATHBC T0HR, T1HR 2 fois par semaine 4h de Travaux pratiques.
7. ARFLO, TECVE T2HR Pour l'option fleuriste.
8. PROMA T2HR Pour l'option maraîcher.
9. PRODO T2HR Pour l'option floriculteur.
10. PROPP, AMESV T2HR Pour l'option pépiniériste-paysagiste.
11. ATFLO, ATAME T2HR Pour l'option fleuriste.
12. ATAME, ATFLC T2HR Pour l'option floriculteur.
13. ATMAR T2HR Pour l'option maraîcher.
14. ATPEP, ATAEV T2HR Pour l'option pépiniériste-paysagiste.
15. STAGES T1HR 8 semaines de stages, dont 6 à l'étranger.
16. STAGES T2HR 5 semaines de stage obligatoire.

Enseignement secondaire technique
Régime de la formation de technicien
Division artistique

Branches	Code	Rem.	T0AR			T1AR			T2AR			T3AR		
			11			12			10			9		
			bf	hrs.	coeff.									
Enseignement professionnel	ENPRO													
Culture artistique	COMCA		✓	2	3	✓	2	3	✓	3	4	✓	3	4
<i>Histoire de l'art et du patrimoine</i>	HIPAR			2			2							
Techniques de l'information et de la communication	TPTIC			3	3		3	3						
<i>Bases de l'informatique</i>	BINFO			1			1							
<i>Recherche, analyse et présentation de données</i>	DOPRE			2			2							
Photographie analogique	PHOAN						2	3						
Projet interdisciplinaire TIC	PRTIC								✓	6	4	✓	6	4
Langage visuel 1	LAVI1		✓	8	4	✓	7	4		4	3		4	3
<i>Dessin d'observation</i>	DESOB			5			4							
<i>Signe / surface / couleur</i>	SISUC			3			3							
Langage visuel 2	LAVI2		✓	4	4	✓	3	4						
<i>Modelage d'observation</i>	MODOB			2										
<i>Volumes / Espace</i>	VOLES			2										
Travaux pratiques d'orientation	TPORI			2	3		2	3						
<i>Arts / Graphisme</i>	TPADG			2										
<i>Audiovisuel: Photo, Vidéo / Design 3-D</i>	TPPVD						2							
Mathématiques appliquées	MATHA			3	2		3	2		2	2		2	2
Sciences naturelles et technologie	SNTEC			3	3		3	3						
<i>Travaux pratiques chimie</i>	TPCHI			1			1							
<i>Travaux pratiques physique</i>	TPPHY			1			1							
<i>Travaux pratiques Technologie: Matériaux et Procédés</i>	TPTMP			1			1							
Groupe à options de la spécialisation	GROPS													
<i>Section Arts</i>	SARTS								✓	9	4	✓	9	4
<i>Procédés d'impression</i>	IMPPR									3			3	
<i>Peinture</i>	PEINT									3			3	
<i>Sculpture / Installation / Dessin appliqué</i>	SCUDE									3			3	
<i>Section Audiovisuel</i>	AUVIS								✓	9	4	✓	9	4
<i>Photographie / Traitement d'images</i>	PHOTR									3			3	
<i>Vidéo et Son</i>	VIDEO									3			3	
<i>Video / Dessin appliqué / Traitement d'images</i>	VIDET									3			3	

Branches	Code	Rem.	T0AR			T1AR			T2AR			T3AR		
			11			12			10			9		
			bf	hrs.	coeff.									
<i>Section Graphisme</i>	SEGRA							✓	9	4	✓	9	4	
<i>Design graphique</i>	DEGRA								3			3		
<i>Design graphique / Typographie / Dessin appliqué</i>	DYDEG								3			3		
<i>Infographie professionnelle</i>	INFOP								3			3		
<i>Section Design 3-D</i>	DES3D							✓	9	4	✓	9	4	
<i>Maquettes et modèles</i>	MODMA								3			3		
<i>Infographie 3D / Maquettes</i>	INFMA								3			3		
<i>Dessin technique 3-D assisté par ordinateur / Dessin appliqué</i>	DESAO								3			3		
Enseignement général	ENGEN													
Anglais	ANGLA		2	2		2	2		2	2		2	2	
Groupe à options allemand / français	OPLAF													
<i>Allemand</i>	ALLEM		2	2		2	2		2	2		2	2	
<i>Français</i>	FRANC		2	2		2	2		2	2		2	2	
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN								1	2				
Éducation civique et sociale	EDUCS		1	2		1	2		1	2		2	2	
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1		2	1		2	1		2	1	
Total			32	29		32	32		32	26		32	24	

Remarques:

Les sections seront organisées à condition qu'il y ait au moins 8 élèves inscrits.

1. STAGES T2AR 2 semaines avant Pâques et 2 semaines pendant les vacances de Pâques.

Enseignement secondaire technique
Régime de la formation de technicien
Division chimique

Branches	Code	Rem.	T0CH			T1CH			T2CH			T3CH		
			11			12			13			13		
			bf	hrs.	coeff.									
Enseignement professionnel	ENPRO													
Chimie organique	CHIMO				✓	3	4	✓	3	4	✓	3	4	
Travaux pratiques chimie	TPCHI							✓	8	4	✓	8	4	
Chimie minérale	CHIMN		✓	3	4	✓	2	3			✓	2	3	
Chimie physique	CHIPH							✓	2	3	✓	2	3	
Physique	PHYSI	2, 3	✓	5	4	✓	5	4	✓	5	4	3	4	
Chimie analytique	CHIAN	4				✓	8	4						
Chimie générale	CHIGE	5	✓	8	4	✓	2	3						
Microscopie	MICRO		✓	3	3									
Biologie	BIOLO			2	2									
Microbiologie	MICBI					✓	1	2						
Problèmes d'environnement	ENVIR								✓	2	2			
Méthodes d'analyses physico-chimiques	MEAPC										✓	1	2	
Biotechnologie	BIOTE											2	2	
Informatique	INFOR			1	2		1	2		1	2	1	2	
Matières synthétiques	MATSY									1	2			
Enseignement général	ENGEN													
Anglais	ANGLA			2	2		2	2		2	2	2	2	
Groupe à options allemand / français	OPLAF													
<i>Allemand</i>	ALLEM			2	2		2	2		2	2	2	2	
<i>Français</i>	FRANC			2	2		2	2		2	2	2	2	
Mathématiques	MATHE			3	4		3	4		2	4	2	2	
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN									1	2			
Éducation civique et sociale	EDUCS			1	2		1	2		1	2	2	2	
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1		2	1	2	1	
Total				32	30		32	33		32	34	32	33	

Remarques:

- STAGES T2CH 1 semaine avant Pâques, 2 semaines pendant les vacances de Pâques et 1 semaine après Pâques.
- PHYSI T0CH, T1CH Dont 2 leçons de travaux pratiques (code TPPHY)
- PHYSI T2CH Dont 3 leçons de travaux pratiques (code TPPHY)
- CHIAN T1CH Dont 6 leçons de travaux pratiques (code TPCHI)
- CHIGE T0CH Dont 4 leçons de travaux pratiques (code TPCHI)

Enseignement secondaire technique
Régime de la formation de technicien
Division électrotechnique
Section communication

Branches	Code	Rem.	T0EL			T1EL			T2EC			T3EC		
			12			14			11			12		
			bf	hrs.	coeff.									
Enseignement professionnel	ENPRO													
Électronique	TRONI		✓	4	4									
Électronique analogique	TROAN					✓	3	3						
Électronique digitale	TRODI						2	3						
Électrotechnique	ELETE		✓	7	4	✓	3	3						
Techniques audio-vidéo	TECAV								✓	5	4		3	3
Télécommunication	TELCO								✓	4	4	✓	3	3
Informatique appliquée	INFAP			1	2		2	2		3	3		3	3
Installations électriques	INSTA						2	2						
Microélectronique	MICEL									4	3	✓	4	4
Transmissions	TRANS												3	3
Atelier électronique	ATTRO	2	✓	2	2	✓	3	2	✓	6	4	✓	4	4
Atelier électrotechnique	ATELE	3	✓	6	4	✓	5	4						
Atelier projets	ATPRO												2	4
Enseignement général	ENGEN													
Anglais	ANGLA			2	2		2	2		2	2		2	2
Groupe à options allemand / français	OPLAF													
<i>Allemand</i>	ALLEM			2	2		2	2		2	2		2	2
<i>Français</i>	FRANC			2	2		2	2		2	2		2	2
Mathématiques	MATHE			3	4		3	4		2	3		2	2
Chimie	CHIMI			1	2		1	2						
Physique	PHYSI			1	2		1	2						
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN									1	2			
Éducation civique et sociale	EDUCS			1	2		1	2		1	2		2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1		2	1		2	1
Total				32	31		32	34		32	30		32	33

Remarques:

Les classes du cycle moyen sont organisées en commun avec la section énergie.

1. STAGES T2EC 2 semaines avant Pâques et 2 semaines pendant les vacances de Pâques.
2. ATTRO T0EL, T1EL Les leçons de travaux pratiques en atelier sont à confier, de préférence, à 1 titulaire.
3. ATELE T0EL, T1EL Les leçons de travaux pratiques en atelier sont à confier, de préférence, à 1 titulaire.

Enseignement secondaire technique
Régime de la formation de technicien
Division électrotechnique
Section énergie

Branches	Code	Rem.	T0EL			T1EL			T2EE			T3EE		
			12			14			14			12		
			bf	hrs.	coeff.									
Enseignement professionnel	ENPRO													
Électronique	TRONI		✓	4	4									
Asservissements	ASSER							✓	3	3	✓	4	4	
Électronique analogique	TROAN					✓	3	3		3	2			
Électronique digitale	TRODI						2	3		3	2			
Techniques d'entraînement	TECEN										✓	5	4	
Machines électriques	MACEL							✓	3	3		2	3	
Électrotechnique	ELETE		✓	7	4	✓	3	3		2	2		2	2
Informatique appliquée	INFAP			1	2		2	2						
Installations électriques	INSTA						2	2						
Energie et environnement	ENVIE									2	2			
Automatisation	AUTOM											3	3	
Atelier électronique	ATTRO	2	✓	2	2	✓	3	2	✓	3	3	✓	4	4
Atelier électrotechnique	ATELE	3	✓	6	4	✓	5	4	✓	3	3			
Atelier projets	ATPRO											2	4	
Enseignement général	ENGEN													
Anglais	ANGLA			2	2		2	2		2	2		2	2
Groupe à options allemand / français	OPLAF													
<i>Allemand</i>	ALLEM			2	2		2	2		2	2		2	2
<i>Français</i>	FRANC			2	2		2	2		2	2		2	2
Mathématiques	MATHE			3	4		3	4		2	3		2	2
Chimie	CHIMI			1	2		1	2						
Physique	PHYSI			1	2		1	2						
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN									1	2			
Éducation civique et sociale	EDUCS			1	2		1	2		1	2		2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1		2	1		2	1
Total				32	31		32	34		32	32		32	33

Remarques:

Les classes du cycle moyen sont organisées en commun avec la section communication.

1. STAGES 2 semaines avant Pâques et 2 semaines pendant les vacances de Pâques.
2. ATTRO T0EL, T1EL Les leçons de travaux pratiques en atelier sont à confier, de préférence, à 1 titulaire.
3. ATELE T0EL, T1EL Les leçons de travaux pratiques en atelier sont à confier, de préférence, à 1 titulaire.

Enseignement secondaire technique
Régime de la formation de technicien
Division génie civil

Branches	Code	Rem.	T0GC			T1GC			T2GC			T3GC		
			14			16			14			12		
			bf	hrs.	coeff.									
Enseignement professionnel	ENPRO													
Dessin technique	DESTE		✓	4	4	✓	3	3						
Atelier matériaux de construction	ATMAC		✓	4	4	✓	3	3						
Technologie	TECNO		✓	4	4	✓	3	3						
Statique des constructions	STACO		✓	2	2	✓	2	2						
Dessin à main levée	DESMA			2	2		2	2						
Éléments d'architecture	ARCHI			2	2		2	2						
Travaux pratiques - grammaire plastique	TPGPL			2	2		2	2						
Informatique appliquée	INFAP						2	2						
Urbanisme et infrastructure	URBAN									2	2		2	2
Topographie	TOPOG						1	2	✓	3	3	✓	3	3
Sécurité et organisation des chantiers	CHANT									2	2			
Chimie appliquée	CHIAP	1								1	2		2	2
Atelier bois	ATBOI									2	3			
Laboratoire des matériaux de construction	LAMAC												2	2
Enseignement professionnel (sections)	SENPR													
Section bâtiment	SEBAT													
<i>Projet</i>	PROBA	2							✓	7	4	✓	8	4
<i>Éléments d'architecture</i>	ARCHI								✓	2	3	✓	2	3
<i>Éléments de construction</i>	CONBA									3	2		3	2
Section constructions civiles	SECON													
<i>Projet</i>	PROCC	2							✓	9	4	✓	7	4
<i>Statique appliquée</i>	STAAP								✓	3	3	✓	3	3
<i>Sécurité et organisation des chantiers</i>	CHANT												3	2
Section travaux publics	SETPB													
<i>Projet</i>	PROTP	2							✓	9	4	✓	7	4
<i>Éléments de construction</i>	CONTP								✓	3	3	✓	3	3
<i>Sécurité et organisation des chantiers</i>	CHANT												3	2

Branches	Code	Rem.	T0GC			T1GC			T2GC			T3GC		
			14			16			14			12		
			bf	hrs.	coeff.									
Enseignement général	ENGEN													
Anglais	ANGLA		2	2		2	2		2	2		2	2	
Groupe à options allemand / français	OPLAF													
<i>Allemand</i>	ALLEM		2	2		2	2		2	2		2	2	
<i>Français</i>	FRANC		2	2		2	2		2	2		2	2	
Mathématiques	MATHE		3	4		3	4		2	3		2	2	
Chimie	CHIMI		1	2		1	2							
Physique	PHYSI		1	2		1	2							
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN								1	2				
Éducation civique et sociale	EDUCS		1	2		1	2		1	2		2	2	
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1		2	1		2	1		2	1	
Total			32	35		32	36		32	31		32	27	

Remarques:

Les classes du cycle moyen sont organisées en commun avec la section constructions civiles.

1. CHIAP T3GC Dont une leçon de travaux pratiques en laboratoire.
2. PROBA, PROCC, T2GC 2 semaines avant Pâques et 2 semaines pendant les vacances de Pâques.
 PROTP, STAGES

Enseignement secondaire technique
Régime de la formation de technicien
Division hôtelière et touristique
Section hôtelière

Branches	Code	Rem.	T0HT			T1HT			T2HO			T3HO		
			13			12			14			12		
			bf	hrs.	coeff.									
Enseignement professionnel	ENPRO													
Atelier cuisine	ATCUI		✓	7,5	3	✓	7,5	3						
Technologie de cuisine	TECUI			1	2		1	2						
Atelier pâtisserie	ATPAT		✓	1,5	2	✓	1,5	2						
Technologie de pâtisserie	TEPAT			1	2									
Travaux pratiques Service	ATSER		✓	4	3	✓	4	3						
Technologie de restaurant	TERES			1	2									
Comptabilité et gestion	COMGE						3	2	✓	3	3	✓	3	3
Techniques de gestion	TECGE	1, 2							✓	2	2	✓	3	3
Technologie de réception	TEREC	3							✓	3	3	✓	6	3
Organisation hôtelière	ORGHO									2	1		3	1
Informatique	INFOR			2	3		2	3		2	3		2	3
Boissons - Oenologie	BOOEN									2	2		1	2
Calcul professionnel	CAPRO			2	2		2	2		1	2			
Enseignement général	ENGEN													
Physique / Chimie	PHYCH			2	2									
Anglais	ANGLA			2	3		2	3		3	3		3	3
Groupe à options allemand / français	OPLAF	4												
<i>Allemand</i>	ALLEM			2	3		2	3		2	3		2	3
<i>Français</i>	FRANC			2	3		2	3		2	3		2	3
Groupe à options italien / espagnol	OPLIE													
<i>Italien</i>	ITALI									3	3		3	3
<i>Espagnol</i>	ESPAG									3	3		3	3
Mathématiques appliquées	MATHA			2	3		2	3		3	3		3	2
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN									1	2			
Éducation civique et sociale	EDUCS	5, 6, 7					1	2		3	2		1	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1		2	1		2	1
Total				32	34		32	32		32	33		32	29

Remarques:

Les classes du cycle moyen sont organisées en commun avec la section touristique.

L'année scolaire est complétée par une période de formation pratique en entreprise d'une durée de 10 semaines.

1. TECGE T2HO Marketing (1) / Gestion des ressources humaines (1).
2. TECGE T3HO Marketing (1) / Gestion des ressources humaines (1) / Techniques de planification (1).
3. TERC T3HO Technologie de réception (3) - Touristique (3).
4. OPLAF T0HT, T1HT Français et allemand.
5. EDUCS T1HT Education civique et sociale.
6. EDUCS T2HO Législation (1) / Correspondance (1) / Education civique et sociale(1).
7. EDUCS T3HO Législation.

Enseignement secondaire technique
Régime de la formation de technicien
Division hôtelière et touristique
Section touristique

Branches	Code	Rem.	T0HT			T1HT			T2TO			T3TO		
			13			12			13			11		
			bf	hrs.	coeff.									
Enseignement professionnel	ENPRO													
Atelier cuisine	ATCUI		✓	7,5	3	✓	7,5	3						
Technologie de cuisine	TECUI			1	2		1	2						
Atelier pâtisserie	ATPAT		✓	1,5	2	✓	1,5	2						
Technologie de pâtisserie	TEPAT			1	2									
Travaux pratiques Service	ATSER		✓	4	3	✓	4	3						
Technologie de restaurant	TERES			1	2									
Comptabilité et gestion	COMGE						3	2		1	2		2	2
Techniques de gestion	TECGE	1, 2							✓	3	2	✓	4	3
Technologie touristique	TETOU								✓	4	4	✓	4	3
Informatique	INFOR			2	3		2	3		2	3		2	3
Calcul professionnel	CAPRO			2	2		2	2						
Histoire / Géographie	HIGEO								✓	4	3	✓	4	3
Boissons - Oenologie	BOOEN									1	1			
Enseignement général	ENGEN													
Physique / Chimie	PHYCH			2	2									
Anglais	ANGLA			2	3		2	3		3	3		3	3
Groupe à options allemand / français	OPLAF	3												
<i>Allemand</i>	ALLEM			2	3		2	3		3	3		3	3
<i>Français</i>	FRANC			2	3		2	3		3	3		3	3
Groupe à options italien / espagnol	OPLIE													
<i>Italien</i>	ITALI									3	3		3	3
<i>Espagnol</i>	ESPAG									3	3		3	3
Mathématiques appliquées	MATHA			2	3		2	3		3	3		3	2
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN									1	2			
Éducation civique et sociale	EDUCS	4, 5, 6					1	2		2	2		2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1		2	1		2	1
Total				32	34		32	32		32	32		32	28

Remarques:

Les classes du cycle moyen sont organisées en commun avec la section hôtelière.

L'année scolaire est complétée par une période de formation pratique en entreprise d'une durée de 10 semaines.

1. TECGE T2TO Marketing (2) / Gestion des ressources humaines (1).
2. TECGE T3TO Marketing (3) / Gestion des ressources humaines (1).
3. OPLAF T0HT, T1HT Français et allemand.
4. EDUCS T1HT Education civique et sociale.
5. EDUCS T2TO Législation (1) / Correspondance (1).
6. EDUCS T3TO Législation (1) / Education civique et sociale(1).

Enseignement secondaire technique
Régime de la formation de technicien
Division informatique

Branches	Code	Rem.	T0IF			T1IF			T2IF			T3IF		
			13			15			14			12		
			bf	hrs.	coeff.									
Enseignement professionnel	ENPRO													
Architecture des ordinateurs	ARCOR		✓	2	2	✓	2	2	✓	4	4	✓	4	4
Informatique générale	INFGE		✓	2	2	✓	2	2	✓	2	2	✓	4	4
Téléinformatique et réseaux	TEINF					✓	2	2	✓	4	4	✓	4	4
Systèmes d'exploitation	SYSEX		✓	2	2		2	2		2	2		2	2
Informatique appliquée	INFAP			2	2		4	4		3	3		4	4
Électronique	TRONI			6	4		2	2		2	2			
Informatique industrielle	INFIN						2	2		2	2			
Travaux pratiques en atelier informatique	ATINF			6	4		4	3		3	2			
Projet	PROJE												2	3
Groupe à options Informatique	OPINF													
<i>Informatique industrielle</i>	INFIN												2	2
<i>Techniques multimédia</i>	TECMU												2	2
Enseignement général	ENGEN													
Anglais	ANGLA			2	2		2	2		2	2		2	2
Groupe à options allemand / français	OPLAF													
<i>Allemand</i>	ALLEM			2	2		2	2		2	2		2	2
<i>Français</i>	FRANC			2	2		2	2		2	2		2	2
Mathématiques	MATHE			3	4		3	4		2	2		2	2
Chimie	CHIMI			1	2		1	2						
Physique	PHYSI			1	2		1	2						
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN									1	2			
Éducation civique et sociale	EDUCS			1	2		1	2		1	2		2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1		2	1		2	1
Total				32	31		32	34		32	32		32	32

Remarque:

1. STAGES T2IF 2 semaines avant Pâques et 2 semaines pendant les vacances de Pâques.

Enseignement secondaire technique
Régime de la formation de technicien
Division mécanique
Section mécanique d'automobiles

Branches	Code	Rem.	T0MA			T1MA			T2MA			T3MA		
			11			15			12			12		
			bf	hrs.	coeff.									
Enseignement professionnel	ENPRO													
Matériaux	MATER		✓	5,5	4		1	2						
Moteurs thermiques	MOTTH		✓	10	4				4	2				
Électrotechnique / Électronique	ELTRO		✓	3,5	4	✓	6	4						
Systèmes d'allumage et de préchauffage	SYALL								✓	6	4	✓	1	4
Systèmes de carburation et d'échappement	SYCAR		✓	1	4	✓	5	4	✓	7	4	✓	9	4
Châssis et carrosserie	CHACA					✓	4,5	3				✓	4,5	3
Équipement de confort et de sécurité	CONSE												5	3
Projet	PROJE	2, 3						4			4			3
Transmissions	TRANS						2	2	✓	3	3		2	3
Hydraulique - Pneumatique	HYPNE									2	2			
Communication et service après-vente	SAPVE						0,5	1					0,5	2
Systèmes de commandes et de régulation	SYCRE						1	2						
Enseignement général	ENGEN													
Anglais	ANGLA			2	2		2	2		2	2		2	2
Groupe à options allemand / français	OPLAF													
<i>Allemand</i>	ALLEM			2	2		2	2		2	2		2	2
<i>Français</i>	FRANC			2	2		2	2		2	2		2	2
Mathématiques	MATHE			3	4		3	3		2	2		2	2
Chimie	CHIMI			1	2		1	2						
Physique	PHYSI			1	2		1	2						
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN									1	2			
Éducation civique et sociale	EDUCS			1	2		1	2		1	2		2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1		2	1		2	1
Total				32	31		32	36		32	30		32	31

Remarques:

La formation pratique dans les différentes branches de l'enseignement professionnel est assurée à raison de 11 leçons par semaine (Code ATGAR).

1. STAGES T1MA vers la fin de l'année scolaire.
2. PROJE T1MA Projets 1 semaine en laboratoire et 1 semaine en atelier. Les heures de projets sont regroupées en bloc, et intégrées dans les différentes branches.
3. PROJE T2MA, T3MA Les heures de projets sont regroupées en bloc, et intégrées dans les différentes branches.
4. STAGES T2MA vers la fin de l'année scolaire.
5. STAGES T3MA avant les examens de fin d'études.

Enseignement secondaire technique
Régime de la formation de technicien
Division mécanique
Section mécanique générale

Branches	Code	Rem.	T0MG			T1MG			T2MG			T3MG		
			12			12			11			10		
			bf	hrs.	coeff.									
Enseignement professionnel	ENPRO													
Asservissements	ASSER		✓	3	4	✓	3	4	✓	3	4	✓	5	4
Calcul et mécanique	CAMEC	2	✓	4	3	✓	2	3	✓	3	3	✓	6	4
Production et automatisation	PRAUT	3, 4, 5	✓	6	4	✓	9	4	✓	7	4			
Communication technique	COMTE	6	✓	4	3	✓	3	3	✓	4	3	✓	3	3
Technologie	TECNO	7, 8, 9	✓	3	3	✓	3	3	✓	5	3	✓	4	3
Projet	PROJE	10											4	3
Enseignement général	ENGEN													
Anglais	ANGLA			2	2		2	2		2	2		2	2
Groupe à options allemand / français	OPLAF													
<i>Allemand</i>	ALLEM			2	2		2	2		2	2		2	2
<i>Français</i>	FRANC			2	2		2	2		2	2		2	2
Mathématiques	MATHE			3	4		3	4		2	3		2	2
Physique	PHYSI			1	2		1	2						
Chimie	CHIMI			1	2		1	2						
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN									1	2			
Éducation civique et sociale	EDUCS			1	2		1	2		1	2		2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1		2	1		2	1
Total				32	32		32	32		32	29		32	26

Remarques:

1. STAGES T1MG 2 semaines avant Pâques.
2. CAMEC T3MG Dont 2 leçons de travaux pratiques mécanique (code TPMEC).
3. PRAUT T0MG 6 leçons en atelier (code ATMUS)
4. PRAUT T1MG 3 leçons ATMEC, 3 leçons ATMUS et 3 leçons ATSOU.
5. PRAUT T2MG 3 leçons ATMUS, 2 leçons ATCNC et 2 leçons TPCNC: pondération: 3:2:2.
6. COMTE T2MG Préparation du projet intégrée dans la communication technique.
7. TECNO T0MG Dont une leçon de travaux pratiques (code TPMES)
8. TECNO T2MG Dont 2 leçons de travaux pratiques (code TPELE)
9. TECNO T3MG Dont 2 leçons de travaux pratiques (code TPMAT)
10. PROJE T3MG Dont 3 leçons en atelier (code ATPRO)
11. STAGES T2MG 2 semaines avant Pâques et 2 semaines pendant les vacances de Pâques.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage agricole
Métiers de l'agriculture et de l'horticulture
Section des agriculteurs
Filière de plein exercice

Branches	Code	Rem.	X1AG		X2AG	
			10		8	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Zootéchnie	ZOOTE		✓	5	✓	6
Agronomie	AGRON		✓	5	✓	6
Économie rurale	ECORU		✓	4	✓	7
Techniques agricoles	TECAG			5		2
Entreprise d'apprentissage et projets	ENAPP			2		
Actualités agricoles	ACTAG	2		2		4
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier mécanique	ATMEC	3		3		3
Zootéchnie pratique	TPZOO	4				
Agronomie pratique	TPAGR	4				
Techniques agricoles pratique	TPTEC	4				
Théorie générale	THEGE					
Groupe à options allemand / français	OPLAF					
<i>Allemand</i>	ALLEM			2		
<i>Français</i>	FRANC			2		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS	2		1		2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2		2
Total				32		32

Remarques:

À partir de l'année scolaire 2010-2011 la formation est organisée selon la loi du 19 décembre 2008.

La grille de la nouvelle classe de 10e sera définie par un règlement spécifique.

1. STAGES X1AG 8 semaines de stage dont 6, de préférence, à l'étranger.
2. ACTAG, EDUCS X2AG Branche à dispense.
3. ATMEC X1AG Machines agricoles / Soudure - pondération : 1 : 1.
4. TPZOO, TPAGR, TPTEC Leçons intégrées dans les leçons de la théorie professionnelle correspondante des deux classes.
5. STAGES X2AG 2 semaines de stage.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage agricole
Métiers de l'agriculture et de l'horticulture
Section des opérateurs de l'environnement
Filière de plein exercice

Branches	Code	Rem.	X1EN		X2EN	
			11		12	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Écologie	ECOLO		☑	2	☑	2
Sylviculture	SYLVI		☑	2	☑	2
Entreprise d'apprentissage et projets	ENAPP			2		
Calcul professionnel / Topographie	CAPTO			2		
Biologie	BIOLO			2		
Économie et législation forestière	ECOLF					2
Pédologie	PEDOL					2
Phytopathologie	PHYTO			2		2
Hygiène professionnelle / Sécurité	HYPRS					2
Arboriculture	ARBOR	1				1
Technologie du bois	TECBO					1
Pratique professionnelle	PRAPR					
<i>Travaux pratiques forêt et environnement</i>	TPFOE	2		12		
<i>Travaux pratiques en forêt</i>	TPFOR	3				8
<i>Travaux pratiques en environnement</i>	TPENV					4
<i>Atelier mécanique</i>	ATMEC			2		2
Théorie générale	THEGE					
Groupe à options allemand / français	OPLAF					
<i>Allemand</i>	ALLEM			2		
<i>Français</i>	FRANC			2		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS	1		1		2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2		2
Total				32		32

Remarques:

À partir de l'année scolaire 2010-2011 la formation est organisée selon la loi du 19 décembre 2008.
La grille de la nouvelle classe de 10e sera définie par un règlement spécifique.

1. ARBOR, EDUCS X2EN Branche à dispense.
2. TPFOE X1EN: 4 semaines de stage.
3. TPFOR X2EN: 2 semaines de stage.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage agricole
Métiers de l'agriculture et de l'horticulture
Section des horticulteurs
Sous-section des fleuristes
Filière mixte

Branches	Code	Rem.	01HF		02HF	
			6		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS	1				2
Théorie professionnelle	THEPR					
Économie de gestion	ECOGE					2
Connaissance des plantes	COPLA		☑	3	☑	2
Technique de la vente	TECVE		☑	3		
Art floral	ARFLO		☑	2	☑	2
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier horticulture	ATHBC		☑		☑	
<i>Atelier floral</i>	ATFLO			4		6
<i>Atelier entretien des plantes</i>	ATENP			2		
<i>Atelier aménagement d'espaces verts</i>	ATAME					2
Formation patronale	FOPAT	2				
Total				16		16

Remarques:

À partir de l'année scolaire 2010-2011 la formation est organisée selon la loi du 19 décembre 2008.

La grille de la nouvelle classe de 10e sera définie par un règlement spécifique.

1. EDUCS 02HF Branche à dispense.
2. FOPAT 01HF, 02HF La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage agricole
Métiers de l'agriculture et de l'horticulture
Section des horticulteurs
Sous-section des maraîchers
Filière mixte

Branches	Code	Rem.	01HM		02HM	
			7		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS	1				2
Théorie professionnelle	THEPR					
Économie de gestion	ECOGE					2
Connaissance des plantes	COPLA		☑	2	☑	2
Technique de la vente	TECVE			1		
Productions maraîchères	PROMA		☑	4	☑	4
Technique horticole	TECHO			1		
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier horticulture	ATHBC		☑		☑	
<i>Atelier maraîchage</i>	ATMAR			4		6
<i>Atelier mécanique</i>	ATMEC			2		
Formation patronale	FOPAT	2				
Total				16		16

Remarques:

À partir de l'année scolaire 2010-2011 la formation est organisée selon la loi du 19 décembre 2008.

La grille de la nouvelle classe de 10e sera définie par un règlement spécifique.

1. EDUCS 02HM Branche à dispense.
2. FOPAT 01HM, 02HM La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage agricole
Métiers de l'agriculture et de l'horticulture
Section des horticulteurs
Sous-section des pépiniéristes-paysagistes
Filière mixte

Branches	Code	Rem.	01HP		02HP	
			7		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS	1				2
Théorie professionnelle	THEPR					
Économie de gestion	ECOGE					2
Connaissance des plantes	COPLA		☑	3	☑	2
Technique de la vente	TECVE			1		
Productions en pépinière	PROPP		☑	2		
Aménagements d'espaces verts	AMESV		☑	1	☑	2
Technique horticole	TECHO			1		
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier horticulture	ATHBC		☑		☑	
<i>Atelier pépiniériste-paysagiste</i>	ATEPP			4		
<i>Atelier mécanique</i>	ATMEC			2		
<i>Atelier aménagement d'espaces verts</i>	ATAEV					4
<i>Atelier pépinière</i>	ATPEP					4
Formation patronale	FOPAT	2				
Total				16		16

Remarques:

À partir de l'année scolaire 2010-2011 la formation est organisée selon la loi du 19 décembre 2008.

La grille de la nouvelle classe de 10e sera définie par un règlement spécifique.

1. EDUCS 02HP Branche à dispense.
2. FOPAT 01HP, 02HP La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage agricole
Métiers de l'agriculture et de l'horticulture
Section des horticulteurs
Sous-section des floriculteurs
Filière mixte

Branches	Code	Rem.	01HO		02HO	
			7		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS	1				2
Théorie professionnelle	THEPR					
Économie de gestion	ECOGE					2
Connaissance des plantes	COPLA		☑	2	☑	2
Technique de la vente	TECVE			1		
Productions ornementales	PRODO		☑	4	☑	2
Technique horticole	TECHO			1		
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier horticulture	ATHBC		☑		☑	
<i>Atelier floriculture</i>	ATFLC			4		6
<i>Atelier mécanique</i>	ATMEC			2		
<i>Atelier aménagement d'espaces verts</i>	ATAME					2
Formation patronale	FOPAT	2				
Total				16		16

Remarques:

À partir de l'année scolaire 2010-2011 la formation est organisée selon la loi du 19 décembre 2008.

La grille de la nouvelle classe de 10e sera définie par un règlement spécifique.

1. EDUCS 02HO Branche à dispense.
2. FOPAT 01HO, 02HO La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage agricole
Métiers de l'agriculture et de l'horticulture
Section des horticulteurs
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	00HR	
			8	
			bf	hrs.
Théorie générale	THEGE			
Groupe à options allemand / français	OPLAF			
<i>Allemand</i>	ALLEM			2
<i>Français</i>	FRANC			2
Théorie professionnelle	THEPR			
Calcul professionnel	CAPRO			2
Technologies de l'information et de la communication	TINCO			2
Économie horticole	ECOHO			2
Connaissance des plantes	COPLA		✓	3
Culture des plantes	CULPL		✓	2
Art floral	ARFLO		✓	1
Aménagements d'espaces verts	AMESV		✓	1
Tutorat	TUTOR	1		1
Pratique professionnelle	PRAPR			
Formation patronale	FOPAT	2		
Total				16

Remarques:

Après la réussite de la classe 00HR, l'apprentissage adulte se poursuit dans une des sections:

Fleuriste: 01HF, 02HF
 Floriculteur: 01HO, 02HO
 Pépiniériste-paysagiste: 01HP, 02HP
 Maraîcher: 01HM, 02HM

1. TUTOR 00HR Aucune note n'est attribuée à l'élève dans cette branche.
2. FOPAT 00HR La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de l'alimentation
Section des boulangers-pâtisseries
Filière mixte

Branches	Code	Rem.	X0BL		01BL		02BL	
			9		6		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Calcul professionnel	CAPRO			4		2		1
Dessin professionnel	DEPRO			1		1		1
Sciences professionnelles	SCPRO		✓	5	✓	2	✓	1
Hygiène professionnelle	HYPRO			1		1		
Pratique professionnelle	PRAPR							
Atelier pâtisserie	ATPAT			12			✓	3
Formation patronale	FOPAT	1						
Théorie générale	THEGE							
Groupe à options allemand / français	OPLAF							
<i>Allemand</i>	ALLEM			4				
<i>Français</i>	FRANC			4				
Physique / Chimie	PHYCH			1				
Éducation physique et sportive	EDUPH			2				
Communication	COMMU					1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					1		
Éducation civique et sociale	EDUCS							2
Total				30		8		8

Remarque:

1. FOPAT 01BL, 02BL

La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de l'alimentation
Section des bouchers-charcutiers
Filière mixte

Branches	Code	Rem.	X0BC		01BC		02BC	
			8		6		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Calcul professionnel	CAPRO			4		2		1
Dessin professionnel	DEPRO			1		1		1
Sciences professionnelles	SCPRO		✓	5	✓	2	✓	1
Hygiène professionnelle	HYPRO			1		1		
Pratique professionnelle	PRAPR							
Atelier boucherie	ATBOU			12				3
Formation patronale	FOPAT	1						
Théorie générale	THEGE							
Groupe à options allemand / français	OPLAF							
<i>Allemand</i>	ALLEM			4				
<i>Français</i>	FRANC			4				
Physique / Chimie	PHYCH			1				
Éducation physique et sportive	EDUPH			2				
Communication	COMMU					1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					1		
Éducation civique et sociale	EDUCS							2
Total				30		8		8

Remarque:

1. FOPAT 01BC, 02BC

La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de l'alimentation
Section des traiteurs
Filière mixte

Branches	Code	Rem.	X0TR		01TR		02TR	
			10		8		8	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Calcul professionnel	CAPRO			3		27		27
Dessin professionnel	DEPRO			1				
Technologie de cuisine, boucherie, pâtisserie, menus	TEMEN		✓	5	✓	54	✓	72
Technologie de service	TESER			1		18		18
Hygiène professionnelle	HYPRO			1		18		18
Techniques de gestion	TECGE							9
Pratique professionnelle	PRAPR							
Atelier cuisine	ATCUI			10	✓	90	✓	90
Cuisine appliquée	CUIAP			2	✓	18	✓	18
Formation patronale	FOPAT	1						
Théorie générale	THEGE							
Groupe à options allemand / français	OPLAF							
<i>Allemand</i>	ALLEM			4				
<i>Français</i>	FRANC			4				
Physique / Chimie	PHYCH			1				
Éducation physique et sportive	EDUPH			2				
Communication	COMMU					36		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					27		
Éducation civique et sociale	EDUCS							63
Total				30		288		315

Remarques:

En classe de 11e et 12e enseignement groupé en 3 périodes de 3 semaines: indication du nombre de leçons annuelles.

1. FOPAT 01TR, 02TR La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la mode, de la santé, de l'hygiène
Section des couturiers et modistes
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	01HA		02HA	
			5		4	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO			2		1
Dessin professionnel	DEPRO			2		
Sciences professionnelles	SCPRO		☑	2	☑	1
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier de couture	ATCOU				☑	4
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total				8		8

Remarques:

À partir de l'année scolaire 2010-2011 la formation est organisée selon la loi du 19 décembre 2008.

La grille de la nouvelle classe de 10e sera définie par un règlement spécifique.

1. FOPAT 01HA, 02HA La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la mode, de la santé, de l'hygiène
Section des bottiers - cordonniers
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	00BO		01BO		02BO	
			4		5		4	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Calcul professionnel	CAPRO			2	2		2	
Dessin professionnel	DEPRO			2	2		2	
Sciences professionnelles	SCPRO		✓	2	✓	2	✓	2
Pratique professionnelle	PRAPR							
Formation patronale	FOPAT	1						
Théorie générale	THEGE							
Communication	COMMU			2	1			
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN				1			
Éducation civique et sociale	EDUCS							2
Total				8		8		8

Remarque:

1. FOPAT 00BO, 01BO, 02BO

La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la mode, de la santé, de l'hygiène
Section des horlogers
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	00HL		01HL		02HL	
			4		5		4	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Calcul professionnel	CAPRO			2	2		2	
Dessin professionnel	DEPRO			2	2		2	
Sciences professionnelles	SCPRO		✓	2	✓	2	✓	2
Pratique professionnelle	PRAPR							
Formation patronale	FOPAT	1						
Théorie générale	THEGE							
Communication	COMMU			2	1			
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN				1			
Éducation civique et sociale	EDUCS							2
Total				8		8		8

Remarque:

1. FOPAT 00HL, 01HL, 02HL

La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la mode, de la santé, de l'hygiène
Section des bijoutiers - orfèvres
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	00BI		01BI		02BI	
			4		5		4	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Calcul professionnel	CAPRO			2	2		2	
Dessin professionnel	DEPRO			2	2		2	
Sciences professionnelles	SCPRO		✓	2	✓	2	✓	2
Pratique professionnelle	PRAPR							
Formation patronale	FOPAT	1						
Théorie générale	THEGE							
Communication	COMMU			2	1			
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN				1			
Éducation civique et sociale	EDUCS							2
Total				8		8		8

Remarque:

1. FOPAT 00BI, 01BI, 02BI

La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la mode, de la santé, de l'hygiène
Section des opticiens
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	00OP		01OP		02OP	
			6		6		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Calcul professionnel	CAPRO		✓	4				
Sciences professionnelles	SCPRO		✓	4	✓	1	✓	2
Adaptation lunettes	ADLUN			2		1		
Optique géométrique - théorie	THOPT			2		3		2
Anatomie - Biologie	ANABI			2		1		
Anatomie	ANATO							1
Physique	PHYSI							1
Pratique professionnelle	PRAPR							
Formation patronale	FOPAT	1						
Théorie générale	THEGE							
Communication	COMMU			2		1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					1		
Éducation civique et sociale	EDUCS							2
Total				16		8		8

Remarque:

1. FOPAT 00OP, 01OP, 02OP

La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la mode, de la santé, de l'hygiène
Section des mécaniciens dentaires
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	00MD		01MD		02MD		03MD	
			4		6		5		4	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR									
Calcul professionnel	CAPRO				1		1			2
Dessin professionnel	DEPRO			1	1		1			2
Sciences professionnelles	SCPRO		✓	3	✓	2	✓	2	✓	2
Pratique professionnelle	PRAPR									
Atelier dentaire	ATDEN		✓	2	✓	2	✓	2	✓	2
Formation patronale	FOPAT	1								
Théorie générale	THEGE									
Communication	COMMU			2		1				
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					1				
Éducation civique et sociale	EDUCS							2		
Total				8		8		8		8

Remarque:

1. FOPAT 00MD, 01MD, 02MD, 03MD

La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la mode, de la santé, de l'hygiène
Section des mécaniciens orthopédistes - bandagistes
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	00OR		01OR		02OR	
			5		4		4	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Calcul professionnel	CAPRO			2	2		2	
Dessin professionnel	DEPRO			2	2		2	
Sciences professionnelles	SCPRO		✓	2	✓	2	✓	2
Pratique professionnelle	PRAPR							
Formation patronale	FOPAT	1						
Théorie générale	THEGE							
Communication	COMMU			1	2			
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1				
Éducation civique et sociale	EDUCS							2
Total				8		8		8

Remarque:

1. FOPAT 00OR, 01OR, 02OR

La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la mode, de la santé, de l'hygiène
Section des coiffeurs
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	01CO		02CO	
			6		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO			1		
Sciences professionnelles	SCPRO		☞	3	☞	2
Esthétique	ESTHE			1		1
Hygiène professionnelle	HYPRO			1		1
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier coiffure	ATCOI				☞	2
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total				8		8

Remarques:

À partir de l'année scolaire 2010-2011 la formation est organisée selon la loi du 19 décembre 2008.

La grille de la nouvelle classe de 10e sera définie par un règlement spécifique.

1. FOPAT 02CO, 01CO La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la mode, de la santé, de l'hygiène
Section des esthéticiens
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	00ES		01ES		02ES	
			3		6		4	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Sciences professionnelles	SCPRO			✓	3	✓	4	
Anatomie	ANATO		✓	3		2		
Dermatologie	DERMA					1		3
Physique / Chimie	PHYCH			3		2		1
Pratique professionnelle	PRAPR							
Formation patronale	FOPAT	1						
Théorie générale	THEGE							
Communication	COMMU			2		1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					1		
Éducation civique et sociale	EDUCS							2
Total				8		10		10

Remarque:

1. FOPAT 00ES, 01ES, 02ES

La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la mécanique
Section des mécaniciens ajusteurs
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	00AT		01AT		02AT	
			4		5		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Calcul professionnel	CAPRO			2	2		1	
Dessin professionnel	DEPRO			2	2		1	
Sciences professionnelles	SCPRO		✓	2	✓	2	✓	1
Pratique professionnelle	PRAPR							
Atelier mécanique	ATMEC					✓	3	
Formation patronale	FOPAT	1						
Théorie générale	THEGE							
Communication	COMMU			2	1			
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN				1			
Éducation civique et sociale	EDUCS						2	
Total				8	8		8	

Remarque:

1. FOPAT 00AT, 02AT, 01AT

La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la mécanique
Section des armuriers
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	00AU		01AU		02AU	
			4		5		4	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Calcul professionnel	CAPRO			2	2		2	
Dessin professionnel	DEPRO			2	2		2	
Sciences professionnelles	SCPRO		✓	2	✓	2	✓	2
Pratique professionnelle	PRAPR							
Formation patronale	FOPAT	1						
Théorie générale	THEGE							
Communication	COMMU			2	1			
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN				1			
Éducation civique et sociale	EDUCS							2
Total				8		8		8

Remarque:

1. FOPAT 00AU, 02AU, 01AU

La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la mécanique
Section des mécaniciens d'autos et de motos
Filière mixte

Branches	Code	Rem.	X0MA		01MA		02MA	
			14		11		12	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie et pratique professionnelle	THPPR							
Calcul professionnel	CAPRO			1				
Moteurs thermiques	MOTTH		✓	4,5				
Atelier moteurs thermiques	ATMOT			6				
Matériaux	MATER			3				
Atelier matériaux	ATMAT			4	12		18	
Transmissions	TRANS						42	
Atelier transmissions	ATTRA						36	
Châssis et carrosserie	CHACA			1	63		21	
Atelier châssis et carrosserie	ATCHA			1	63		21	
Électrotechnique / Électronique	ELTRO		✓	3	✓	42	✓	42
Atelier électrotechnique / électronique	ATELT			0,5	✓	51	✓	48
Systèmes de carburation et d'échappement	SYCAR			0,5	21		42	
Atelier systèmes de carburation et d'échappement	ATSYC			0,5	42		42	
Communication et service après-vente	SAPVE				21			
Systèmes de commandes et de régulation	SYCRE				21			
Projet	PROJE						21	
Atelier projets	ATPRO						3	
Théorie générale	THEGE							
Groupe à options allemand / français	OPLAF							
<i>Allemand</i>	ALLEM			4				
<i>Français</i>	FRANC			4				
Physique / Chimie	PHYCH			1				
Éducation physique et sportive	EDUPH			2				
Formation patronale	FOPAT	1						
Communication	COMMU				36			
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN				36			
Éducation civique et sociale	EDUCS						72	
Total				32	408		408	

Remarques:

En classe de 11e et 12e enseignement groupé en 4 périodes de 3 semaines: indication du nombre de leçons annuelles.

1. FOPAT 01MA, 02MA La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la mécanique
Section des carrossiers et débosselleurs de véhicules automoteurs
Filière mixte

Branches	Code	Rem.	X0CA		01CD		02CD	
			6		6		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Calcul professionnel	CAPRO			3		48		48
Dessin professionnel	DEPRO			4		48		48
Sciences professionnelles	SCPRO		✓	2	✓	72	✓	72
Pratique professionnelle	PRAPR							
Atelier de carrosserie	ATCAR			16	✓	192	✓	192
Formation patronale	FOPAT	1						
Théorie générale	THEGE							
Groupe à options allemand / français	OPLAF							
<i>Allemand</i>	ALLEM			4				
<i>Français</i>	FRANC			4				
Physique / Chimie	PHYCH			1				
Éducation physique et sportive	EDUPH			2				
Communication	COMMU					36		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					36		
Éducation civique et sociale	EDUCS							72
Total				32		432		432

Remarques:

En classe de 11e et 12e enseignement groupé en 4 périodes de 3 semaines: indication du nombre de leçons annuelles.

En classe de 10e, un stage obligatoire en entreprise travaillant sur la carrosserie est prévue au 3e trimestre.

1. FOPAT 01CD, 02CD La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la mécanique
Section des peintres de véhicules automoteurs
Filière mixte

Branches	Code	Rem.	X0CA		01PV		02PV	
			6		6		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Calcul professionnel	CAPRO			3	48		48	
Dessin professionnel	DEPRO			4	48		48	
Sciences professionnelles	SCPRO		✓	2	✓	72	✓	72
Pratique professionnelle	PRAPR							
Atelier de carrosserie	ATCAR			16				
Atelier de peinture	ATPEI				✓	192	✓	192
Formation patronale	FOPAT	1						
Théorie générale	THEGE							
Groupe à options allemand / français	OPLAF							
<i>Allemand</i>	ALLEM			4				
<i>Français</i>	FRANC			4				
Physique / Chimie	PHYCH			1				
Éducation physique et sportive	EDUPH			2				
Communication	COMMU					36		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					36		
Éducation civique et sociale	EDUCS							72
Total				32		432		432

Remarques:

En classe de 11e et 12e enseignement groupé en 4 périodes de 3 semaines: indication du nombre de leçons annuelles.

En classe de 10e, un stage obligatoire en entreprise travaillant sur la carrosserie est prévue au 3e trimestre.

1. FOPAT 01PV, 02PV La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la mécanique
Section des électroniciens de véhicules automoteurs
Filière mixte

Branches	Code	Rem.	X0EL		01EA		02EA	
			8		6		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Électrotechnique	ELETE	1	✓	7				
Électronique	TRONI		✓	3		1		
Calcul professionnel	CAPRO	2		1		1		1
Dessin professionnel	DEPRO				✓	2	✓	3
Sciences professionnelles	SCPRO				✓	2	✓	1
Moteurs thermiques	MOTTH							1
Pratique professionnelle	PRAPR							
Atelier électrotechnique	ATELE	3		9				
Atelier assemblage électrique	ATASE	4		5				
Formation patronale	FOPAT	5						
Théorie générale	THEGE							
Groupe à options allemand / français	OPLAF							
<i>Allemand</i>	ALLEM			4				
<i>Français</i>	FRANC			4				
Physique / Chimie	PHYCH			1				
Éducation physique et sportive	EDUPH			2				
Communication	COMMU					1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					1		
Éducation civique et sociale	EDUCS							2
Total				32		8		8

Remarques:

1. ELETE X0EL Enseignement intégré à confier, de préférence, à un titulaire.
2. CAPRO X0EL Enseignement intégré à confier, de préférence, à un titulaire.
3. ATELE X0EL Enseignement intégré à confier, de préférence, à un titulaire.
4. ATASE X0EL Enseignement intégré à confier, de préférence, à un titulaire.
5. FOPAT 01EA, 02EA La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la mécanique
Section des mécaniciens de machines et de matériel agricoles et viticoles
Filière mixte

Branches	Code	Rem.	X0MR		01MR		02MR	
			11		7		6	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Calcul professionnel	CAPRO	1		2				
Dessin technique	DESTE			3				
Mécanique	MECAN		✓	3	✓	60	✓	45
Hydraulique	HYDRA			3		60		45
Électrotechnique / Électronique	ELTRO			2		60		45
Matériaux	MATER			1				
Outillage	OUTIL			1				
Machines agricoles	MACAG					45		30
Pratique professionnelle	PRAPR							
Atelier	ATELI				✓		✓	
<i>Atelier mécanique</i>	ATMEC			5		45		45
<i>Atelier ajustage</i>	ATAJU			2		60		
<i>Atelier soudure</i>	ATSOU			3		45		45
<i>Atelier électrotechnique / électronique</i>	ATELT					45		45
<i>Atelier hydraulique</i>	ATHYD					30		60
<i>Atelier machines agricoles</i>	ATMAG					30		30
<i>Atelier constructions</i>	ATCON							90
Formation patronale	FOPAT	2						
Théorie générale	THEGE							
Groupe à options allemand / français	OPLAF							
<i>Allemand</i>	ALLEM			4				
<i>Français</i>	FRANC			4				
Physique / Chimie	PHYCH	1		1				
Éducation physique et sportive	EDUPH			2				
Communication	COMMU					30		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					30		
Éducation civique et sociale	EDUCS							60
Total				32		540		540

Remarques:

En classe de 11e et 12e enseignement groupé : indication du nombre de leçons annuelles.

- CAPRO, PHYCH X0MR Même enseignant pour la physique et le calcul professionnel.
- FOPAT 01MR, 02MR La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la mécanique
Section des magasiniers du secteur automobile
Filière mixte

Branches	Code	Rem.	X0VM		01VM		02VM	
			9		6		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Calcul professionnel	CAPRO			2		3		3
Dessin professionnel	DEPRO			3				
Technique de la vente	TECVE			3		3		3
Mercéologie	MERCE		✓	11	✓	14	✓	14
Communication technique	COMTE		✓	2				
Informatique	INFOR			4		8		8
Pratique professionnelle	PRAPR							
Formation patronale	FOPAT	1						
Théorie générale	THEGE							
Communication	COMMU			4		3		
Physique / Chimie	PHYCH			1				
Éducation physique et sportive	EDUPH			2				
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					3		
Éducation civique et sociale	EDUCS							6
Total				32		34		34

Remarque:

1. FOPAT X0VM La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal et industriel
Professions de la construction et de l'habitat
Section des professions du bâtiment
Sous-section des maçons
Filière mixte

Branches	Code	Rem.	X0BA		01MC		02MC	
			7		5		4	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Calcul professionnel	CAPRO			2		1		2
Dessin professionnel	DEPRO			3		3		2
Sciences professionnelles	SCPRO		☞	4	☞	2	☞	2
Pratique professionnelle	PRAPR							
Travaux pratiques en bâtiment	ATBAT			16				
Formation patronale	FOPAT	1						
Théorie générale	THEGE							
Groupe à options allemand / français	OPLAF							
<i>Allemand</i>	ALLEM			4				
<i>Français</i>	FRANC			4				
Physique / Chimie	PHYCH			1				
Éducation physique et sportive	EDUPH			2				
Communication	COMMU					1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					1		
Éducation civique et sociale	EDUCS							2
Total				32		8		8

Remarques:

Les classes xxMC, xxRA, xxTM, xxTP, xxCR, xxPF peuvent être regroupées sous la dénomination xxBA.

1. FOPAT 01MC, 02MC La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la construction et de l'habitat
Section des installateurs de chauffage, de ventilation et de climatisation
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	00SC		01SC		02IC	
			4		6		4	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Calcul professionnel	CAPRO			1		2		2
Dessin professionnel	DEPRO					2		2
Sciences professionnelles	SCPRO		✓	1	✓	2	✓	2
Pratique professionnelle	PRAPR							
Atelier installations de chauffage	ATICH		✓	4	✓	8		
Formation patronale	FOPAT	1						
Théorie générale	THEGE							
Communication	COMMU			2		1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					1		
Éducation civique et sociale	EDUCS							2
Total				8		16		8

Remarques:

1. FOPAT 00SC, 01SC, 02IC
2. 02IC

La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

L'organisation des cours de l'atelier soudage prévoit un enseignement groupé sur trois périodes, pendant les vacances scolaires, dont la première comprend 5 jours et les deux autres 4 jours. (dates prévues du 6 au 10 septembre 2010, du 2 au 5 novembre 2010 et du 11 au 15 avril 2011)

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la construction et de l'habitat
Section des installateurs sanitaires
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	00SC		01SC		02IS	
			4		6		4	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Calcul professionnel	CAPRO			1		2		2
Dessin professionnel	DEPRO					2		2
Sciences professionnelles	SCPRO		✓	1	✓	2	✓	2
Pratique professionnelle	PRAPR							
Atelier installations de chauffage	ATICH		✓	4	✓	8		
Formation patronale	FOPAT	1						
Théorie générale	THEGE							
Communication	COMMU			2		1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					1		
Éducation civique et sociale	EDUCS							2
Total				8		16		8

Remarque:

1. FOPAT 00SC, 01SC, 02IS

La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la construction et de l'habitat
Section des électriciens
Filière mixte

Branches	Code	Rem.	01EL		02EL	
			6		4	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Électrotechnique	ELETE		☞	96	☞	156
Électronique	TRONI			60		
Installations électriques	INSTA	1		72		
Informatique appliquée	INFAP	2				48
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier électrotechnique	ATELE	3	☞	132		
Atelier assemblage électrique	ATASE				☞	172
Formation patronale	FOPAT	4				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			36		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			36		
Éducation civique et sociale	EDUCS					72
Total				432		448

Remarques:

Enseignement groupé (indication du nombre de leçons annuelles).

En 11e, 4 périodes de 3 semaines.

En 12e, 3 périodes de 3 semaines et une période de 4 semaines.

En ce qui concerne l'enseignement professionnel, 15% du temps de chaque branche est consacré à des travaux de répétition, d'approfondissement et à la préparation des devoirs en classe.

À partir de l'année scolaire 2010-2011 la formation est organisée selon la loi du 19 décembre 2008.

La grille de la nouvelle classe de 10e sera définie par un règlement spécifique.

- | | | | |
|----|-------|------------|---|
| 1. | INSTA | 01EL | Enseignement intégré à confier, de préférence, à un titulaire. |
| 2. | INFAP | 02EL | Enseignement à confier à un spécialiste en électronique. |
| 3. | ATELE | 01EL | Enseignement intégré à confier, de préférence, à un titulaire. |
| 4. | FOPAT | 01EL, 02EL | La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise. |

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la construction et de l'habitat
Section des bobineurs
Filière mixte

Branches	Code	Rem.	01EB		02EB	
			5		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Électrotechnique	ELETE			✓	1	
Calcul professionnel	CAPRO			2	1	
Dessin professionnel	DEPRO			2		
Sciences professionnelles	SCPRO		✓	2		
Informatique appliquée	INFAP				1	
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier assemblage électrique	ATASE	1			3	
Formation patronale	FOPAT	2				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS				2	
Total				8	8	

Remarques:

À partir de l'année scolaire 2010-2011 la formation est organisée selon la loi du 19 décembre 2008.

La grille de la nouvelle classe de 10e sera définie par un règlement spécifique.

1. ATASE 02EB Enseignement intégré à confier, de préférence, à un titulaire.
2. FOPAT 01EB, 02EB La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la construction et de l'habitat
Section des menuisiers
Filière mixte

Branches	Code	Rem.	X0MB		X1MB		02MB	
			8		9		4	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Calcul professionnel	CAPRO			2	2		2	
Dessin professionnel	DEPRO		☞	3	☞	4	☞	2
Sciences professionnelles	SCPRO			4		3		2
Styles	STYLE			1		1		
Pratique professionnelle	PRAPR							
Atelier bois	ATBOI		☞	15	☞	16		
Formation patronale	FOPAT	1						
Théorie générale	THEGE							
Groupe à options allemand / français	OPLAF							
<i>Allemand</i>	ALLEM			4		2		
<i>Français</i>	FRANC			4		2		
Physique / Chimie	PHYCH			1				
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					1		2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2		2		
Total				32		32		8

Remarque:

1. FOPAT 02MB La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la construction et de l'habitat
Section des parqueteurs
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	00PL		01PL		02PL	
			4		5		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Calcul professionnel	CAPRO			2	2		1	
Dessin professionnel	DEPRO			2	2		2	
Sciences professionnelles	SCPRO		✓	2	✓	2	✓	2
Pratique professionnelle	PRAPR							
Atelier bois	ATBOI					✓	1	
Formation patronale	FOPAT	1						
Théorie générale	THEGE							
Communication	COMMU			2	1			
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN				1			
Éducation civique et sociale	EDUCS						2	
Total				8	8		8	

Remarque:

1. FOPAT 00PL, 01PL, 02PL

La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la construction et de l'habitat
Section des fabricants poseurs de volets, jalousies, marquises et stores
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	00FV		01FV		02FV	
			4		5		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Calcul professionnel	CAPRO			2	2		1	
Dessin professionnel	DEPRO			2	2		1	
Sciences professionnelles	SCPRO		✓	2	✓	2	✓	1
Pratique professionnelle	PRAPR							
Atelier bois	ATBOI					✓	3	
Formation patronale	FOPAT	1						
Théorie générale	THEGE							
Communication	COMMU			2	1			
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN				1			
Éducation civique et sociale	EDUCS						2	
Total				8	8		8	

Remarque:

1. FOPAT 00FV, 01FV, 02FV

La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la construction et de l'habitat
Section des serruriers
Filière mixte

Branches	Code	Rem.	X0SE		01SE		02SE	
			7		6		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Calcul professionnel	CAPRO			2	60		60	
Dessin professionnel	DEPRO			4	96		120	
Sciences professionnelles	SCPRO		✓	3	✓	60	✓	72
Pratique professionnelle	PRAPR							
Atelier mécanique	ATMEC			16	✓	144	✓	144
Formation patronale	FOPAT	1						
Théorie générale	THEGE							
Communication	COMMU			4	36			
Physique / Chimie	PHYCH			1				
Éducation physique et sportive	EDUPH			2				
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN				36			
Éducation civique et sociale	EDUCS						72	
Total				32		432		468

Remarques:

Enseignement groupé (indication du nombre de leçons annuelles).

En 11e, 4 périodes de 3 semaines.

En 12e, 3 périodes de 3 semaines et une période de 4 semaines.

En ce qui concerne l'enseignement professionnel, 15% du temps de chaque branche est consacré à des travaux de répétition, d'approfondissement et à la préparation des devoirs en classe.

1. FOPAT X0SE, 01SE, 02SE

La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la construction et de l'habitat
Section des métiers de la toiture
Sous-section des couvreurs
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	00CV		01CV		02CV	
			5		6		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Calcul professionnel	CAPRO			72		72		72
Dessin professionnel	DEPRO			72		72		72
Sciences professionnelles	SCPRO		☑	72	☑	72	☑	72
Pratique professionnelle	PRAPR							
Atelier toiture	ATTOI		☑	144	☑	144	☑	144
Formation patronale	FOPAT	1						
Théorie générale	THEGE							
Communication	COMMU			72		36		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					36		
Éducation civique et sociale	EDUCS							72
Total				432		432		432

Remarques:

Ces formations peuvent être regroupées sous la dénomination xxMT (Métiers de la toiture).

Enseignement groupé en 4 périodes de 3 semaines: indication du nombre de leçons annuelles.

1. FOPAT 00CV, 01CV, 02CV

La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la construction et de l'habitat
Section des métiers de la toiture
Sous-section des ferblantiers - zingueurs
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	00FZ		01FZ		02FZ	
			5		6		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Calcul professionnel	CAPRO			72		72		72
Dessin professionnel	DEPRO			72		72		72
Sciences professionnelles	SCPRO		☑	72	☑	72	☑	72
Pratique professionnelle	PRAPR							
Atelier toiture	ATTOI		☑	144	☑	144	☑	144
Formation patronale	FOPAT	1						
Théorie générale	THEGE							
Communication	COMMU			72		36		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					36		
Éducation civique et sociale	EDUCS							72
Total				432		432		432

Remarques:

Ces formations peuvent être regroupées sous la dénomination xxMT (Métiers de la toiture).

Enseignement groupé en 4 périodes de 3 semaines: indication du nombre de leçons annuelles.

1. FOPAT 00FZ, 01FZ, 02FZ

La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la construction et de l'habitat
Section des métiers de la toiture
Sous-section des charpentiers
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	00CT		01CT		02CT	
			5		6		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Calcul professionnel	CAPRO			72		72		72
Dessin professionnel	DEPRO			72		72		72
Sciences professionnelles	SCPRO		☑	72	☑	72	☑	72
Pratique professionnelle	PRAPR							
Atelier toiture	ATTOI		☑	144	☑	144	☑	144
Formation patronale	FOPAT	1						
Théorie générale	THEGE							
Communication	COMMU			72		36		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					36		
Éducation civique et sociale	EDUCS							72
Total				432		432		432

Remarques:

Ces formations peuvent être regroupées sous la dénomination xxMT (Métiers de la toiture).

Enseignement groupé en 4 périodes de 3 semaines: indication du nombre de leçons annuelles.

1. FOPAT 00CT, 02CT, 01CT

La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la construction et de l'habitat
Section des métiers du bâtiment
Sous-section des fumistes - ramoneurs
Filière mixte

Branches	Code	Rem.	X0BA		01RA		02RA	
			7		5		4	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Calcul professionnel	CAPRO			2		1		2
Dessin professionnel	DEPRO			3		3		2
Sciences professionnelles	SCPRO		☞	4	☞	2	☞	2
Pratique professionnelle	PRAPR							
Travaux pratiques en bâtiment	ATBAT			16				
Formation patronale	FOPAT	1						
Théorie générale	THEGE							
Groupe à options allemand / français	OPLAF							
<i>Allemand</i>	ALLEM			4				
<i>Français</i>	FRANC			4				
Physique / Chimie	PHYCH			1				
Éducation physique et sportive	EDUPH			2				
Communication	COMMU					1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					1		
Éducation civique et sociale	EDUCS							2
Total				32		8		8

Remarques:

Les classes xxMC, xxRA, xxTM, xxTP, xxCR, xxPF peuvent être regroupées sous la dénomination xxBA.

1. FOPAT 01RA, 02RA La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la construction et de l'habitat
Section des métiers du bâtiment
Sous-section des marbriers
Filière mixte

Branches	Code	Rem.	X0BA		01TM		02TM	
			7		5		4	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Calcul professionnel	CAPRO			2		1		2
Dessin professionnel	DEPRO			3		3		2
Sciences professionnelles	SCPRO		☞	4	☞	2	☞	2
Pratique professionnelle	PRAPR							
Travaux pratiques en bâtiment	ATBAT			16				
Formation patronale	FOPAT	1						
Théorie générale	THEGE							
Groupe à options allemand / français	OPLAF							
<i>Allemand</i>	ALLEM			4				
<i>Français</i>	FRANC			4				
Physique / Chimie	PHYCH			1				
Éducation physique et sportive	EDUPH			2				
Communication	COMMU					1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					1		
Éducation civique et sociale	EDUCS							2
Total				32		8		8

Remarques:

Les classes xxMC, xxRA, xxTM, xxTP, xxCR, xxPF peuvent être regroupées sous la dénomination xxBA.

1. FOPAT 01TM, 02TM La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal et industriel
Professions de la construction et de l'habitat
Section des professions du bâtiment
Sous-section des tailleurs - sculpteurs de pierres
Filière mixte

Branches	Code	Rem.	X0BA		01TP		02TP	
			7		5		4	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Calcul professionnel	CAPRO			2		1		2
Dessin professionnel	DEPRO			3		3		2
Sciences professionnelles	SCPRO		☞	4	☞	2	☞	2
Pratique professionnelle	PRAPR							
Travaux pratiques en bâtiment	ATBAT			16				
Formation patronale	FOPAT	1						
Théorie générale	THEGE							
Groupe à options allemand / français	OPLAF							
<i>Allemand</i>	ALLEM			4				
<i>Français</i>	FRANC			4				
Physique / Chimie	PHYCH			1				
Éducation physique et sportive	EDUPH			2				
Communication	COMMU					1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					1		
Éducation civique et sociale	EDUCS							2
Total				32		8		8

Remarques:

Les classes xxMC, xxRA, xxTM, xxTP, xxCR, xxPF peuvent être regroupées sous la dénomination xxBA.

1. FOPAT 01TP, 02TP La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la construction et de l'habitat
Section des métiers du bâtiment
Sous-section des carreleurs
Filière mixte

Branches	Code	Rem.	X0BA		01CR		02CR	
			7		5		4	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Calcul professionnel	CAPRO			2		1		2
Dessin professionnel	DEPRO			3		3		2
Sciences professionnelles	SCPRO		☞	4	☞	2	☞	2
Pratique professionnelle	PRAPR							
Travaux pratiques en bâtiment	ATBAT			16				
Formation patronale	FOPAT	1						
Théorie générale	THEGE							
Groupe à options allemand / français	OPLAF							
<i>Allemand</i>	ALLEM			4				
<i>Français</i>	FRANC			4				
Physique / Chimie	PHYCH			1				
Éducation physique et sportive	EDUPH			2				
Communication	COMMU					1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					1		
Éducation civique et sociale	EDUCS							2
Total				32		8		8

Remarques:

Les classes xxMC, xxRA, xxTM, xxTP, xxCR, xxPF peuvent être regroupées sous la dénomination xxBA.

1. FOPAT 02CR, 01CR La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la construction et de l'habitat
Section des métiers du bâtiment
Sous-section des plafonneurs - façadiers
Filière mixte

Branches	Code	Rem.	X0BA		01PF		02PF	
			7		5		4	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Calcul professionnel	CAPRO			2		1		2
Dessin professionnel	DEPRO			3		3		2
Sciences professionnelles	SCPRO		☞	4	☞	2	☞	2
Pratique professionnelle	PRAPR							
Travaux pratiques en bâtiment	ATBAT			16				
Formation patronale	FOPAT	1						
Théorie générale	THEGE							
Groupe à options allemand / français	OPLAF							
<i>Allemand</i>	ALLEM			4				
<i>Français</i>	FRANC			4				
Physique / Chimie	PHYCH			1				
Éducation physique et sportive	EDUPH			2				
Communication	COMMU					1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					1		
Éducation civique et sociale	EDUCS							2
Total				32		8		8

Remarques:

Les classes xxMC, xxRA, xxTM, xxTP, xxCR, xxPF peuvent être regroupées sous la dénomination xxBA.

1. FOPAT 01PF, 02PF La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la construction et de l'habitat
Section des peintres - décorateurs
Filière mixte

Branches	Code	Rem.	01PE		02PE	
			6		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO			1		1
Dessin professionnel	DEPRO			1		1
Sciences professionnelles	SCPRO		✓	1	✓	1
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier de peinture	ATPEI		✓	3	✓	3
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total				8		8

Remarques:

À partir de l'année scolaire 2010-2011 la formation est organisée selon la loi du 19 décembre 2008.

La grille de la nouvelle classe de 10e sera définie par un règlement spécifique.

1. FOPAT 01PE, 02PE La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la construction et de l'habitat
Section des vitriers - miroitiers
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	00VI		01VI		02VI	
			4		5		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Calcul professionnel	CAPRO			2	2		1	
Dessin professionnel	DEPRO			2	2		1	
Sciences professionnelles	SCPRO		✓	2	✓	2	✓	1
Pratique professionnelle	PRAPR							
Atelier de peinture	ATPEI					✓	3	
Formation patronale	FOPAT	1						
Théorie générale	THEGE							
Communication	COMMU			2	1			
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN				1			
Éducation civique et sociale	EDUCS						2	
Total				8	8		8	

Remarque:

1. FOPAT 00VI, 01VI, 02VI

La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la construction et de l'habitat
Section des tapissiers - décorateurs
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	00TA		01TA		02TA	
			5		6		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Calcul professionnel	CAPRO			2	1		2	
Dessin professionnel	DEPRO			1	1		1	
Sciences professionnelles	SCPRO		✓	2	✓	2	✓	1
Pratique professionnelle	PRAPR							
Atelier de tapisserie	ATTAP		✓	1	✓	2	✓	2
Formation patronale	FOPAT	1						
Théorie générale	THEGE							
Communication	COMMU			2	1			
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN				1			
Éducation civique et sociale	EDUCS							2
Total				8	8		8	

Remarque:

1. FOPAT 00TA, 01TA, 02TA

La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers divers
Section des métiers du livre
Sous-section des imprimeurs
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	00IM		01IM		02IM	
			8		7		7	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Communication anglaise	COMAN			1				
Conception des médias	CONME			2				
Informatique appliquée	INFAP			2				
Organisation des médias	ORMED			1				
Production de médias	PROME			2				
Techniques d'impression	TECIM		✓	2				
Analyse et transferts de données	ANADO					1		1
Management de la qualité: Imprimerie	QUAIM					1		2
Préparation du processus d'impression	PRIMP					1		1
Planification de la production d'imprimés	PLIMP							1
Production de médias print	PROMP				✓	2	✓	3
Workflow graphique	WORGA					1		
Systèmes de production	SYPIIM							2
Pratique professionnelle	PRAPR							
Atelier imprimerie	ATIMP		✓	4				
Formation patronale	FOPAT	1						
Théorie générale	THEGE							
Communication	COMMU			2		1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					1		
Éducation civique et sociale	EDUCS							2
Total				16		8		12

Remarques:

Ces formations peuvent être regroupées sous la dénomination xxLI (Métiers du livre).

1. FOPAT 00IM, 01IM, 02IM

La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers divers
Section des métiers du livre
Sous-section des relieurs
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	00RL		01RL		02RL	
			8		7		7	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Communication anglaise	COMAN			1				
Conception des médias	CONME			2				
Informatique appliquée	INFAP			2				
Organisation des médias	ORMED			1				
Production de médias	PROME			2				
Techniques de reliure	TECRE		✓	2				
Application de l'outillage et des machines	MAREL				✓	2	✓	4
Analyse et transferts de données	ANADO					1		1
Management de la qualité: Reliure	QUARE					1		1
Production de brochures et de livres	PROLI					1		
Workflow graphique	WORGA					1		
Planification de la production d'imprimés	PLIMP							1
Finition de produits imprimés	FIPIM							2
Emballage et transport	EMTRA							1
Pratique professionnelle	PRAPR							
Atelier reliure	ATREL		✓	4				
Formation patronale	FOPAT	1						
Théorie générale	THEGE							
Communication	COMMU			2		1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					1		
Éducation civique et sociale	EDUCS							2
Total				16		8		12

Remarques:

Ces formations peuvent être regroupées sous la dénomination xxLI (Métiers du livre).

1. FOPAT 00RL, 01RL, 02RL

La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers divers
Section des photographes
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	01PH		02PH	
			4		3	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Sciences professionnelles	SCPRO		☞	3	☞	2
Nouvelles technologies	NOUTE			3		
Pratique professionnelle	PRAPR					
Atelier photo	ATPHO				☞	4
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total				8		8

Remarques:

À partir de l'année scolaire 2010-2011 la formation est organisée selon la loi du 19 décembre 2008.

La grille de la nouvelle classe de 10e sera définie par un règlement spécifique.

1. FOPAT 01PH, 02PH La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers divers
Section des instructeurs de natation
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	00IN		01IN		02IN	
			7		9		7	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Dessin et calcul professionnel	DECAL			90				
Technologie des piscines	TECPI				60		60	
Pédagogie	PEDAG				60		60	
Chimie et Traitement des eaux	TREAU		✓	45	✓	60	✓	60
Physique	PHYSI				30			
Anatomie / Morphologie / Physiologie / Premiers secours / Réanimation	PRSEC			60		60	✓	60
Administration des piscines et droit	ADPIS			45				30
Communication professionnelle	COMPR			60		30		
Hygiène et nettoyage	HYNET							30
Pratique professionnelle	PRAPR							
Natation / Plongée / Plongeon / Sauvetage	NAPLO		✓	120	✓	120		
Formation patronale	FOPAT	1						
Théorie générale	THEGE							
Groupe à options allemand / français	OPLAF							
<i>Allemand</i>	ALLEM							
<i>Français</i>	FRANC							
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					30		
Éducation civique et sociale	EDUCS							60
Total				480		480		360

Remarques:

Dispositif transitoire: des cours de 12e peuvent être organisés dans le cadre de la formation des adultes pour élèves redoublants.

1. FOPAT 00IN, 01IN, 02IN La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers divers
Section des instructeurs de conducteurs de véhicules automoteurs
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	01IA		02IA	
			6		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Législation	LEGIS		2	2		
Prévention	PREVE		1			1
Technologie	TECNO		2			2
Pédagogie	PEDAG		1			1
Pratique professionnelle	PRAPR					
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU		1			
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN		1			
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total			8			8

Remarques:

Les cours de 10e sont organisés dans le cadre de la formation des adultes.

1. FOPAT 01IA, 02IA La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage commercial
Professions du commerce
Section des agents de voyages
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	00BV		01BV		02BV	
			5		7		7	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Géographie / Histoire	GEOHI		✓	2,5	✓	2	✓	2
Anglais	ANGLA		✓	2	✓	1	✓	2
Calcul professionnel	CAPRO			1		1		1
Indicateurs / Transport	INTRA			0,5				
Traitement de texte	TRATE					1		1
Comptabilité	COMPT					1		2
Économie	ECONO							2
Pratique professionnelle	PRAPR							
Formation patronale	FOPAT	1						
Théorie générale	THEGE							
Communication	COMMU			2		1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					1		
Éducation civique et sociale	EDUCS							2
Total				8		8		12

Remarque:

1. FOPAT 00BV, 02BV, 01BV

La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage commercial
Professions du commerce
Section des vendeurs, vendeurs - magasiniers et magasiniers
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	01VE		02VE	
			8		6	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO		☑	1	☑	2
Technique de la vente	TECVE		☑	1	☑	2
Pratique de langue orale	PRALO	1		2		1
Luxembourgeois	LUXEM			1		1
Informatique	INFOR			1		
Mercéologie	MERCE	2		1		1
Pratique professionnelle	PRAPR					
Formation patronale	FOPAT	3				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					2
Total				9		9

Remarques:

À partir de l'année scolaire 2010-2011 la formation est organisée selon la loi du 19 décembre 2008.

La grille de la nouvelle classe de 10e sera définie par un règlement spécifique.

1. PRALO 01VE, 02VE Les élèves ne maîtrisant pas la langue luxembourgeoise, suivront un cours particulier de Luxembourgeois.
2. MERCE 01VE, 02VE Les élèves suivront un cours de mercéologie d'une durée totale de 36 heures, organisé en bloc de 9x4 heures en complément de l'horaire normal.
3. FOPAT 01VE, 02VE La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de l'alimentation
Section des vendeurs en boulangerie - pâtisserie - confiserie
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	00VB		01VB		02VB	
			6		8		6	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Calcul professionnel	CAPRO		✓	2	✓	1	✓	2
Technique de la vente	TECVE		✓	1	✓	1	✓	1
Hygiène professionnelle	HYPRO			1				
Dessin professionnel	DEPRO			1		1		1
Pratique de langue orale	PRALO			1		1		1
Informatique	INFOR					1		
Mercéologie	MERCE					1		1
Pratique professionnelle	PRAPR							
Formation patronale	FOPAT	1						
Théorie générale	THEGE							
Communication	COMMU			2		1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					1		
Éducation civique et sociale	EDUCS							2
Total				8		8		8

Remarque:

1. FOPAT 01VB, 02VB

La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage commercial
Professions du commerce
Section des employés administratifs et commerciaux
Filière mixte

Branches	Code	Rem.	X0CM		X1CM		02CM	
			11		10		4	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Comptabilité	COMPT			4		4		
Initiation économique et juridique	INIEC			2		2		
Calcul professionnel	CAPRO			2				
Entreprise d'apprentissage	ENTAP					6		
Gestion d'entreprise	GESEN		☑	4	☑	4		
Outils de gestion sur poste informatique	GESPI			4		2		
Communication professionnelle et organisation	COPOR		☑	4	☑	4		
Communication allemande	COMAL			2		2		
Communication anglaise	COMAN			3		3		
Gestion de dossiers du secrétariat général et de réception	DOSER	1					☑	2
Gestion de dossiers des services achats et ventes	DOSAV	1						2
Gestion de dossiers de ressources humaines	DOREH	1						2
Pratique professionnelle	PRAPR							
Formation patronale	FOPAT	2						
Théorie générale	THEGE							
Français	FRANC			3		3		
Technologie, environnement et santé	TECES			2				
Éducation physique et sportive	EDUPH			2		2		
Éducation civique et sociale	EDUCS							2
Total				32		32		8

Remarques:

- DOSER, DOSAV, DOREH 02CM Le recours à des logiciels professionnels et bureautiques fait partie intégrante de ces cours (un ordinateur par élève est indispensable).
- FOPAT 02CM La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage commercial
Professions du commerce
Section des employés administratifs et commerciaux
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	00CM		01CM		02CM	
			5		5		4	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Comptabilité	COMPT			4		4		
Gestion d'entreprise	GESEN		☑	2	☑	2		
Outils de gestion sur poste informatique	GESPI			2		2		
Communication professionnelle	COMPR		☑	4	☑	4		
Gestion de dossiers du secrétariat général et de réception	DOSER	1					☑	2
Gestion de dossiers des services achats et ventes	DOSAV	1						2
Gestion de dossiers de ressources humaines	DOREH	1						2
Pratique professionnelle	PRAPR							
Formation patronale	FOPAT	2						
Théorie générale	THEGE							
Langues	LANGU			4		4		
Éducation civique et sociale	EDUCS							2
Total				16		16		8

Remarques:

1. DOSER, DOSAV, DOREH 02CM Le recours à des logiciels professionnels et bureautiques fait partie intégrante de ces cours (un ordinateur par élève est indispensable).
2. FOPAT La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage commercial
Professions du commerce
Section des assistants en pharmacie
Filière mixte

Branches	Code	Rem.	X0AP		X1AP		02AP	
			9		10		7	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Biologie	BIOLO		☑	7		4		
Chimie	CHIMI			7		3		
Physique	PHYSI			4				
Sciences professionnelles	SCPRO				☑			
<i>Galénique</i>	GALEN	1				4		
<i>Phytothérapie</i>	PHYTH	2				3		
<i>Dispositifs médicaux et aliments</i>	DIALS	3				2		
<i>Pharmacologie</i>	PHARM	4				3		
Mathématiques	MATHE			3		2		
Informatique	INFOR			2		2		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN	5				1		
Pharmacologie 1	PHAR1	6					☑	2
Pharmacologie 2	PHAR2	7					☑	2
Pharmacologie 3	PHAR3	8, 10						2
Conseil en officine	COOFF	9					☑	3
Galénique	GALEN	11, 14						4
Économie	ECONO	12, 15						1
Pratique professionnelle	PRAPR							
Formation patronale	FOPAT	13						
Théorie générale	THEGE							
Allemand	ALLEM			2		2		
Anglais	ANGLA			1		1		
Français	FRANC			2		2		
Éducation physique et sportive	EDUPH			2		1		
Éducation civique et sociale	EDUCS	16						2
Total				30		30		16

Remarques:

En classe de X0AP, est prévue une période de 1 mois de stage en milieu professionnel.

En classe de X1AP, est prévue une période de 6 semaines de stage en milieu professionnel.

- | | | | |
|-----|-------|------|--|
| 1. | GALEN | X1AP | Comprend les matières: cours théoriques et travaux pratiques. |
| 2. | PHYTH | X1AP | Comprend les matières: cours théoriques et travaux pratiques. |
| 3. | DIALS | X1AP | Comprend les matières: dispositifs médicaux, produits de soins et d'hygiène, aliments spéciaux, nutriments, médicaments de l'appareil digestif. |
| 4. | PHARM | X1AP | Comprend les matières: introduction en pharmacologie, cardiologie / partie I, voies respiratoires et ORL, psychotropes, anti-douleurs et autres. |
| 5. | EDSAN | X1AP | Comprend les matières: premiers secours en pharmacie. |
| 6. | PHAR1 | 02AP | Comprend les matières: sang et dérivés, cardiologie (partie II), immunologie, cytostatiques, antiinfectueux. |
| 7. | PHAR2 | 02AP | Comprend les matières: dermatologie, ophtalmologie, phytothérapie, médicaments vétérinaires. |
| 8. | PHAR3 | 02AP | Comprend les matières: système nerveux (partie neurologique), voies urinaires, endocrinologie. |
| 9. | COOFF | 02AP | Comprend les matières: contact client, conseil en officine, dispositifs médicaux, pédiatrie, gériatrie. |
| 10. | PHAR3 | 02AP | Branche à dispense. |
| 11. | GALEN | 02AP | Comprend les matières: cours théoriques et travaux pratiques (y compris travaux pratiques de phytothérapie). |
| 12. | ECONO | 02AP | Comprend les matières: sécurité sociale, législation, économie. |
| 13. | FOPAT | 02AP | La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise. |
| 14. | GALEN | 02AP | Branche à dispense. |
| 15. | ECONO | 02AP | Branche à dispense. |
| 16. | EDUCS | 02AP | Branche à dispense. |

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal et commercial
Section des décorateurs - étalagistes et décorateurs - publicitaires
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	00DC		01DC		02DC	
			4		5		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Calcul professionnel	CAPRO			2		1		1
Dessin professionnel	DEPRO	1, 2, 3	✓	4	✓	5	✓	2
Sciences professionnelles	SCPRO		✓	2	✓	2	✓	1
Décoration	DECOR							4
Pratique professionnelle	PRAPR							
Formation patronale	FOPAT	4						
Théorie générale	THEGE							
Communication	COMMU			2		1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					1		
Éducation civique et sociale	EDUCS							2
Total				10		10		10

Remarques:

1. DEPRO 00DC 2 heures par semaine et un jour par mois.
2. DEPRO 01DC 3 heures par semaine et un jour par mois.
3. DEPRO 02DC 0 heure par semaine et un jour par mois.
4. FOPAT La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage hôtelier et touristique
Professions de l'hôtellerie et de la restauration
Section des restaurateurs - service
Filière de plein exercice

Branches	Code	Rem.	X0RE		X1RE		X2RS	
			13		13		14	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Calcul professionnel	CAPRO		✓	2	✓	2	✓	2
Comptabilité et gestion	COMGE				✓	2	✓	3
Informatique	INFOR			2		2		2
Sciences nutritionnelles	SCNUT			1				
Hygiène professionnelle	HYPRO							1
Boissons - Oenologie	BOOEN		✓	1	✓	1	✓	2
Techniques de gestion	TECGE							2
Législation	LEGIS							1
Communication professionnelle	COMPR							1
Technologie de cuisine	TECUI				✓	1		0,5
Technologie de pâtisserie	TEPAT		✓	1				0,5
Technologie de restaurant	TERES		✓	1			✓	4
Anglais	ANGLA			2		2		2
Pratique professionnelle	PRAPR	1, 2						
Atelier cuisine	ATCUI			13		14		
Atelier pâtisserie	ATPAT	3						
Travaux pratiques Service	ATSER			4		4		8
Restaurant d'application	ATRES							2
Théorie générale	THEGE							
Français	FRANC			4		2		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					1		2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2		2		2
Total				34		34		35

Remarques:

L'année scolaire est complétée par une période de formation pratique en entreprise d'une durée de 10 semaines.

1. PRAPR X0RE, X1RE Pondération pour le calcul :
 ATCUI : 3
 ATPAT : 1
 ATSER : 2
2. PRAPR X2RS Pondération pour le calcul :
 ATSER : 1
 ATRES : 0
3. ATPAT La formation en atelier se fait en parallèle à la formation en atelier cuisine avec un tiers des élèves, à titre de 5 leçons en X0RE, 5 leçons en X1RE, 8 leçons en X2RE

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage hôtelier et touristique
Professions de l'hôtellerie et de la restauration
Section des restaurateurs - cuisine
Filière de plein exercice

Branches	Code	Rem.	X0RE		X1RE		X2RC	
			13		13		15	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Calcul professionnel	CAPRO		✓	2	✓	2	✓	2
Comptabilité et gestion	COMGE				✓	2	✓	3
Informatique	INFOR			2		2		2
Sciences nutritionnelles	SCNUT			1				
Boissons - Oenologie	BOOEN		✓	1	✓	1		1
Techniques de gestion	TECGE							2
Législation	LEGIS							1
Communication professionnelle	COMPR							1
Technologie de cuisine	TECUI				✓	1	✓	1
Technologie de pâtisserie	TEPAT		✓	1			✓	1
Technologie de restaurant	TERES		✓	1				
Anglais	ANGLA			2		2		2
Pratique professionnelle	PRAPR	1, 2						
Atelier cuisine	ATCUI			13		14		13
Atelier pâtisserie	ATPAT	3						
Travaux pratiques Service	ATSER			4		4		
Restaurant d'application	ATRES							2
Théorie générale	THEGE							
Français	FRANC			4		2		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					1		2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2		2		2
Total				34		34		35

Remarques:

L'année scolaire est complétée par une période de formation pratique en entreprise d'une durée de 10 semaines.

- PRAPR X0RE, X1RE
Pondération pour le calcul :
ATCUI : 3
ATPAT : 1
ATSER : 2
- PRAPR X2RC
Pondération pour le calcul :
ATCUI : 2
ATPAT : 1
ATRES : 0
- ATPAT
La formation en atelier se fait en parallèle à la formation en atelier cuisine avec un tiers des élèves, à titre de 5 leçons en X0RE, 5 leçons en X1RE, 5 leçons en X2RC

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage hôtelier et touristique
Professions de l'hôtellerie et de la restauration
Section des hôteliers - restaurateurs
Filière de plein exercice

Branches	Code	Rem.	X2RH	
			12	
			bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR			
Calcul professionnel	CAPRO		✓	2
Comptabilité et gestion	COMGE		✓	3
Informatique	INFOR			1
Boissons - Oenologie	BOOEN			1
Techniques de gestion	TECGE		✓	2
Techniques de planification	TECPL			1
Législation	LEGIS			1
Communication professionnelle	COMPR			2
Technologie de réception	TEREC		✓	5
Ergomotricité	ERGMO			2
Anglais	ANGLA			2
Pratique professionnelle	PRAPR			
Restaurant d'application	ATRES			14
Total				36

Remarques:

L'accès à la formation de hôtelier - restaurateur est réservé aux titulaires d'un CATP restaurateur option service ou cuisine.
 L'année scolaire est complétée par une période de formation pratique en entreprise d'une durée de 10 semaines.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage hôtelier et touristique
Professions de l'hôtellerie et de la restauration
Section des cuisiniers
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	00CU		01CU		02CU	
			7		8		8	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Calcul professionnel	CAPRO		✓	36	✓	27	✓	27
Technologie de cuisine	TECUI		✓	72	✓	54	✓	72
Sciences professionnelles	SCPRO							
<i>Technologie de restaurant</i>	TERES			6		6		6
<i>Technologie de pâtisserie</i>	TEPAT			6		6		6
<i>Technologie de boucherie</i>	TEBOU			6		6		6
Hygiène professionnelle	HYPRO			18		18		18
Techniques de gestion	TECGE							9
Pratique professionnelle	PRAPR							
Atelier cuisine	ATCUI		✓	90	✓	90	✓	90
Cuisine appliquée	CUIAP			18		18		18
Formation patronale	FOPAT	1						
Théorie générale	THEGE							
Communication	COMMU			36		36		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					27		
Éducation civique et sociale	EDUCS							63
Total				288		288		315

Remarques:

Formation offerte par le Lycée Technique de Bonnevoie.

Enseignement groupé en 3 périodes de 3 semaines: indication du nombre de leçons annuelles.

1. FOPAT La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage hôtelier et touristique
Professions de l'hôtellerie et de la restauration
Section des cuisiniers
Filière de plein exercice

Branches	Code	Rem.	X0CU		X1CU		X2CU	
			11		15		12	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Calcul professionnel	CAPRO		✓	2	✓	2	✓	2
Comptabilité et gestion	COMGE					2		2
Législation	LEGIS					1		1
Sciences nutritionnelles	SCNUT			2		1		
Boissons - Oenologie	BOOEN			2				
Communication professionnelle	COMPR							2
Technologie de cuisine	TECUI		✓	1	✓	2	✓	2
Technologie de pâtisserie	TEPAT				✓	1	✓	1
Technologie de restaurant	TERES		✓	1		1		
Pratique professionnelle	PRAPR	1, 2, 3						
Atelier cuisine	ATCUI			13		10		10
Atelier pâtisserie	ATPAT			4		5		5
Travaux pratiques Service	ATSER			4		4		
Atelier boucherie	ATBOU							5
Activités professionnelles	ATAPR					1		2
Théorie générale	THEGE							
Français	FRANC			4		2		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1		1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					1		2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2		2		2
Total				36		36		36

Remarques:

L'année scolaire est complétée par une période de formation pratique en entreprise d'une durée de 10 semaines.

1. PRAPR X0CU Pondération pour le calcul :
ATCUI : 3
ATPAT : 1
ATSER : 1
2. PRAPR X1CU Pondération pour le calcul :
ATCUI : 3
ATPAT : 2
ATSER : 1
ATAPR : 0
3. PRAPR X2CU Pondération pour le calcul :
ATCUI : 2
ATPAT : 1
ATBOU : 0
ATAPR : 0

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage hôtelier et touristique
Professions de l'hôtellerie et de la restauration
Section des serveurs de restaurant
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	00GR		01GR	
			5		8	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR					
Calcul professionnel	CAPRO		☞	72	☞	18
Sciences professionnelles	SCPRO		☞	90	☞	54
Hygiène professionnelle	HYPRO			18		18
Techniques de gestion	TECGE					18
Pratique professionnelle	PRAPR					
Travaux pratiques Service	ATSER		☞	36	☞	36
Formation patronale	FOPAT	1				
Théorie générale	THEGE					
Communication	COMMU			72		36
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					36
Éducation civique et sociale	EDUCS					72
Total				288		288

Remarques:

Enseignement groupé en 3 périodes de 3 semaines: indication du nombre de leçons annuelles.

1. FOPAT 00GR, 01GR La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage industriel
Professions de la construction et de l'habitat
Section des dessinateurs en bâtiment
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	00DB		01DB		02DB	
			4		5		4	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Calcul professionnel	CAPRO			3		2		2
Dessin professionnel	DEPRO		✓	8	✓	8	✓	8
Sciences professionnelles	SCPRO		✓	3	✓	4	✓	4
Pratique professionnelle	PRAPR							
Formation patronale	FOPAT	1						
Théorie générale	THEGE							
Communication	COMMU			2		1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					1		
Éducation civique et sociale	EDUCS							2
Total				16		16		16

Remarque:

1. FOPAT 00DB, 01DB, 02DB

La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage industriel
Professions de la construction et de l'habitat
Section des menuisiers - ébénistes
Filière de plein exercice

Branches	Code	Rem.	X0EB		X1EB		X2EB	
			8		10		6	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Calcul professionnel	CAPRO			2	2		3	
Dessin professionnel	DEPRO		✓	3	✓	4	✓	4
Sciences professionnelles	SCPRO		✓	4	✓	3	✓	2
Styles	STYLE			1	1			
Machines CNC	MACNC				1			
Machines outils	MACOU						1	
Pratique professionnelle	PRAPR							
Atelier bois	ATBOI			15	16		22	
Théorie générale	THEGE							
Groupe à options allemand / français	OPLAF							
<i>Allemand</i>	ALLEM			4	2			
<i>Français</i>	FRANC			4	2			
Physique / Chimie	PHYCH			1				
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN				1			
Éducation civique et sociale	EDUCS				1		2	
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	2			
Total				32	33		34	

Remarque:

Formations uniquement offertes par le Lycée Technique Privé Emile Metz.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage industriel
Professions de la mécanique
Section des mécaniciens d'usinage
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	00MG		01MF		02MF	
			6		7		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Asservissements	ASSER		✓	3	✓	4		
Asservissements	ASSEV	1					✓	5
Communication technique	COMTE		✓	4	✓	4	✓	4
Technologie des machines	TECMA			1	✓	2	✓	2
Calcul professionnel	CAPRO		✓	3		2		3
Pratique professionnelle	PRAPR							
Formation patronale	FOPAT	2						
Théorie générale	THEGE							
Groupe à options allemand / français	OPLAF							
<i>Allemand</i>	ALLEM			4		2		
<i>Français</i>	FRANC			4		2		
Physique / Chimie	PHYCH			1				
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					1		2
Total				16		16		16

Remarques:

1. ASSEV 02MF Branche combinée : CNC : Théorie (CNCTH) / CNC : Programmation et simulation (CNCPO) / CNC : Pratique (CNCPA) - pondération 1 : 5 : 3.
2. FOPAT La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal et industriel
Professions de la mécanique
Section des mécaniciens d'usinage
Filière de plein exercice

Branches	Code	Rem.	X0MG		X1MF		X2MF	
			8		9		7	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Asservissements	ASSER		✓	3	✓	4		
Asservissements	ASSEV	1					✓	5
Communication technique	COMTE		✓	4	✓	4	✓	4
Technologie des machines	TECMA			1	✓	2	✓	2
Calcul professionnel	CAPRO		✓	3		2		3
Pratique professionnelle	PRAPR							
Atelier de manufacture et d'usinage	ATMUS			14		14		14
Théorie générale	THEGE							
Groupe à options allemand / français	OPLAF							
<i>Allemand</i>	ALLEM			4		2		
<i>Français</i>	FRANC			4		2		
Physique / Chimie	PHYCH			1				
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					1		2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2		2		2
Total				32		32		32

Remarque:

1. ASSEV X2MF Branche combinée : CNC : Théorie (CNCTH) / CNC : Programmation et simulation (CNCPO) / CNC : Pratique (CNCPA) - pondération 1 : 5 : 3.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage industriel
Professions de la mécanique
Section des mécaniciens industriels et de maintenance
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	00MG		01MM		02MM	
			6		7		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Asservissements	ASSER		✓	3	✓	4		
Asservissements	ASSEV	1					✓	4
Communication technique	COMTE		✓	4	✓	4	✓	4
Technologie des machines	TECMA			1	✓	2	✓	3
Calcul professionnel	CAPRO		✓	3		2		3
Pratique professionnelle	PRAPR							
Formation patronale	FOPAT	2						
Théorie générale	THEGE							
Groupe à options allemand / français	OPLAF							
<i>Allemand</i>	ALLEM			4		2		
<i>Français</i>	FRANC			4		2		
Physique / Chimie	PHYCH			1				
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					1		2
Total				16		16		16

Remarques:

1. ASSEV 02MM Branche combinée : Hydraulique (ASHYD) / Pneumatique (ASPNE) / Automates programmables (ASAUT) - pondération 2 : 1 : 1.
2. FOPAT La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage industriel
Professions de la mécanique
Section des mécaniciens industriels et de maintenance
Filière de plein exercice

Branches	Code	Rem.	X0MG		X1MM		X2MM	
			8		9		7	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Asservissements	ASSER		✓	3	✓	4		
Asservissements	ASSEV	1					✓	4
Communication technique	COMTE		✓	4	✓	4	✓	4
Technologie des machines	TECMA			1	✓	2	✓	3
Calcul professionnel	CAPRO		✓	3		2		3
Pratique professionnelle	PRAPR							
Atelier de manufacture et d'usinage	ATMUS			14		14		14
Théorie générale	THEGE							
Groupe à options allemand / français	OPLAF							
<i>Allemand</i>	ALLEM			4		2		
<i>Français</i>	FRANC			4		2		
Physique / Chimie	PHYCH			1				
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					1		2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2		2		2
Cours facultatifs	COUFA							
Total				32		32		32

Remarque:

1. ASSEV X2MM Branche combinée : Hydraulique (ASHYD) / Pneumatique (ASPNE) / Automates programmables (ASAUT) - pondération 2 : 1 : 1.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage industriel
Section des mécatroniciens
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	00MI		01MI		02MI	
			7		9		6	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Technologie	TECNO		✓	2	✓	2		3
Électrotechnique	ELETE		✓	7	✓	5	✓	5
Informatique industrielle	INFIN					2	✓	6
Asservissements	ASSER		✓	4	✓	4	✓	4
CAD / Dessin industriel	DESIN			2		2		
Communication anglaise	COMAN			1		1		
Pratique professionnelle	PRAPR							
Atelier mécatronic	ATMCT	2, 3, 4	✓	18	✓	18	✓	16
Théorie générale	THEGE							
Communication	COMMU			2		1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					1		
Éducation civique et sociale	EDUCS							2
Total				36		36		36

Remarques:

1. STAGES L'organisation des stages en entreprise est fixée annuellement par les chambres professionnelles.
2. ATMCT 00MI 9h ATELE et 9h ATMEC
3. ATMCT 01MI 9h ATELE et 9h ATMEC
4. ATMCT 02MI 8h ATELE et 8h ATMEC

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage industriel
Section des mécaniciens d'avions
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	X1AM		X2AM	
			9		8	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Enseignement professionnel	ENPRO					
Anglais	ENGLI		✓	4		
Mathématiques	MATCS		✓	1		
Physique	PHYCS		✓	3		
Electrotechnique	ELFUN		✓	3		
Matériaux et éléments de machine	MAHAR		✓	5		
Aérodynamique	AERBA		✓	1		
Facteurs humains	HUMFA				✓	1
Electronique	TRFUN				✓	0,5
Electronique digitale	DIGTE				✓	2
Aérodynamique, structures et systèmes d'avion	AERPL				✓	10
Propeller (FE)	PROPL				✓	1
Turboréacteurs	GTENG		✓	1	✓	2,5
Législation	AVLEG				✓	1
Pratique d'entretien	MANPR		✓	8		
Atelier	PRTRA		✓	8	✓	20
Total				34		38

Remarques:

Tous les cours sont dispensés en langue anglaise.

Les codes se réfèrent aux dénominations anglaises comme suit:

HUMA Human factors
ENGLI English
MATCS Mathematics
PHYCS Physics
ELFUN Electrical fundamentals
TRFUN Electronical fundamentals
DIGTE Digital technics
MAHAR Material and hardware
AERBA Basic aerodynamics
AERPL Aeroplane aerodynamics structures ans systems
GTENG Gas turbine engines
AVLEG Aviation legislation
MANPR Maintenance Practices
PRTRA Practical training

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage industriel
Professions de la construction et de l'habitat
Section des serruriers de construction
Filière de plein exercice

Branches	Code	Rem.	X0MG		X1SC		X2SC	
			8		11		7	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Asservissements	ASSER		☑	3				
Communication technique	COMTE		☑	4				
Technologie des machines	TECMA			1				
Électrotechnique	ELETE					1		
Dessin professionnel	DEPRO				☑	4	☑	4
Soudage	SOUDA					1		1
Technologie	TECNO				☑	2	☑	3
Calcul professionnel	CAPRO		☑	3		2		2
Pratique professionnelle	PRAPR							
Atelier de manufacture et d'usinage	ATMUS			14				
Atelier soudure	ATSOU					8		4
Atelier constructions	ATCON					8		16
Théorie générale	THEGE							
Groupe à options allemand / français	OPLAF							
<i>Allemand</i>	ALLEM			4		2		
<i>Français</i>	FRANC			4		2		
Physique / Chimie	PHYCH			1				
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					1		2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2		2		
Total				32		32		32

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage industriel
Professions de l'électricité
Section des électroniciens en énergie
Filière de plein exercice

Branches	Code	Rem.	X0EL		X1EE		X2EE	
			8		11		9	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Électrotechnique	ELETE	1	✓	7	✓	4		
Électronique	TRONI		✓	3	✓	3		
Calcul professionnel	CAPRO	2, 3		1		1		1
Machines électriques	MACEL				✓	4		
Techniques d'entraînement	TECEN	3					✓	5
Communication professionnelle	COMPR					1		1
Asservissements	ASSER							4
Automatisation	AUTOM						✓	4
Pratique professionnelle	PRAPR							
Atelier électrotechnique	ATELE	4		9		10		9
Atelier assemblage électrique	ATASE	5		5				
Atelier électronique	ATTRO	6				3		4
Théorie générale	THEGE							
Groupe à options allemand / français	OPLAF							
<i>Allemand</i>	ALLEM			4		2		
<i>Français</i>	FRANC			4		2		
Physique / Chimie	PHYCH			1				
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					1		2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2		2		2
Total				32		32		32

Remarques:

- | | | |
|-----------------|------------------|--|
| 1. ELETE | X0EL, X1EE | Enseignement intégré à confier, de préférence, à un titulaire. |
| 2. CAPRO | X0EL, X1EE | Enseignement intégré à confier, de préférence, à un titulaire. |
| 3. CAPRO, TECEN | X2EE | Branche combinée, pondération CAPRO 1, TECEN 5. |
| 4. ATELE | X0EL, X1EE, X2EE | Enseignement intégré à confier, de préférence, à un titulaire. |
| 5. ATASE | X0EL | Enseignement intégré à confier, de préférence, à un titulaire. |
| 6. ATTRO | X1EE, X2EE | Enseignement intégré à confier, de préférence, à un titulaire. |

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage industriel
Professions de l'électricité
Section des électroniciens en énergie
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	00EE		01EE		02EE	
			5		8		6	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Électrotechnique	ELETE		✓	7	✓	4		
Électronique	TRONI		✓	3	✓	3		
Calcul professionnel	CAPRO			1		1		1
Machines électriques	MACEL				✓	4		
Communication professionnelle	COMPR	1				1		1
Techniques d'entraînement	TECEN						✓	5
Asservissements	ASSER							4
Automatisation	AUTOM						✓	4
Pratique professionnelle	PRAPR							
Formation patronale	FOPAT	2						
Théorie générale	THEGE							
Groupe à options allemand / français	OPLAF							
<i>Allemand</i>	ALLEM			4		2		
<i>Français</i>	FRANC			4		2		
Physique / Chimie	PHYCH			1				
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					1		2
Total				16		17		17

Remarques:

1. COMPR 01EE, 02EE Les cours de communication professionnelle sont organisés dans le cadre de la formation patronale
2. FOPAT La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal et industriel
Professions de l'électricité
Section des électroniciens en communication
Filière de plein exercice

Branches	Code	Rem.	X0EL		X1EC		X2EC	
			8		11		8	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Électrotechnique	ELETE		✓	7				
Électronique	TRONI		✓	3				
Calcul professionnel	CAPRO			1		1		
Électronique audio	TROAU				✓	8		
Informatique	INFOR				✓	3		6
Électronique analogique	TROAN				✓	5		
Communication professionnelle	COMPR					1		2
Électronique digitale	TRODI					2		
Techniques multimédia	TEMUL						✓	6
Télécommunication	TELCO						✓	6
Microélectronique	MICEL							4
Pratique professionnelle	PRAPR							
Atelier électrotechnique	ATELE	1		9				
Atelier assemblage électrique	ATASE	2		5				
Atelier électronique	ATTRO					6		4
Théorie générale	THEGE							
Groupe à options allemand / français	OPLAF							
<i>Allemand</i>	ALLEM			4		2		
<i>Français</i>	FRANC			4		2		
Physique / Chimie	PHYCH			1				
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					1		
Éducation civique et sociale	EDUCS					1		2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2		2		2
Total				32		32		32

Remarques:

1. ATELE X0EL Enseignement intégré à confier, de préférence, à un titulaire.
2. ATASE X0EL Enseignement intégré à confier, de préférence, à un titulaire.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage industriel
Section des informaticiens qualifiés
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	00IF		01IF		02IF	
			7		8		6	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Architecture des ordinateurs	ARCOR			2		2		2
Communication professionnelle	COMPR			2		2		2
Informatique appliquée	INFAP			2		2		2
Systèmes d'exploitation	SYSEX		☑	2	☑	2	☑	2
Téléinformatique et réseaux	TEINF		☑	4	☑	4	☑	6
Pratique professionnelle	PRAPR							
Travaux pratiques en atelier informatique	ATINF		☑	2	☑	2		
Formation patronale	FOPAT	1						
Théorie générale	THEGE							
Communication	COMMU			2		1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					1		
Éducation civique et sociale	EDUCS							2
Total				16		16		16

Remarque:

1. FOPAT La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
Division de l'apprentissage artisanal et industriel
Section des gestionnaires qualifiés en logistique
Filière concomitante

Branches	Code	Rem.	00GL		01GL		02GL	
			8		10		7	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Sciences professionnelles	SCPRO		✓	2	✓	2	✓	3
Processus de travail	PROTR		✓	3	✓	3	✓	4
Informatique	INFOR			2		2		2
Stockage	STOCK					1		3
Économie	ECONO	1		2		2		2
Communication anglaise	COMAN			3		3		
Calcul professionnel	CAPRO			2		1		
Pratique professionnelle	PRAPR							
Formation patronale	FOPAT	2		24		24		24
Théorie générale	THEGE							
Communication	COMMU			2		1		
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					1		
Éducation civique et sociale	EDUCS							2
Total				40		40		40

Remarques:

1. ECONO 02GL Ce cours est assuré par des experts du monde économique.
2. FOPAT La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique

Régime professionnel

Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales

Section des aides-soignants

Filière de plein exercice

Branches	Code	Rem.	X0AS		X1AS		X2AS	
			10		11		8	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Concepts et techniques de soin 1	COTE1		✓	6	✓	5	✓	2
Concepts et techniques de soin 2	COTE2		✓	4	✓	4	✓	2
Communication professionnelle	COMPR			2		2		1
Sciences humaines et sociales	SCHUS	1		2		1		1
Calcul professionnel	CAPRO			1		1		
Connaissance du monde professionnel	CONPR	1		1		1		1
Pratique professionnelle	PRAPR							
Formation pratique	ENSPR	2, 3, 4		7		10		21
Théorie générale	THEGE							
Groupe à options allemand / français	OPLAF							
<i>Allemand</i>	ALLEM			4		2		
<i>Français</i>	FRANC	5		4		2		
Physique / Chimie	PHYCH			1				
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN					1		
Éducation civique et sociale	EDUCS	1				1		2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2		2		2
Total				30		30		32

Remarques:

- CONPR, EDUCS, SCHUS X2AS Branche à dispense.
- ENSPR X0AS Formation en situation simulée (LABPS): 7 leçons.
- ENSPR X1AS Formation en situation simulée (LABPS): 4 leçons.
- ENSPR X2AS Formation en situation simulée (LABPS): 3 leçons.
- FRANC X0AS, X1AS Pour les classes à régime linguistique spécifique, le français est obligatoire. Selon le niveau linguistique des élèves, une partie des leçons, faisant partie intégrante de cette branche, peut être consacrée au luxembourgeois respectivement à l'allemand.

Enseignement secondaire technique

Régime professionnel

Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales

Section des auxiliaires de vie

Filière mixte

Branches	Code	Rem.	X0AV		01AV		02AV	
			9		6		7	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Communication professionnelle	COMPR	1		3		3		3
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			4		3		2
Relation éducative	RELED		✓	2	✓	3	✓	3
Aide professionnalisée	AIPRO		✓	5	✓	4	✓	2
Entretien du logement	ENTLO			4				
Entretien du textile	ENTTE			4				
Entretien	ENTRE					2		2
Pratique professionnelle	PRAPR							
Atelier de cuisine et service	ATCUS			4		2		2
Théorie générale	THEGE							
Communication langues	COMLA	2		4				
Éducation physique et sportive	EDUPH			2				
Éducation civique	EDUCI							2
Total				32		17		16

Remarques:

La formation auprès de l'employeur est organisée à raison d'une semaine à temps complet sur deux pendant l'année scolaire.

1. COMPR 02AV Branche à dispense
2. COMLA X0AV Cette branche comprend l'allemand et le français à raison de chaque fois 2 leçons par semaine.

Enseignement secondaire technique

Régime professionnel

CCM Certificat de Capacité Manuelle

Métiers de l'artisanat: bottiers - cordonniers, bouchers - charcutiers, boulangers - pâtissiers, carreleurs, coiffeurs, couturiers, couvreurs, débosseleurs de véhicules automoteurs, fourreurs, fumistes - ramoneurs, garnisseurs d'autos, maçons, marbriers, maroquiniers, mécaniciens de cycles et de motocycles, meuniers, modistes - chapeliers, nettoyeurs de bâtiments, parqueteurs, pâtissiers - confiseurs - glaciers, peintres - décorateurs, peintres de véhicules automoteurs, plafonneurs - façadiers, poseurs de volets et de jalousies, selliers - tapissiers, tailleurs, tailleurs - sculpteurs de pierres, tapissiers - décorateurs, viticulteurs, vitriers - miroitiers

Branches	Code	Rem.	C0xx		C1xx		C2xx	
			2		2		2	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie d'accompagnement	THEAC			4		4		4
Formation en atelier au lycée	ATLYC		☑	4	☑	4	☑	4
Formation patronale	FOPAT	1						
Total				8		8		8

Remarque:

1. FOPAT C0xx, C1xx, C2xx

La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
CCM Certificat de Capacité Manuelle
**Métiers de l'agriculture: fleuristes, floriculteurs, horticulteurs - maraîchers, pépiniéristes -
paysagistes**

Branches	Code	Rem.	C0HR		C1HR		C2HR	
			2		2		2	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Branche combinée	BRCO1			8		8		8
<i>Théorie d'accompagnement</i>	THEAC			4		4		4
<i>Connaissance des plantes</i>	COPLA			4		4		4
Horticulture appliquée	ATHOR		☑	8	☑	8	☑	8
Formation patronale	FOPAT	1						
Total				16		16		16

Remarque:

1. FOPAT C0HR, C1HR, C2HR

La note de la formation patronale résulte exclusivement de la formation pratique dans l'entreprise.

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
CITP Certificat d'Initiation Technique et Professionnel
Métiers de la mécanique
Section des mécaniciens d'autos et de motos

Branches	Code	Rem.	P0MA		P1MA	
			5		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Enseignement général	ENGEN					
Communication	COMMU			1	0,5	
Éducation civique et sociale	EDUCS			1	0,5	
Calcul professionnel	CAPRO			1	2	
Enseignement professionnel	ENPRO					
Atelier travaux sur métaux	ATMEA		☑	1	☑ 1	
Atelier mécanique automobile	ATGAR		☑	4	☑ 4	
Total				8	8	

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
CITP Certificat d'Initiation Technique et Professionnel
Métiers de la construction et de l'habitat
Section des installateurs de chauffage, de ventilation et de climatisation

Branches	Code	Rem.	P0IC		P1IC	
			5		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Enseignement général	ENGEN					
Communication	COMMU			1		0,5
Éducation civique et sociale	EDUCS			1		0,5
Calcul professionnel	CAPRO			1		2
Enseignement professionnel	ENPRO					
Atelier installations de chauffage	ATICH		☑	1	☑	1
Atelier travaux sur métaux	ATMEI		☑	4	☑	4
Total				8		8

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
CITP Certificat d'Initiation Technique et Professionnel
Métiers de la construction et de l'habitat
Section des installateurs sanitaires

Branches	Code	Rem.	P0IS		P1IS	
			5		5	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Enseignement général	ENGEN					
Communication	COMMU			1	0,5	
Éducation civique et sociale	EDUCS			1	0,5	
Calcul professionnel	CAPRO			1	2	
Enseignement professionnel	ENPRO					
Atelier installations sanitaires	ATISA		☑	1	☑ 1	
Atelier travaux sur métaux	ATMEI		☑	4	☑ 4	
Total				8	8	

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
CITP Certificat d'Initiation Technique et Professionnel
Métiers de la construction et de l'habitat
Section des électriciens

Branches	Code	Rem.	P0EL		P1EL	
			4		4	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Enseignement général	ENGEN					
Communication	COMMU			1	0,5	
Éducation civique et sociale	EDUCS			1	0,5	
Calcul professionnel	CAPRO			1	2	
Enseignement professionnel	ENPRO					
Atelier électrotechnique	ATELE		☞	5	☞	5
Total				8		8

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
CITP Certificat d'Initiation Technique et Professionnel
Professions de l'hôtellerie et de la restauration
Section des restaurateurs - service

Branches	Code	Rem.	P0GR		P1GR	
			4		4	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Enseignement général	ENGEN					
Communication	COMMU			1		0,5
Éducation civique et sociale	EDUCS			1		0,5
Calcul professionnel	CAPRO			1		2
Enseignement professionnel	ENPRO					
Service restaurant	ATSRE		☞	5	☞	5
Total				8		8

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
CITP Certificat d'Initiation Technique et Professionnel
Professions de l'hôtellerie et de la restauration
Section des restaurateurs - cuisine

Branches	Code	Rem.	P0CU		P1CU	
			4		4	
			bf	hrs.	bf	hrs.
Enseignement général	ENGEN					
Communication	COMMU			1		0,5
Éducation civique et sociale	EDUCS			1		0,5
Calcul professionnel	CAPRO			1		2
Enseignement professionnel	ENPRO					
Atelier cuisine	ATCUI		☞	5	☞	5
Total				8		8

Enseignement secondaire technique
Régime professionnel
CITP Certificat d'Initiation Technique et Professionnel
Professions du commerce
Section de la vente

Branches	Code	Rem.	P1VE	
			7	
			bf	hrs.
Enseignement général	ENGEN			
Communication	COMMU			0,5
Éducation civique et sociale	EDUCS			0,5
Calcul professionnel	CAPRO			2
Enseignement professionnel	ENPRO			
Sciences professionnelles	SCPRO			2
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			1
Pratique de langue orale	PRALO			1
Mercéologie	MERCE			1
Total				8

Remarques:

À partir de l'année scolaire 2010-2011 la formation est organisée selon la loi du 19 décembre 2008.
La grille de la nouvelle classe de 10e sera définie par un règlement spécifique.

Enseignement secondaire technique
Apprentissage pour Adultes
Division de l'apprentissage artisanal et industriel
Professions de la construction et de l'habitat
Section des professions du bâtiment
Sous-section des maçons

Branches	Code	Rem.	00BA	
			5	
			bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR			
Calcul professionnel	CAPRO			2
Sciences professionnelles	SCPRO		4	4
Dessin professionnel	DEPRO			3
Théorie générale	THEGE			
Communication	COMMU			2
Physique / Chimie	PHYCH			1
Total				12

Enseignement secondaire technique
Apprentissage pour Adultes
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de l'alimentation
Section des boulangers-pâtisseries

Branches	Code	Rem.	00BL	
			5	
			bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR			
Calcul professionnel	CAPRO			4
Dessin professionnel	DEPRO			1
Sciences professionnelles	SCPRO			5
Hygiène professionnelle	HYPRO			1
Théorie générale	THEGE			
Groupe à options allemand / français	OPLAF			
<i>Allemand</i>	ALLEM			4
<i>Français</i>	FRANC			4
Physique / Chimie	PHYCH			1
Total				16

Enseignement secondaire technique
Apprentissage pour Adultes
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de l'alimentation
Section des bouchers-charcutiers

Branches	Code	Rem.	00BC	
			5	
			bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR			
Calcul professionnel	CAPRO			4
Dessin professionnel	DEPRO			1
Sciences professionnelles	SCPRO			5
Hygiène professionnelle	HYPRO			1
Théorie générale	THEGE			
Groupe à options allemand / français	OPLAF			
<i>Allemand</i>	ALLEM			4
<i>Français</i>	FRANC			4
Physique / Chimie	PHYCH			1
Total				16

Enseignement secondaire technique
Apprentissage pour Adultes
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la mécanique
Section des magasiniers du secteur automobile

Branches	Code	Rem.	00VM	
			4	
			bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR			
Calcul professionnel	CAPRO			2
Dessin professionnel	DEPRO			2
Mercéologie	MERCE			8
Théorie générale	THEGE			
Communication technique	COMTE			4
Total				16

Enseignement secondaire technique

Apprentissage pour Adultes

Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales

Section des aides-soignants en cours d'emploi

Branches	Code	Rem.	00ASECE		01ASECE		02ASECE	
			4		3		6	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR	1						
Concepts et techniques de soin 1	COTE1	2	✓	3	✓	2	✓	2
Concepts et techniques de soin 2	COTE2	2	✓	1	✓	1	✓	1,5
Sciences humaines et sociales	SCHUS	3, 4				2		
Communication professionnelle	COMPR			0,5				1
Calcul professionnel	CAPRO	5		1,5				
Connaissance du monde professionnel	CONPR	4						1
Pratique professionnelle	PRAPR	6						
Formation pratique	ENSPR	7		1		2		1
Théorie générale	THEGE							
Groupe à options allemand / français	OPLAF	8						
<i>Allemand</i>	ALLEM							
<i>Français</i>	FRANC							
Éducation civique et sociale	EDUCS	4						0,5
Total				7		7		7

Remarques:

1. THEPR Des dispenses peuvent être accordées sur base de certificats ou suite à la réussite de tests appropriés.
2. COTE1, COTE2 Incluent le programme de la branche "Éducation à la santé et à l'environnement". Les différents modules peuvent comprendre des éléments des deux branches.
3. SCHUS La note est reportée à la 3e année comme note de l'année.
4. CONPR, EDUCS, SCHUS Branche à dispense.
5. CAPRO Inclut le programme de la branche "Physique / Chimie".
6. PRAPR La formation en situation réelle a lieu dans un des secteurs de la santé (hospitalier, long séjour, soins à domicile) pendant les heures de travail du candidat, ainsi que pendant 2 stages dans les deux autres secteurs de la santé, donc en dehors de l'institution qui emploie le candidat.
7. ENSPR 00ASECE Formation en situation simulée (LABPS): 1 leçon
01ASECE Formation en situation simulée (LABPS): 2 leçons
02ASECE Formation en situation simulée (LABPS): 1 leçon
8. OPLAF Les candidats qui n'obtiennent pas de dispense pour une langue à option doivent suivre des cours au Centre de Langues, Luxembourg.

Enseignement secondaire technique

Apprentissage pour Adultes

Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales

Section des auxiliaires de vie

Branches	Code	Rem.	00AV		01AV		02AV	
			8		6		7	
			bf	hrs.	bf	hrs.	bf	hrs.
Théorie professionnelle	THEPR							
Communication professionnelle	COMPR			4		3		3
Éducation à la santé et à l'environnement	EDSAN			2		3		2
Relation éducative	RELED		✓	1	✓	3	✓	3
Aide professionnalisée	AIPRO		✓	3	✓	4	✓	2
Entretien du logement	ENTLO							
Entretien du textile	ENTTE							
Entretien	ENTRE			4		2		2
Pratique professionnelle	PRAPR							
Formation patronale	FOPAT							
Atelier de cuisine et service	ATCUS			2		2		2
Théorie générale	THEGE							
Éducation civique	EDUCI							2
Total				16		17		16

Règlement grand-ducal du 3 août 2010 fixant les grilles horaires du cycle moyen de la division artistique du régime technique de l'enseignement secondaire technique et modifiant le règlement grand-ducal modifié du 14 juillet 2005 déterminant l'évaluation et la promotion des élèves de l'enseignement secondaire technique et de l'enseignement secondaire.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue, notamment l'article 18 tel que modifié par la loi du 19 décembre 2008 portant réforme de la formation professionnelle;

Notre Conseil d'État entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle et après délibération du Gouvernement en conseil;

Arrêtons:

Art. 1^{er}. Les horaires en annexe du présent règlement déterminent l'enseignement dispensé dans les classes du cycle moyen de la division artistique du régime technique de l'enseignement secondaire technique.

Art. 2. L'article 8, paragraphe 3, du *règlement grand-ducal modifié du 14 juillet 2005 déterminant l'évaluation et la promotion des élèves de l'enseignement secondaire technique et de l'enseignement secondaire* est complété par un point d. libellé comme suit:

«d. Pour être admis à la division artistique du régime technique, l'élève doit faire preuve de compétences artistiques. Le ministre fixe les modalités pour établir ces compétences.»

Art. 3. Le présent règlement est applicable à partir de l'année scolaire 2010-2011 pour la division artistique du régime technique en classe de 10^e, à partir de l'année scolaire 2011-2012 en classe de 11^e.

Art. 4. Notre Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle est chargée de l'exécution du présent règlement qui sera publié au Mémorial.

*La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres*

Cabasson, le 3 août 2010.
Henri

Enseignement secondaire technique
Régime technique
Division artistique

Branches	Code	Rem.	10AR			11AR		
			12			11		
			bf	hrs.	coeff.	bf	hrs.	coeff.
Enseignement professionnel	ENPRO							
Histoire de l'art	HISAR		✓	2	3	✓	2	3
Dessin / Couleur	DESCO		✓	5	4			
Dessin / Techniques	DETEC					✓	5	4
Infographie	INFOG			2	2		2	2
Langage des médias	LAMED			2	2		2	2
Modelage - Moulage	MODMO			2	3			
Volumes / Visualisation 3D	VOLVI						4	4
Enseignement général	ENGEN							
Anglais	ANGLA			3	3		3	3
Allemand	ALLEM	1	✓	3	3	✓	3	3
Français	FRANC	1	✓	3	3	✓	3	3
Mathématiques	MATHE			2	3		2	3
Connaissance du monde contemporain	CONMO			2	3		2	3
Sciences naturelles	SCINA			1	3		1	3
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1
Groupe à options Morch / Fomos	OPMOR							
<i>Instruction religieuse et morale</i>	MORCH			1	1			
<i>Formation morale et sociale</i>	FOMOS			1	1			
Total				30	34		31	34

Remarque:

1. ALLEM, FRANC 10AR, 11AR

L'élève choisit une langue, l'allemand ou le français, comme branche fondamentale.

Règlement grand-ducal du 3 août 2010 fixant les grilles horaires de la formation de l'infirmier du régime technique de l'enseignement secondaire technique.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue;

Vu la loi du 11 janvier 1995 portant réorganisation des écoles publiques et privées d'infirmiers et d'infirmières et réglementant la collaboration entre le Ministère de l'Éducation nationale et le Ministère de la Santé;

Vu la loi modifiée du 25 juin 2004 portant organisation des lycées et lycées techniques;

Vu la loi du 19 juin 2009 portant organisation de l'enseignement supérieur,

- fixant les modalités du cycle d'études d'enseignement supérieur aboutissant à la délivrance du brevet de technicien supérieur;
- modifiant la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue;
- fixant les modalités d'implantation de formations d'enseignement supérieur ou de création de filiales ou d'établissements privés ou publics sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg;
- abrogeant la loi du 14 août 1976 déterminant les conditions de création d'établissements privés d'enseignement supérieur;

Vu la directive 2005/36/CE du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles;

Vu l'avis du Conseil supérieur de certaines professions de santé;

Notre Conseil d'État entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, et après délibération du Gouvernement en conseil;

Arrêtons:

Art. 1^{er}. Les horaires en annexe du présent règlement déterminent l'enseignement dispensé dans les classes de la formation de l'infirmier de la division des professions de santé et des professions sociales du régime technique de l'enseignement secondaire technique.

Art. 2. Le présent règlement est applicable à partir de l'année scolaire 2010-2011 pour la formation de l'infirmier en classe de 12^e.

Il abroge toutes les dispositions qui lui sont contraires, notamment celles relatives à la classe de 12^e de la formation de l'infirmier du règlement grand-ducal du 7 mai 2009 fixant les grilles horaires, les coefficients des branches et des branches combinées, ainsi que les branches fondamentales de l'enseignement secondaire technique.

Art. 3. Notre Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle est chargée de l'exécution du présent règlement qui sera publié au Mémorial.

*La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres*

Cabasson, le 3 août 2010.
Henri

Enseignement secondaire technique
Régime technique
Cycle supérieur
Division des professions de santé et des professions sociales
Section de la formation de l'infirmier / infirmière

Branches	Code	Rem.	12SI		
			7		
			bf	hrs.	coeff.
Connaissances de langues	CONLA		✓		4
<i>Groupe à options allemand / anglais</i>	OPLAA				
<i>Allemand</i>	ALLEM			3	1
<i>Anglais</i>	ANGLA			3	1
<i>Français</i>	FRANC			4	1
Connaissances de culture générale	CONCG		✓		4
<i>Mathématiques appliquées</i>	MATHA			1	2
<i>Sciences humaines et sociales</i>	SCHUS	1		2	2
<i>Éducation physique et sportive</i>	EDUPH			2	1
Connaissances scientifiques 1	COSC1		✓		4
<i>Biophysique / Biochimie</i>	BIOPC			2	2
<i>Nutrition et diététique</i>	NUTDI			1	1
<i>Pharmacologie</i>	PHARM			1	1
Connaissances scientifiques 2	COSC2		✓		4
<i>Biologie humaine</i>	BIOHU	2		3	2
<i>Hygiène professionnelle / Microbiologie</i>	HYGMI	3		1	1
<i>Étapes de la vie</i>	ETAPE	4		1	1
Sciences médicales	SCMED	5	✓	2	4
Concepts de soins et problèmes infirmiers	COSPI	6	✓	4	4
Connaissances professionnelles relationnelles et déontologiques	COPRD		✓		4
<i>Communication professionnelle</i>	COMPR	7		2	
<i>Connaissance du monde professionnel</i>	CONPR	8		1	
Connaissances professionnelles appliquées / pratiques	COPAP	9			
<i>Laboratoire d'enseignement clinique</i>	LABPS			2	
<i>Enseignement clinique</i>	ENSCL	10			
Total				32	28

Règlement grand-ducal du 3 août 2010

1. déterminant les métiers et professions sujets à être organisés par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle;
2. fixant les grilles horaires des classes de 10^e des métiers et professions pour lesquels les dispositions ayant trait à l'organisation de la formation professionnelle de base et de la formation professionnelle initiale entrent en vigueur au début de l'année scolaire 2010/2011;
3. déterminant les conditions d'admission des élèves du régime préparatoire aux classes du régime professionnel et du cycle inférieur en modifiant le règlement grand-ducal modifié du 14 juillet 2005 déterminant l'évaluation et la promotion des élèves de l'enseignement secondaire technique et de l'enseignement secondaire.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue;

Vu la loi modifiée du 19 décembre 2008 portant réforme de la formation professionnelle, notamment les articles 10, 30 et 32;

Vu la loi modifiée du 19 décembre 2008 portant réforme de la formation professionnelle, notamment l'article 75, tel qu'il a été modifié par la loi du 26 juillet 2010;

Vu la loi modifiée du 25 juin 2004 portant organisation des lycées et lycées techniques;

Vu la loi du 16 mars 2007 portant organisation des cours de formation professionnelle au Centre national de formation professionnelle continue et création d'une aide à la formation, d'une prime de formation et d'une indemnité de formation;

Vu les avis de la Chambre des Salariés, de la Chambre des Métiers et de la Chambre de Commerce;

La Chambre d'Agriculture demandée en son avis;

Notre Conseil d'État entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1^{er}. Les grilles horaires des classes des métiers et professions qui fonctionneront à partir de l'année scolaire 2010-2011 selon les dispositions de la loi modifiée du 19 décembre 2008 portant réforme de la formation professionnelle, figurent en annexe. Y est jointe également une liste des métiers et professions pour les formations sujettes à être organisées.

Art. 2. La grille horaire définit la durée de la formation par métier et profession, le nombre des unités capitalisables et des modules, ainsi que le caractère, la séquence et la durée des modules.

La codification d'un module comprend 12 caractères:

1. Le 1^{er} caractère indique la formation ou le régime:
 - B: formation professionnelle de base (CCP);
 - P: formation professionnelle initiale – régime professionnel (DAP);
 - T: formation professionnelle initiale – régime de technicien (DT);
2. les 2^e et 3^e caractères font référence à la profession ou au métier;
3. les 4^e aux 8^e caractères font référence à l'unité capitalisable;
4. les 9^e et 10^e caractères indiquent le type de module:
 - FO: fondamental;
 - FR: rattrapage – fondamental;
 - CO: complémentaire;
 - CR: rattrapage – complémentaire;
 - CX: complémentaire au choix;
 - FN: facultatif au niveau national;
 - FL: facultatif au niveau local;
 - ES: préparatoire aux études techniques supérieures;
5. les 11^e et 12^e caractères indiquent le numéro de série du module de l'unité capitalisable.

Art. 3. Le module du projet intégré et le cas échéant les modules du stage constituent une unité capitalisable.

Art. 4. Le règlement grand-ducal modifié du 14 juillet 2005 déterminant l'évaluation et la promotion des élèves de l'enseignement secondaire technique et de l'enseignement secondaire est modifié comme suit:

1. L'article 8, paragraphe 7, est remplacé par le texte suivant:
 7. L'élève du régime préparatoire qui réussit au moins 42 du total des 45 modules prévus en allemand, en français, en mathématiques, en culture générale et en enseignement pratique à l'atelier est orienté en fonction de ses résultats par le conseil de classe vers des voies de la formation professionnelle initiale qui aboutissent à une qualification professionnelle sanctionnée par le diplôme d'aptitude professionnelle (DAP) ou par le certificat d'aptitude technique et professionnelle (CATP).
2. L'article 8, paragraphe 9, est remplacé par le texte suivant:
 9. L'élève du régime préparatoire qui réussit 18 au moins du total des 45 modules prévus en allemand, en français, en mathématiques, en culture générale et en enseignement pratique à l'atelier est admissible à la formation professionnelle de base qui aboutit à une qualification professionnelle sanctionnée par le certificat de capacité professionnelle (CCP) ou par le certificat d'initiation technique et professionnelle (CITP).
3. L'article 8 est complété par un paragraphe 10, libellé comme suit:
 10. Si l'élève n'est admissible au terme de la classe de 9^e à aucune des différentes voies de formation du cycle moyen de l'enseignement secondaire technique, le conseil de classe l'oriente vers un cours d'orientation et d'initiation professionnelles (COIP).
4. À l'article 10, paragraphe 3, la première phrase est remplacée par le texte suivant:

L'élève du régime préparatoire est admis en classe de 9^e pratique du cycle inférieur s'il a réussi au moins 30 du total des 45 modules prévus en allemand, en français, en mathématiques, en culture générale et en enseignement pratique à l'atelier.

Art. 5. Le présent règlement entre en vigueur à partir de l'année scolaire 2010/2011.

Art. 6. Notre Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle est chargée de l'exécution du présent règlement qui sera publié au Mémorial.

*La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,*
Mady Delvaux-Stehres

Cabasson, le 3 août 2010.
Henri

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DT
Division en équipement du bâtiment
Section des techniciens en équipement énergétique et technique des bâtiments
(Avec stages)

Enseignement général		Classe	T0EQ	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	15
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	T-EQ-ENGE1-CO-01 Anglais	ANGLA1	2	
	T-EQ-ENGE1-CX-02 Français	FRANC1 *	2	
	T-EQ-ENGE1-CX-03 Allemand	ALLEM1	2	
	T-EQ-ENGE1-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI1	2	
	T-EQ-ENGE1-CO-05 Education sportive	EDUPH1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	T-EQ-ENGE2-CO-01 Anglais	ANGLA2		2
	T-EQ-ENGE2-CX-02 Français	FRANC2 *		2
	T-EQ-ENGE2-CX-03 Allemand	ALLEM2		2
	T-EQ-ENGE2-CO-04 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
	T-EQ-ENGE2-CO-05 Education sportive	EDUPH2		2
Total Enseignement général			8	8

Enseignement général spécifique		Classe	T0EQ	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	15
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGS1 Enseignement général spécifique 1	T-EQ-ENGS1-CO-01 Physique/Chimie	PHYCH1	2	
	T-EQ-ENGS1-CO-02 Mathématiques	MATHE1	2	
ENGS2 Enseignement général spécifique 2	T-EQ-ENGS2-CO-01 Physique/Chimie	PHYCH2		2
	T-EQ-ENGS2-CO-02 Mathématiques	MATHE2		2
Total Enseignement général spécifique			4	4

Enseignement optionnel		Classe		TOEQ	
		Semestre		1	2
		Nb. semaines		18	15
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires		
FACUL Modules facultatifs	T-EQ-FACUL-FN-01 Education sportive	EDUPH1-F	2		
	T-EQ-FACUL-FN-02 Energies renouvelables - Energie solaire	SOLTH1-F	2		
	T-EQ-FACUL-FN-03 Education sportive	EDUPH2-F		2	
	T-EQ-FACUL-FN-04 Energies renouvelables - Energie solaire	SOLTH2-F		2	
Total Enseignement optionnel					

Enseignement professionnel		Classe		TOEQ	
		Semestre		1	2
		Nb. semaines		18	15
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires		
INBAN1 Mise en service d'installations de chauffage et électriques simples	T-EQ-INBAN1-CO-01 Appliquer les bases de l'électrotechnique et les matériaux correspondants 1	GRULA1	10		
	T-EQ-INBAN1-CO-02 Monter et mettre en service un circuit de chauffage simple au moyen des différents matériaux et raccordements	INBHE	4		
	T-EQ-INBAN1-CO-03 Analyser et élaborer une documentation au moyen des logiciels Office et CAO à l'exemple de la prévention d'accidents et la sécurité au travail 1	UNSI1 *	4		
	T-EQ-INBAN1-CO-04 Appliquer les bases de l'électrotechnique et les matériaux correspondants 2	GRULA2		8	
	T-EQ-INBAN1-CO-05 Analyser et élaborer une documentation au moyen des logiciels Office et CAO à l'exemple de la prévention d'accidents et la sécurité au travail 2	UNSI2		2	
	WARAN Entretien et réparation d'installations de chauffage et électriques simples	T-EQ-WARAN-CO-01 Planifier, effectuer et communiquer la réparation des composants et l'entretien d'une installation de chauffage simple	REPWA		4
	T-EQ-WARAN-CO-02 Utiliser les différentes techniques de mesure et de contrôle dans la détection de défauts	FETEC		4	
PROST Projet intégré et stage(s)	T-EQ-PROST-FO-01 Stage	STAGE1 *		X	
Total Enseignement professionnel			18	18	
Total des cours de base			30	30	
Cours optionnels (min / max)			2 / 4	2 / 4	

Remarques

FRANC1 ou ALLEM1 au choix
FRANC2 ou ALLEM2 au choix
UNSI1 dont 2 leç. / sem. WORD, EXCEL, Powerpoint, Internet
STAGE1 période de 4 semaines dont 1 semaine pendant les vacances de Pâques

Cours optionnels

Modules optionnels : modules de rattrapage ou facultatifs.

Module de rattrapage : le code original est suffixé par un -R.

Exemple :

Code du module original : ALLEM1

Code du module de rattrapage : ALLEM1-R

Module facultatif : le code original est suffixé par un -F.

Exemple :

Code du module facultatif : EDUPH1-F

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DT
Division mécanique
Section des mécaniciens d'avions - cat B
(Concomitant, 12e avec 4 jours, 13e avec 2,5 jours de cours par semaine)

Enseignement général		Classe		S2AM		
		Semestre		5	6	
		Nb. semaines		18	18	
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
ENGE1 Enseignement général 1	T-AM-ENGE1-CO-01 Anglais 1	ANGLA1	4			
	T-AM-ENGE1-CO-02 Mathématiques	MATHE	2			
	T-AM-ENGE1-CO-03 Physique 1	PHYS1	3			
	T-AM-ENGE1-CO-04 Anglais 2	ANGLA2			4	
	T-AM-ENGE1-CO-05 Physique 2	PHYS2			3	
Total Enseignement général			9	7		

Enseignement professionnel		Classe		S2AM			
		Semestre		5	6		
		Nb. semaines		18	18		
		Form. scol./patr.		s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires				
GENAV Aviation générale	T-AM-GENAV-CO-01 Théorie électrique de base et composants	ELFUN1	3				
	T-AM-GENAV-CO-02 Sciences des matériaux et éléments de machines 1	MAHAR1	4				
	T-AM-GENAV-CO-03 Aérodynamique générale, théorie du vol, stabilité en vol et dynamique de vol	AERBA	2				
	T-AM-GENAV-CO-04 Pratiques de l'entretien, incluant pratiques en atelier, outils, pièces, inspections, maniement 1	MANPR1	8				
	T-AM-GENAV-FO-05 Organisme de formation	FORAM1		X			
	T-AM-GENAV-CO-06 Principes de base électriques, théorie électrique de base et composants	ELFUN2			3		
	T-AM-GENAV-CO-07 Sciences des matériaux et éléments de machines 2	MAHAR2			6		
	T-AM-GENAV-CO-08 Pratiques de l'entretien, incluant pratiques en atelier, outils, pièces, inspections, maniement 2	MANPR2			8		
SPEAV Aviation spécifique	T-AM-SPEAV-FO-01 Principes de fonctionnement et entretien des moteurs d'avions	GTENG			2		
	T-AM-SPEAV-FO-02 Organisme de formation	FORAM2				X	
PROST Projet intégré et stage(s)	T-AM-PROST-FO-01 Profet intégré intermédiaire	PROIN			X		
Total Enseignement professionnel			17	8	19	8	

Total des cours de base	34	34
Cours optionnels (min / max)		

Cours optionnels

Modules optionnels : modules de rattrapage ou facultatifs.

Module de rattrapage : le code original est suffixé par un -R.

Exemple :

Code du module original : ANGLA2

Code du module de rattrapage : ANGLA2-R

Module facultatif : le code original est suffixé par un -F.

Exemple :

Code du module facultatif : EDUPH-F

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage agricole
Métiers de l'agriculture
Section des agriculteurs
(Avec stages)

Enseignement général

Classe	X0AG	
Semestre	1	2
Nb. semaines	18	18

UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-AG-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	2	
	P-AG-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	2	
	P-AG-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUC11	2	
	P-AG-ENGE1-CO-04 Education sportive	EDUPH1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	P-AG-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		2
	P-AG-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		2
	P-AG-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
	P-AG-ENGE2-CO-04 Education sportive	EDUPH2		2
Total Enseignement général			6	6

Enseignement optionnel

Classe	X0AG	
Semestre	1	2
Nb. semaines	18	18

UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-AG-FACUL-FN-01 Petits engins	KLEKU-F	2	
	P-AG-FACUL-FN-02 Elevage de petits animaux	KLEHA-F	2	
	P-AG-FACUL-FN-03 Communication	KOMMU-F		2
	P-AG-FACUL-FN-04 Biodiversité	BIODI-F		2
Total Enseignement optionnel				

Enseignement professionnel		Classe		X0AG	
		Semestre		1	2
		Nb. semaines		18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires		
TRVAG Effectuer des tâches quotidiennes	P-AG-TRVAG-FO-01 Entretien et manier un tracteur, gérer et utiliser les carburants, huiles et liquides	PFLWA *	14		
	P-AG-TRVAG-CO-02 Connaître, élever en respectant les besoins de l'espèce et traiter de façon sûre les animaux d'élevage	NUTAR *	6		
	P-AG-TRVAG-CO-03 Evaluer le sol et se familiariser avec des plantes	PLABO *	4		
	P-AG-TRVAG-CO-04 Comprendre et tenir compte de l'environnement professionnel	BETBE *			4
	P-AG-TRVAG-CO-05 Procéder à des travaux de réparation simples	REPAR *			3
	P-AG-TRVAG-CO-06 Gérer et utiliser les matériaux et outils de façon compétente	ATWER *			4
PROAG Organiser et gérer la production	P-AG-PROAG-FO-01 Aménager et engrainer des cultures de plantes	KULAN *			10
	P-AG-PROAG-CO-02 Evaluer et conserver la santé animale	TIEGE *			3
Total Enseignement professionnel			24	24	
Total des cours de base			30	30	
Cours optionnels (min / max)			2 / 4	2 / 4	

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
PFLWA	dont 14 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
NUTAR	dont 6 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
PLABO	dont 4 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
BETBE	dont 4 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
REPAR	dont 3 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
ATWER	dont 4 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
KULAN	dont 10 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
TIEGE	dont 3 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire

Cours optionnels

Modules optionnels : modules de rattrapage ou facultatifs.

Module de rattrapage : le code original est suffixé par un -R.

Exemple :

Code du module original : ALLEM1

Code du module de rattrapage : ALLEM1-R

Module facultatif : le code original est suffixé par un -F.

Exemple :

Code du module facultatif : KLEKU-F

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage agricole
Métiers de l'agriculture
Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes
(Concomitant avec 2 jours de cours par semaine)

Enseignement général		Classe	00HF	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-HF-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	1	
	P-HF-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	1	
	P-HF-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUC11	1	
ENGE2 Enseignement général 2	P-HF-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		1
	P-HF-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		1
	P-HF-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUC12		1
Total Enseignement général			2	2

Enseignement optionnel		Classe	00HF	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-HF-FACUL-FN-01 Acquérir et consolider la compétence d'apprendre	LERKO-F	2	
	P-HF-FACUL-FN-02 Vivre l'histoire de l'art horticole et découvrir des styles de jardin différents	GARGE-F	2	
	P-HF-FACUL-FN-03 Dessin pour fleuristes	ZEIFL-F		2
Total Enseignement optionnel				

Enseignement professionnel		Classe		00HF		
		Semestre		1	2	
		Nb. semaines		18	18	
		Form. scol./patr.		s	p	s
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
ENPLA Entretien des plantes	P-HF-ENPLA-FO-01 Se familiariser avec les assortiments de plantes et les entretenir de façon compétente 1	PLAVE1 *	4			
	P-HF-ENPLA-FO-02 S'occuper de plantes et de fleurs coupées 1	FORHF1		X		
	P-HF-ENPLA-FO-03 Se familiariser avec les assortiments de plantes et les entretenir de façon compétente 2	PLAVE2 *			4	
	P-HF-ENPLA-FO-04 S'occuper de plantes et de fleurs coupées 2	FORHF2				X
ARFL1 Composition florale	P-HF-ARFL1-CO-01 Appliquer les principes de la composition florale 1	FLOGE1 *	6			
	P-HF-ARFL1-FO-02 Produire de simples ouvrages de fleurs liées et piquées 1	FORHF3		X		
	P-HF-ARFL1-CO-03 Appliquer les principes de la composition florale 2	FLOGE2 *			4	
	P-HF-ARFL1-FO-04 Produire de simples ouvrages de fleurs liées et piquées 1	FORHF4				X
	P-HF-ARFL1-CO-05 Réaliser des plantations en pots	GEPFL *			4	
MAGAS Effectuer l'achat et la gestion des stocks	P-HF-MAGAS-CO-01 Appliquer les principes de l'achat et de la gestion	EINKA	2			
	P-HF-MAGAS-FO-02 Gérer les stocks de marchandises	FORHF5				X
Total Enseignement professionnel			12	24	12	24
Total des cours de base			38		38	
Cours optionnels (min / max)			2		2	

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
PLAVE1	dont 2 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
PLAVE2	dont 2 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
FLOGE1	dont 6 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
FLOGE2	dont 4 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
GEPFL	dont 4 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire

Cours optionnels

Modules optionnels : modules de rattrapage ou facultatifs.
Les modules LERKO-F et GARGE-F sont organisés au 1er et au 2e semestre.

Module de rattrapage : le code original est suffixé par un -R.

Exemple :
Code du module original : ALLEM1
Code du module de rattrapage : ALLEM1-R

Module facultatif : le code original est suffixé par un -F.

Exemple :
Code du module facultatif : LERKO-F

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage agricole
Métiers de l'agriculture
Section des floriculteurs
(Mixte, 11e et 12e avec 2 jours de cours par semaine)

Enseignement général		Classe		XOHO		
		Semestre		1	2	
		Nb. semaines		18	18	
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
ENGE1 Enseignement général 1	P-HO-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	2			
	P-HO-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	2			
	P-HO-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUC11	2			
	P-HO-ENGE1-CO-04 Education sportive	EDUPH1	2			
ENGE2 Enseignement général 2	P-HO-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		2		
	P-HO-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		2		
	P-HO-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2		
	P-HO-ENGE2-CO-04 Education sportive	EDUPH2		2		
Total Enseignement général			6	6		

Enseignement optionnel		Classe		XOHO		
		Semestre		1	2	
		Nb. semaines		18	18	
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires			
FACUL Modules facultatifs	P-HO-FACUL-FN-01 Acquérir et consolider la compétence d'apprendre	LERKO-F	2			
	P-HO-FACUL-FN-02 Aménager des plates-bandes de saison et des décorations	BEEDE-F *	2			
	P-HO-FACUL-FN-03 Vivre l'histoire de l'art horticole et découvrir des styles de jardin différents	GARGE-F	2			
Total Enseignement optionnel						

Enseignement professionnel		Classe		X0HO	
		Semestre		1	2
		Nb. semaines		18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires		
REPRO Reproduction et culture de plants	P-HO-REPRO-CO-01 Appliquer les bases botaniques	BOGRU *	12		
	P-HO-REPRO-FO-02 Effectuer une reproduction	VERDU *	12		
	P-HO-REPRO-CO-03 Appliquer des aspects botaniques spécifiques	BOTAS *			6
	P-HO-REPRO-CO-04 Produire des plants	JUNPR *			7
CULTU Culture et entretien des cultures principales	P-HO-CULTU-CO-01 Produire des plantes de plate-bande et balcon	BALPR *			7
VENTE Vente	P-HO-VENTE-CO-01 Préparer et effectuer la vente	VERVO			4
PROST Projet intégré	P-HO-PROST-FO-01 Projet intégré final	PROFI			
Total Enseignement professionnel			24	24	
Total des cours de base			30	30	
Cours optionnels (min / max)			2 / 4	2 / 4	

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
BEEDE-F	dont 2 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
BOGRU	dont 4 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
VERDU	dont 8 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
BOTAS	dont 2 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
JUNPR	Période 1 (9 sem.): 10 leç. / sem., dont 6 leç. / sem. en atelier scolaire Période 2 (9 sem.): 4 leç. / sem., dont 4 leç. / sem. en atelier scolaire
BALPR	Période 1 (9 sem.): 4 leç. / sem., dont 4 leç. / sem. en atelier scolaire Période 2 (9 sem.): 10 leç. / sem., dont 6 leç. / sem. en atelier scolaire

Cours optionnels

Modules optionnels : modules de rattrapage ou facultatifs.

Les modules LERKO-F, BEEDE-F et GARGE-F peuvent être offerts au semestre 1 et 2.

Module de rattrapage : le code original est suffixé par un -R.

Exemple :

Code du module original : ALLEM1

Code du module de rattrapage : ALLEM1-R

Module facultatif : le code original est suffixé par un -F.

Exemple :

Code du module facultatif : LERKO-F

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage agricole
Métiers de l'agriculture
Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers
(Mixte, 11e et 12e avec 2 jours de cours par semaine)

Enseignement général		Classe	XOHM	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-HM-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	2	
	P-HM-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	2	
	P-HM-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUC11	2	
	P-HM-ENGE1-CO-04 Education sportive	EDUPH1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	P-HM-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		2
	P-HM-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		2
	P-HM-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUC12		2
	P-HM-ENGE2-CO-04 Education sportive	EDUPH2		2
Total Enseignement général			6	6

Enseignement optionnel		Classe	XOHM	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-HM-FACUL-FN-01 Acquérir et consolider la compétence d'apprendre	LERKO-F	2	
	P-HM-FACUL-FN-02 Aménager des plates-bandes de saison et des décorations	BEEDE-F *	2	
	P-HM-FACUL-FN-03 Utiliser des plantes sauvages et de culture comme plantes alimentaires et médicinales	KULNA-F	2	
Total Enseignement optionnel				

Enseignement professionnel		Classe	X0HM	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
REPRO Reproduction et culture de plants	P-HM-REPRO-CO-01 Appliquer les bases botaniques	BOGRU *	12	
	P-HM-REPRO-FO-02 Effectuer une reproduction	VERDU *	12	
	P-HM-REPRO-CO-03 Produire des plants	JUNPR *		7
CULTU Culture et entretien de cultures de plein champ	P-HM-CULTU-FO-01 Planifier et effectuer des cultures légumières	GEPLA *		11
	P-HM-CULTU-CO-02 Récolter et traiter des cultures légumières	GEERN *		2
VENTE Vente	P-HM-VENTE-CO-01 Préparer et effectuer la vente	VERVO		4
Total Enseignement professionnel			24	24
Total des cours de base			30	30
Cours optionnels (min / max)			2 / 4	2 / 4

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
BEEDE-F	dont 2 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
BOGRU	dont 4 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
VERDU	dont 8 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
JUNPR	Période 1 (9 sem.): 10 leç. / sem., dont 6 leç. / sem. en atelier scolaire Période 2 (9 sem.): 4 leç. / sem., dont 4 leç. / sem. en atelier scolaire
GEPLA	Période 1 (9 sem.): 8 leç. / sem., dont 4 leç. / sem. en atelier scolaire Période 2 (9 sem.): 14 leç. / sem., dont 6 leç. / sem. en atelier scolaire
GEERN	dont 2 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire

Cours optionnels

Modules optionnels : modules de rattrapage ou facultatifs.

Les modules LERKO-F, BEEDE-F et KULNA-F peuvent être offerts au semestre 1 et 2.

Module de rattrapage : le code original est suffixé par un -R.

Exemple :

Code du module original : ALLEM1

Code du module de rattrapage : ALLEM1-R

Module facultatif : le code original est suffixé par un -F.

Exemple :

Code du module facultatif : LERKO-F

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage agricole
Métiers de l'agriculture
Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes
(Mixte, 11e et 12e avec 2 jours de cours par semaine)

Enseignement général		Classe	XOHP	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-HP-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	2	
	P-HP-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	2	
	P-HP-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUC11	2	
	P-HP-ENGE1-CO-04 Education sportive	EDUPH1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	P-HP-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		2
	P-HP-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		2
	P-HP-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
	P-HP-ENGE2-CO-04 Education sportive	EDUPH2		2
Total Enseignement général			6	6

Enseignement optionnel		Classe	XOHP	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-HP-FACUL-FN-01 Acquérir et consolider la compétence d'apprendre	LERKO-F	2	
	P-HP-FACUL-FN-02 Aménager des plates-bandes de saison et des décorations	BEEDE-F *	2	
	P-HP-FACUL-FN-03 Vivre l'histoire de l'art horticole et découvrir des styles de jardin différents	GARGE-F	2	
Total Enseignement optionnel				

Enseignement professionnel		Classe		X0HP	
		Semestre		1	2
		Nb. semaines		18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires		
PEPAS Effectuer des travaux simples de pépinière et d'horticulture	P-HP-PEPAS-FO-01 Appliquer les bases botaniques et identifier les plantes en saison hivernale	BOGRU1	10		
	P-HP-PEPAS-CO-02 Tenir des cultures pépinières, reproduire des plantes, entretenir des jardins et effectuer des travaux paysagistes en saison hivernale	BAUKU1 *	12		
	P-HP-PEPAS-FO-03 Appliquer les bases botaniques et identifier les plantes en saison estivale	BOGRU2		10	
	P-HP-PEPAS-CO-04 Tenir des cultures pépinières, reproduire des plantes, entretenir des jardins et effectuer des travaux paysagistes en saison estivale	BAUKU2 *		12	
MAIHR Entretien des appareils, des engins et des installations	P-HP-MAIHR-CO-01 Entretien des appareils et des engins	GERMA *	2		
	P-HP-MAIHR-CO-02 Effectuer des réparations simples, manier et entretenir des installations techniques	REPDU *		2	
Total Enseignement professionnel			24	24	
Total des cours de base			30	30	
Cours optionnels (min / max)			2 / 4	2 / 4	

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
BEEDE-F	dont 2 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
BAUKU1	dont 8 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
BAUKU2	dont 8 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
GERMA	dont 2 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire
REPDU	dont 2 leç. / sem. à dispenser en atelier scolaire

Cours optionnels

Modules optionnels : modules de rattrapage ou facultatifs.

Les modules LERKO-F, BEEDE-F et GARGE-F peuvent être offerts au semestre 1 et 2.

Module de rattrapage : le code original est suffixé par un -R.

Exemple :

Code du module original : ALLEM1

Code du module de rattrapage : ALLEM1-R

Module facultatif : le code original est suffixé par un -F.

Exemple :

Code du module facultatif : LERKO-F

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage agricole
Métiers de l'agriculture
Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement
(Avec stages)

Enseignement général		Classe	XOEN	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-EN-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	2	
	P-EN-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	2	
	P-EN-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUC11	2	
	P-EN-ENGE1-CO-04 Education sportive	EDUPH1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	P-EN-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		2
	P-EN-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		2
	P-EN-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
	P-EN-ENGE2-CO-04 Education sportive	EDUPH2		2
Total Enseignement général			6	6

Enseignement optionnel		Classe	XOEN	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-EN-FACUL-FN-01 Ecologie des biotopes forestiers	GEBIO-F	2	
	P-EN-FACUL-FN-02 Sculpter avec la trançonneuse	SHNIM-F		2
	P-EN-FACUL-FN-03 Pédagogie de l'environnement	UMPED-F		2
	P-EN-FACUL-FN-04 Traitement informatique de données	EDVER-F		2
Total Enseignement optionnel				

Enseignement professionnel		Classe		X0EN	
		Semestre		1	2
		Nb. semaines		18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires		
BIOBO Exploiter des biotopes forestiers	P-EN-BIOBO-CO-01 Créer et protéger les biotopes forestiers	BEGGE *	6		
	P-EN-BIOBO-CO-02 Entretien de biotopes forestiers	PLEGE *	6		
MACBO Introduction à la récolte du bois manuelle motorisée	P-EN-MACBO-FO-01 S'exercer au maniement ergonomique et en sécurité des machines et outils	SICMA *	2		
	P-EN-MACBO-CO-02 Traiter le bois énergie	AUFEN *	10		
SYLVI Effectuer des travaux d'entretien forestiers	P-EN-SYLVI-FO-01 Entretien des forêts	PLEWA *		12	
	P-EN-SYLVI-CO-02 Protéger des forêts	SHUWA *		12	
Total Enseignement professionnel			24	24	
Total des cours de base			30	30	
Cours optionnels (min / max)			2 / 4	2 / 4	

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
BEGGE	organisé à raison de 18 leç./sem. pendant 6 semaines, dont 11 leç. à l'atelier scolaire
PLEGE	organisé à raison de 9 leç./sem. pendant 12 semaines, dont 4 leç. à l'atelier scolaire.
SICMA	organisé à raison de 6 leç./sem. pendant 6 semaines, dont 4 leç. à l'atelier scolaire.
AUFEN	organisé à raison de 15 leç./sem. pendant 12 semaines, dont 12 leç. à l'atelier scolaire.
PLEWA	organisé à raison de 12 leç./sem. pendant 18 semaines, dont 9.33 leç. à l'atelier scolaire.
SHUWA	organisé à raison de 12 leç./sem. pendant 18 semaines, dont 6.66 leç. à l'atelier scolaire

Cours optionnels

Modules optionnels : modules de rattrapage ou facultatifs.

Module de rattrapage : le code original est suffixé par un -R.

Exemple :

Code du module original : SICMA

Code du module de rattrapage : SICMA-R

Module facultatif : le code original est suffixé par un -F.

Exemple :

Code du module facultatif : GEBIO-F

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la construction et de l'habitat
Section des électriciens
(Mixte, 11e et 12e avec 2 jours de cours par semaine)

Enseignement général

Classe	XOEL	
Semestre	1	2
Nb. semaines	15	18

UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-EL-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	2	
	P-EL-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	2	
	P-EL-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUC11	2	
	P-EL-ENGE1-CO-04 Education sportive	EDUPH1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	P-EL-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		2
	P-EL-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		2
	P-EL-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
	P-EL-ENGE2-CO-04 Education sportive	EDUPH2		2
Total Enseignement général			6	6

Enseignement optionnel

Classe	XOEL	
Semestre	1	2
Nb. semaines	15	18

UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-EL-FACUL-FN-01 Communication professionnelle	BEKOM-F	2	
	P-EL-FACUL-FN-02 Traitement informatique de données	ELDAT-F	2	
Total Enseignement optionnel				

Enseignement professionnel		Classe	X0EL	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	15	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
INSTA Monter et mettre en service une installation simple	P-EL-INSTA-FO-01 Circuit électrique simple	ATELE1	12	
	P-EL-INSTA-CO-02 Techniques de mesure	MESTE	8	
	P-EL-INSTA-CO-03 Usinage des matériaux 1	ATMEC1	4	
	P-EL-INSTA-FO-04 Installation électrique domestique	ATELE2		12
	P-EL-INSTA-CO-05 Techniques des installations à courants forts	STAST		8
	P-EL-INSTA-CO-06 Usinage des matériaux 2	ATMEC2		4
PROST Projet intégré et stage(s)	P-EL-PROST-FO-01 Stage 1	STAGE1 *	X	
Total Enseignement professionnel			24	24
Total des cours de base			30	30
Cours optionnels (min / max)			2 / 4	2 / 4

Remarques

- FRANC1 ou ALLEM1 au choix
 FRANC2 ou ALLEM2 au choix
 STAGE1 période de 4 semaines dont 1 semaine pendant les congés de Carnaval

Remarque générale

La classe X0EL est commune aux métiers d'électricien (X0EL), de bobineur (X0BB) et d'installateur frigoriste (X0FR).

Cours optionnels

Modules optionnels : modules de rattrapage ou facultatifs.

Module de rattrapage : le code original est suffixé par un -R.

Exemple :

Code du module original : ALLEM1

Code du module de rattrapage : ALLEM1-R

Module facultatif : le code original est suffixé par un -F.

Exemple :

Code du module facultatif : TEPUB-F

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la construction et de l'habitat
Section des bobineurs
(Mixte, 11e et 12e avec 2 jours de cours par semaine)

Enseignement général

Classe	X0BB	
Semestre	1	2
Nb. semaines	15	18

UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-BB-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	2	
	P-BB-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	2	
	P-BB-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUC11	2	
	P-BB-ENGE1-CO-04 Education sportive	EDUPH1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	P-BB-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		2
	P-BB-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		2
	P-BB-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
	P-BB-ENGE2-CO-04 Education sportive	EDUPH2		2
Total Enseignement général			6	6

Enseignement optionnel

Classe	X0BB	
Semestre	1	2
Nb. semaines	15	18

UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-BB-FACUL-FN-01 Communication professionnelle	BEKOM-F	2	
	P-BB-FACUL-FN-02 Traitement informatique de données	ELDAT-F	2	
Total Enseignement optionnel				

Enseignement professionnel		Classe	X0BB	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	15	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
INSTA Monter et mettre en service une installation simple	P-BB-INSTA-FO-01 Circuit électrique simple	ATELE1	12	
	P-BB-INSTA-CO-02 Techniques de mesure	MESTE	8	
	P-BB-INSTA-CO-03 Usinage des matériaux 1	ATMEC1	4	
	P-BB-INSTA-FO-04 Installation électrique domestique	ATELE2		12
	P-BB-INSTA-CO-05 Techniques des installations à courants forts	STAST		8
	P-BB-INSTA-CO-06 Usinage des matériaux 2	ATMEC2		4
PROST Projet intégré et stage(s)	P-BB-PROST-FO-01 Stage 1	STAG1 *	X	
Total Enseignement professionnel			24	24
Total des cours de base			30	30
Cours optionnels (min / max)			2 / 4	2 / 4

Remarques

- FRANC1 ou ALLEM1 au choix
 FRANC2 ou ALLEM2 au choix
 STAG1 période de 4 semaines dont 1 semaine pendant les congés de Carnaval

Remarque générale

La classe X0EL est commune aux métiers d'électricien (X0EL), de bobineur (X0BB) et d'installateur frigoriste (X0FR).

Cours optionnels

Modules optionnels : modules de rattrapage ou facultatifs.

Module de rattrapage : le code original est suffixé par un -R.

Exemple :

Code du module original : ALLEM1

Code du module de rattrapage : ALLEM1-R

Module facultatif : le code original est suffixé par un -F.

Exemple :

Code du module facultatif : TEPUB-F

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la construction et de l'habitat
Section des installateurs frigoristes
(Mixte, 11e et 12e avec 2 jours de cours par semaine)

Enseignement général

Classe	X0FR	
Semestre	1	2
Nb. semaines	15	18

UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-FR-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	2	
	P-FR-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	2	
	P-FR-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUC11	2	
	P-FR-ENGE1-CO-04 Education sportive	EDUPH1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	P-FR-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		2
	P-FR-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		2
	P-FR-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
	P-FR-ENGE2-CO-04 Education sportive	EDUPH2		2
Total Enseignement général			6	6

Enseignement optionnel

Classe	X0FR	
Semestre	1	2
Nb. semaines	15	18

UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-FR-FACUL-FN-01 Communication professionnelle	BEKOM-F	2	
	P-FR-FACUL-FN-02 Traitement informatique de données	ELDAT-F	2	
Total Enseignement optionnel				

Enseignement professionnel		Classe	X0FR	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	15	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
INSTA Monter et mettre en service une installation simple	P-FR-INSTA-FO-01 Circuit électrique simple	ATELE1	12	
	P-FR-INSTA-CO-02 Techniques de mesure	MESTE	8	
	P-FR-INSTA-CO-03 Usinage des matériaux 1	ATMEC1	4	
	P-FR-INSTA-FO-04 Installation électrique domestique	ATELE2		12
	P-FR-INSTA-CO-05 Techniques des installations à courants forts	STAST		8
	P-FR-INSTA-CO-06 Usinage des matériaux 2	ATMEC2		4
PROST Projet intégré et stage(s)	P-FR-PROST-FO-01 Stage 1	STAG1 *	X	
Total Enseignement professionnel			24	24
Total des cours de base			30	30
Cours optionnels (min / max)			2 / 4	2 / 4

Remarques

FRANC1 ou ALLEM1 au choix
 FRANC2 ou ALLEM2 au choix
 STAG1 période de 4 semaines dont 1 semaine pendant les congés de Carnaval

Remarque générale

La classe X0EL est commune aux métiers d'électricien (X0EL), de bobineur (X0BB) et d'installateur frigoriste (X0FR).

Cours optionnels

Modules optionnels : modules de rattrapage ou facultatifs.

Module de rattrapage : le code original est suffixé par un -R.

Exemple :
 Code du module original : ALLEM1
 Code du module de rattrapage : ALLEM1-R

Module facultatif : le code original est suffixé par un -F.

Exemple :
 Code du module facultatif : TEPUB-F

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la mode, de la santé, de l'hygiène
Section des couturiers-modistes
(Mixte, 11e et 12e avec 2 jours de cours par semaine)

Enseignement général		Classe	XOHA	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-HA-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	2	
	P-HA-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	2	
	P-HA-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUC11	2	
	P-HA-ENGE1-CO-04 Education sportive	EDUPH1	2	
ENGE2 Enseignement général 2	P-HA-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		2
	P-HA-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		2
	P-HA-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUCI2		2
	P-HA-ENGE2-CO-04 Education sportive	EDUPH2		2
Total Enseignement général			6	6

Enseignement professionnel		Classe	XOHA	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
HERRO Produire une jupe	P-HA-HERRO-CO-01 Choisir un matériau en fibre naturelle pour un vêtement simple	ATCOU1	5	
	P-HA-HERRO-CO-02 Coudre des petites pièces	ATCOU2	8	
	P-HA-HERRO-FO-03 Confectionner une jupe simple avec création d'un patron de jupe	ATCOU3	8	
	P-HA-HERRO-CO-04 Dessiner le vêtement "jupe"	ATCOU4	3	
HERBL Produire une blouse	P-HA-HERBL-CO-01 Choisir un matériau en fibre naturelle pour un vêtement simple	ATCOU5		5
	P-HA-HERBL-FO-02 Effectuer des travaux partiels de couture	ATCOU6		8
	P-HA-HERBL-CO-03 Confectionner une blouse	ATCOU7		8
	P-HA-HERBL-CO-04 Réaliser des petites pièces	GESKL		3
Total Enseignement professionnel			24	24
Total des cours de base			30	30
Cours optionnels (min / max)			2 / 4	2 / 4

Remarques

FRANC1 ou ALLEM1 au choix

FRANC2 ou ALLEM2 au choix

Cours optionnels

Modules optionnels : modules de rattrapage ou facultatifs.

Module de rattrapage : le code original est suffixé par un -R.

Exemple :

Code du module original : ALLEM1

Code du module de rattrapage : ALLEM1-R

Module facultatif : le code original est suffixé par un -F.

Exemple :

Code du module facultatif : EDUPH-F

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la mode, de la santé, de l'hygiène
Section des coiffeurs
(Concomitant avec 1 jour de cours par semaine)

Enseignement général		Classe	00CO	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-CO-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	1	
	P-CO-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	1	
	P-CO-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUC1	1	
ENGE2 Enseignement général 2	P-CO-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *		1
	P-CO-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2		1
	P-CO-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUC2		1
Total Enseignement général			2	2

Enseignement optionnel		Classe	00CO	
		Semestre	1	2
		Nb. semaines	18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
FACUL Modules facultatifs	P-CO-FACUL-FN-01 Approfondissement prise en charge des personnes âgées et des enfants	VESEKI-F	1	
	P-CO-FACUL-FN-02 Appliquer les principes de base de la gestion des marchandises et concevoir la présentation des produits	WAPRO-F		1
Total Enseignement optionnel				

Enseignement professionnel		Classe		00CO			
		Semestre		1		2	
		Nb. semaines		18		18	
		Form. scol./patr.		s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires				
HAMA Effectuer les soins des cheveux et la manucure	P-CO-HAMA-CO-01 Orienter dans la formation et dans le métier	ATCOI1	2				
	P-CO-HAMA-FO-02 Appliquer les bases des outils de coiffeur, des soins des cheveux et du cuir chevelu 1	ATCOI2	3				
	P-CO-HAMA-FO-03 Effectuer les soins des cheveux et du cuir chevelu	FORCO1		X			
	P-CO-HAMA-FO-04 Effectuer des coiffures simples	FORCO2		X			
	P-CO-HAMA-CO-05 Appliquer les bases des outils de coiffeur, des soins des cheveux et du cuir chevelu 2	ATCOI3				3	
	P-CO-HAMA-FO-06 Appliquer les principes de la théorie des couleurs	ATCOI4				2	
	P-CO-HAMA-FO-07 Effectuer des prestations de coiffure simples	FORCO3					X
	P-CO-HAMA-FO-08 Effectuer les soins des cheveux et la manucure	FORCO4					X
Total Enseignement professionnel			5	32	5	32	
Total des cours de base			39		39		
Cours optionnels (min / max)			1		1		

Remarques

FRANC1 ou ALLEM1 au choix

FRANC2 ou ALLEM2 au choix

Cours optionnels

Modules optionnels : modules de rattrapage ou facultatifs.

Module de rattrapage : le code original est suffixé par un -R.

Exemple :

Code du module original : ALLEM1

Code du module de rattrapage : ALLEM1-R

Module facultatif : le code original est suffixé par un -F.

Exemple :

Code du module facultatif : WAPRO-F

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers de la construction et de l'habitat
Section des peintres-décorateurs
(Concomitant, 10e avec 3 jours, 11e et 12e avec 1 jour de cours par semaine)

Enseignement général				Classe		00PE	
				Semestre		1	2
				Nb. semaines		18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires				
ENGE1 Enseignement général 1	P-PE-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	1				
	P-PE-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	1				
	P-PE-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUC1	1				
ENGE2 Enseignement général 2	P-PE-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *			1		
	P-PE-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2			1		
	P-PE-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUC2			1		
Total Enseignement général			2	2			

Enseignement optionnel				Classe		00PE	
				Semestre		1	2
				Nb. semaines		18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires				
FACUL Modules facultatifs	P-PE-FACUL-FN-01 Coller des matériaux d'isolation et de décoration	DEKOR-F	3				
	P-PE-FACUL-FN-02 Traitement de surfaces au pistolet	BESPR-F			3		
Total Enseignement optionnel							

Enseignement professionnel				Classe		00PE			
				Semestre		1	2		
				Nb. semaines		18	18		
				Form. scol./patr.		s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires						
VOARB Travaux préparatoires	P-PE-VOARB-CO-01 Peindre des couches de fond	ATPEI1	19						
	P-PE-VOARB-CO-02 Appliquer des peintures-émulsions au rouleau	ATPEI2			7				
	P-PE-VOARB-CO-03 Appliquer et peindre des revêtements muraux non-tissés	ATPEI3			12				
	P-PE-VOARB-FO-04 Enduire à la spatule et appliquer des peintures à la brosse et au rouleau 1	FORPE1		X					
	P-PE-VOARB-FO-05 Enduire à la spatule et appliquer des peintures à la brosse et au rouleau 2	FORPE2					X		
Total Enseignement professionnel			19	16	19	16			

23/07/2010

Grille horaire

Page 29/39

Total des cours de base	37	37
Cours optionnels (min / max)	3	3

Remarques

FRANC1 ou ALLEM1 au choix

FRANC2 ou ALLEM2 au choix

Cours optionnels

Modules optionnels : modules de rattrapage ou facultatifs.

Module de rattrapage : le code original est suffixé par un -R.

Exemple :

Code du module original : ALLEM1

Code du module de rattrapage : ALLEM1-R

Module facultatif : le code original est suffixé par un -F.

Exemple :

Code du module facultatif : BESPR-F

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage artisanal
Métiers divers
Section des photographes
(Concomitant, 10e et 11e avec 1 jour, 12e avec 1,5 jours de cours par semaine)

Enseignement général				Classe		00PH	
				Semestre		1	2
				Nb. semaines		18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires				
ENGE1 Enseignement général 1	P-PH-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	1				
	P-PH-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	1				
	P-PH-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUC11	1				
ENGE2 Enseignement général 2	P-PH-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *				1	
	P-PH-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2				1	
	P-PH-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUC12				1	
Total Enseignement général			2	2		2	

Enseignement optionnel				Classe		00PH	
				Semestre		1	2
				Nb. semaines		18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires				
FACUL Réaliser des mises en page simples	P-PH-FACUL-FL-01 Réaliser des produits média visuels 1	ELAE1-F	1				
	P-PH-FACUL-FL-02 Réaliser des produits média visuels 2	ELAE2-F				1	
Total Enseignement optionnel							

Enseignement professionnel				Classe		00PH			
				Semestre		1	2		
				Nb. semaines		18	18		
				Form. scol./patr.		s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires						
FOAUF Réaliser des prises de vue photographiques simples	P-PH-FOAUF-CO-01 Utiliser des appareils photographiques pour des prises de vue simples	ATPHO1	5						
	P-PH-FOAUF-FO-02 Réaliser des prises de vue photographiques simples suivant la commande des clients	FORPH1		X					
BILDI Prendre des photos numériques, les traiter et les imprimer	P-PH-BILDI-CO-01 Composer et traiter des prises de vue photographiques	ATPHO2				5			
	P-PH-BILDI-FO-02 Composer, traiter et imprimer des prises de vue photographiques suivant les attentes des clients	FORPH2				X			
Total Enseignement professionnel			5	32	5	32			

23/07/2010

Grille horaire

Page 31/39

Total des cours de base	39	39
Cours optionnels (min / max)	1	1

Remarques

FRANC1 ou ALLEM1 au choix

FRANC2 ou ALLEM2 au choix

Cours optionnels

Modules optionnels : modules de rattrapage ou facultatifs.

Module de rattrapage : le code original est suffixé par un -R.

Exemple :

Code du module original : ALLEM1

Code du module de rattrapage : ALLEM1-R

Module facultatif : le code original est suffixé par un -F.

Exemple :

Code du module facultatif : ELAE1-F

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage commercial
Professions du commerce
Section des conseillers en vente
(Concomitant avec 1 jour de cours par semaine)

			Classe		00VE		
			Semestre	1	2		
			Nb. semaines	18	18		
Enseignement général							
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires				
ENGE1 Enseignement général 1	P-VE-ENGE1-CX-01 Français	FRANC1 *	1				
	P-VE-ENGE1-CX-02 Allemand	ALLEM1	1				
	P-VE-ENGE1-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUC1	1				
ENGE2 Enseignement général 2	P-VE-ENGE2-CX-01 Français	FRANC2 *				1	
	P-VE-ENGE2-CX-02 Allemand	ALLEM2				1	
	P-VE-ENGE2-CO-03 Education à la citoyenneté	EDUC2				1	
Total Enseignement général			2	2			

			Classe		00VE		
			Semestre	1	2		
			Nb. semaines	18	18		
Enseignement optionnel							
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires				
FACUL Modules facultatifs	P-VE-FACUL-FN-01 Calcul mental	CACUL-F	1				
	P-VE-FACUL-FN-02 Langage publicitaire	TEPUB-F				1	
Total Enseignement optionnel							

			Classe		00VE			
			Semestre	1	2			
			Nb. semaines	18	18			
			Form. scol./patr.	s	p	s	p	
Enseignement professionnel								
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires					
MANIP Manipulation de la marchandise	P-VE-MANIP-CO-01 Stockage des marchandises	STOMA	2					
	P-VE-MANIP-CO-02 Gestion des stocks	GESTO	3					
	P-VE-MANIP-FO-03 Culture de service - optimisation du dépôt	FORVE1		X				
VENT1 Vente 1	P-VE-VENT1-CO-01 Accueil clients	ACCLI				3		
	P-VE-VENT1-CO-02 Situation du point de vente	POVEN				2		
	P-VE-VENT1-FO-03 Culture de service - accueil client	FORVE2					X	
Total Enseignement professionnel			5	32	5	32		
Total des cours de base			39	39				
Cours optionnels (min / max)			1	1				

Remarques

FRANC1 ou ALLEM1 au choix
FRANC2 ou ALLEM2 au choix

Cours optionnels

Modules optionnels : modules de rattrapage ou facultatifs.

Module de rattrapage : le code original est suffixé par un -R.

Exemple :

Code du module original : ALLEM1

Code du module de rattrapage : ALLEM1-R

Module facultatif : le code original est suffixé par un -F.

Exemple :

Code du module facultatif : TEPUB-F

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage industriel
Mécaniciens d'avions - cat A
Section des mécaniciens d'avions
(Concomitant avec 2,5 jours de cours par semaine)

Enseignement général

Classe	02AM	
Semestre	5	6
Nb. semaines	18	18

UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires	
ENGE1 Enseignement général 1	P-AM-ENGE1-CO-01 Anglais 1	ANGLA1	8	
	P-AM-ENGE1-CO-02 Mathématiques	MATHE	1	
	P-AM-ENGE1-CO-03 Facteurs humains	HUMFA	1	
	P-AM-ENGE1-CO-04 Anglais 2	ANGLA2		4
	P-AM-ENGE1-CO-05 Physique	PHYSI		3
	P-AM-ENGE1-CO-06 Législation, cadre légal pour la mécanique d'avions	AVLEG		2
Total Enseignement général			10	9

Enseignement professionnel		Classe		02AM			
		Semestre		5		6	
		Nb. semaines		18		18	
		Form. scol./patr.		s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires				
GENAV Aviation générale	P-AM-GENAV-CO-01 Théorie électrique de base et composants	ELFUN1	2				
	P-AM-GENAV-CO-02 Sciences des matériaux et éléments de machines	MAHAR	2				
	P-AM-GENAV-CO-03 Aérodynamique générale, théorie du vol, stabilité en vol et dynamique de vol	AERBA	1				
	P-AM-GENAV-CO-04 Pratiques de l'entretien, incluant pratiques en atelier, outils, pièces, inspections, maniement 1	MANPR1	3				
	P-AM-GENAV-FO-05 Organisme de formation	FORAM		X			
	P-AM-GENAV-CO-06 Principes de base électriques, théorie électrique de base et composants	ELFUN2				2	
	P-AM-GENAV-CO-07 Technologie numérique	DIGTE				0,5	
	P-AM-GENAV-CO-08 Pratiques de l'entretien, incluant pratiques en atelier, outils, pièces, inspections, maniement 2	MANPR2				3	
SPEAV Aviation spécifique	P-AM-SPEAV-CO-01 Principes de fonctionnement et entretien des moteurs d'avions	GTENG	2				
	P-AM-SPEAV-CO-02 Bases de l'aérodynamique et des structures des avions, principes de fonctionnement et d'entretien des systèmes d'avions	AERPL				5	
	P-AM-SPEAV-CO-03 Bases du design, du fonctionnement et de l'entretien d'hélices	PROPL				0,5	
	P-AM-SPEAV-FO-04 Organisme de formation	FORAM					X
PROST Projet intégré et stage(s)	P-AM-PROST-FO-01 Projet intégré	PROIN				X	
Total Enseignement professionnel			10	20	11	20	
Total des cours de base			40		40		
Cours optionnels (min / max)							

Remarque générale

Le projet intégré se compose du projet intégré intermédiaire et final.

Cours optionnels

Modules optionnels : modules de rattrapage ou facultatifs.

Module de rattrapage : le code original est suffixé par un -R.

Exemple :

Code du module original : ANGLA1

Code du module de rattrapage : ANGLA1-R

Module facultatif : le code original est suffixé par un -F.

Exemple :

Code du module facultatif : EDUPH-F

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle de base - CCP
Certificat de capacité professionnelle
Peintre-décorateur
(Concomitant, 10e avec 2 jours, 11e et 12e avec 1 jour de cours par semaine)

Enseignement général		Classe		COPE	
		Semestre		1	2
		Nb. semaines		18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires		
ENGE1 Enseignement général 1	B-PE-ENGE1-CO-01 Education à la citoyenneté 1	EDUCI1	2		
	B-PE-ENGE1-CO-02 Education à la citoyenneté 2	EDUCI2		2	
Total Enseignement général			2	2	

Enseignement optionnel		Classe		COPE	
		Semestre		1	2
		Nb. semaines		18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires		
FACUL Modules facultatifs	B-PE-FACUL-FN-01 Réaliser des effets décoratifs sur des surfaces	LASUR-F	2		
	B-PE-FACUL-FN-02 Coller des matériaux d'isolation et de décoration	DEKOR-F		2	
Total Enseignement optionnel					

Enseignement professionnel		Classe		COPE			
		Semestre		1	2		
		Nb. semaines		18	18		
		Form. scol./patr.		s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires				
VOARB Travaux préparatoires	B-PE-VOARB-CO-01 Peindre des couches de fond	ATPEI1	12				
	B-PE-VOARB-CO-02 Enduire à la spatule et appliquer des peintures à la brosse	FORPE1		X			
	B-PE-VOARB-CO-03 Appliquer des peintures-émulsions au rouleau	ATPEI2			7		
	B-PE-VOARB-CO-04 Appliquer et peindre des revêtements muraux non-tissés	ATPEI3			5		
	B-PE-VOARB-CO-05 Enduire à la spatule et appliquer des peintures à la brosse et au rouleau	FORPE2				X	
Total Enseignement professionnel			12	24	12	24	
Total des cours de base			38		38		
Cours optionnels (min / max)			2		2		

Cours optionnels

Modules optionnels : modules de rattrapage ou facultatifs.

Module de rattrapage : le code original est suffixé par un -R.

Exemple :

Code du module original : ALLEM1

Code du module de rattrapage : ALLEM1-R

Module facultatif : le code original est suffixé par un -F.

Exemple :

Code du module facultatif : DEKOR-F

Enseignement secondaire technique
Formation professionnelle de base - CCP
Certificat de capacité professionnelle
Approvisionnement
(Concomitant, 10e avec 3 jours, 11e et 12e avec 1 jour de cours par semaine)

Enseignement général		Classe		COVE	
		Semestre		1	2
		Nb. semaines		18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires		
ENGE1 Enseignement général 1	B-VE-ENGE1-CO-01 Education à la citoyenneté 1	EDUCI1	2		
	B-VE-ENGE1-CO-02 Education à la citoyenneté 2	EDUCI2		2	
Total Enseignement général			2	2	

Enseignement optionnel		Classe		COVE	
		Semestre		1	2
		Nb. semaines		18	18
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires		
FACUL Modules facultatifs	B-VE-FACUL-FN-01 Situations pratiques de calcul	SITCA-F	3		
	B-VE-FACUL-FN-02 Tutorat	TUTOR-F	1		
	B-VE-FACUL-FN-03 Tutorat	TUTOR-F			1
	B-VE-FACUL-FN-04 Expression corporelle	EXCOR-F *			3
Total Enseignement optionnel					

Enseignement professionnel		Classe		COVE			
		Semestre		1	2		
		Nb. semaines		18	18		
		Form. scol./patr.		s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires				
MANMA Manipulation de marchandises	B-VE-MANMA-CO-01 Bien-être au travail	BIETR	4				
	B-VE-MANMA-CO-02 Stockage de marchandises	STOMA	6				
	B-VE-MANMA-CO-03 Participation à la gestion des commandes	GESCO	4				
	B-VE-MANMA-CO-04 Participation à la réception de marchandises	RECMA			5		
	B-VE-MANMA-CO-05 Organisme de formation	FORVE1		X			
COMPR Communication professionnelle	B-VE-COMPR-CO-01 Mobilité et transports	MOTRA	4				
	B-VE-COMPR-CO-02 Expression orale et écrite	EXPRES			6		
	B-VE-COMPR-CO-03 Gestion du calendrier	GESCA			3		
	B-VE-COMPR-CO-04 Emballage et recyclage	EMBRE			4		
	B-VE-COMPR-CO-05 Organisme de formation	FORVE2					X
Total Enseignement professionnel			18	16	18	16	

Total des cours de base	36	36
Cours optionnels (min / max)	4	4

Remarque

EXCOR-F Module à confier à un enseignant d'éducation physique et sportive

Cours optionnels

Modules optionnels : modules de rattrapage ou facultatifs.

Module de rattrapage : le code original est suffixé par un -R.

Exemple :

Code du module original : EDUC1

Code du module de rattrapage : EDUC1-R

Module facultatif : le code original est suffixé par un -F.

Exemple :

Code du module facultatif : SITCA-F